



# Assemblée générale

Distr. générale  
14 avril 2022  
Français  
Original : anglais

**Soixante-dix-septième session**  
Points 139 et 140 de la liste préliminaire\*

**Projet de budget-programme pour 2023**

**Planification des programmes**

## Projet de budget-programme pour 2023

### Titre I

**Politiques, direction et coordination d'ensemble**

### Chapitre 2

**Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences**

#### Programme 1

**Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences**

## Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos . . . . .	5
A. Projet de plan-programme pour 2023 et exécution du programme en 2021** . . . . .	6
Orientations générales . . . . .	6
Programme de travail . . . . .	14
Sous-programme 1, Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social . . . . .	14
Gestion des conférences (New York) . . . . .	19
Sous-programme 2, Planification et coordination des services de conférence . . . . .	19

\* [A/77/50](#).

\*\* Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée au plan-programme et aux résultats est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.



Sous-programme 3, Services de documentation . . . . .	23
Sous-programme 4, Services d'appui aux réunions et de publication . . . . .	28
Gestion des conférences (Genève) . . . . .	34
Sous-programme 2, Planification et coordination des services de conférence . . . . .	34
Sous-programme 3, Services de documentation . . . . .	39
Sous-programme 4, Services d'appui aux réunions et de publication . . . . .	44
Gestion des conférences (Vienne) . . . . .	48
Sous-programme 2, Planification et coordination des services de conférence . . . . .	48
Sous-programme 3, Services de documentation . . . . .	52
Sous-programme 4, Services d'appui aux réunions et de publication . . . . .	56
Gestion des conférences (Nairobi) . . . . .	62
Sous-programme 2, Planification et coordination des services de conférence . . . . .	62
Sous-programme 3, Services de documentation . . . . .	67
Sous-programme 4, Services d'appui aux réunions et de publication . . . . .	72
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2023*** . . . . .	77
Vue d'ensemble . . . . .	77
Organes directeurs . . . . .	88
Direction exécutive et administration . . . . .	89
Programme de travail . . . . .	91
Sous-programme 1, Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social . . . . .	91
Gestion des conférence (New York) . . . . .	92
Sous-programme 2, Planification et coordination des services de conférence . . . . .	92
Sous-programme 3, Services de documentation . . . . .	94
Sous-programme 4, Services d'appui aux réunions et de publication . . . . .	95
Gestion des conférences (Genève) . . . . .	96
Sous-programme 2, Planification et coordination des services de conférence . . . . .	96
Sous-programme 3, Services de documentation . . . . .	98
Sous-programme 4, Services d'appui aux réunions et de publication . . . . .	99
Gestion des conférences (Vienne) . . . . .	100
Sous-programme 2, Planification et coordination des services de conférence . . . . .	102
Sous-programme 3, Services de documentation . . . . .	104
Sous-programme 4, Services d'appui aux réunions et de publication . . . . .	105
Gestion des conférences (Nairobi) . . . . .	106
Sous-programme 2, Planification et coordination des services de conférence . . . . .	106

\*\*\* Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

---

Sous-programme 3, Services de documentation . . . . .	108
Sous-programme 4, Services d'appui aux réunions et de publication . . . . .	109
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour 2023 . . . . .	115
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle . . . . .	119
III. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes . . . . .	120



---

## Avant-propos

En 2023, dans le prolongement de leur mandat, les services chargés de la gestion des conférences à New York, Genève, Vienne et Nairobi tireront parti des enseignements tirés ces trois dernières années en ce qui concerne la continuité des opérations ; ils apporteront leur concours aux mécanismes intergouvernementaux de manière coordonnée, en se concentrant sur l'optimisation et la normalisation des flux de travail et en veillant à inscrire dans la durée les gains d'efficience qui ont été obtenus.

Pour stabiliser les solutions novatrices qui lui ont permis de gérer sa charge de travail et d'assurer la continuité des opérations ainsi que le respect des normes de qualité prescrites par les États Membres, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences travaillera en partenariat avec le Bureau de l'informatique et des communications au regroupement de ses moyens technologiques, qui sont actuellement dispersés, et à leur amélioration, comme indiqué dans la section du présent projet de budget relative à l'appui au programme ; ce faisant, le montant des ressources nécessaires est revu à la baisse et les facteurs externes difficiles sont pris en compte.

Les mesures qui seront prises, à savoir continuer d'investir dans les outils linguistiques et divers outils de gestion des conférences qui aident à faire avancer le multilinguisme et à soutenir les méthodes de travail novatrices élaborées par le personnel talentueux et dévoué du Département, garantiront la continuité des solutions établies par le Département, qui sont tout spécialement axées sur les besoins de l'ONU et de ses mécanismes intergouvernementaux.

Le Département continuera de gérer, de former et de dynamiser ses ressources humaines en enrichissant le savoir-faire des membres du personnel et des intervenants extérieurs. Les activités de formation et la collaboration avec les universités, ainsi que des activités de recrutement et de sélection menées avec efficacité et dans les meilleurs délais, aideront à constituer un vivier de nouveaux talents, compte tenu des départs à la retraite prévus dans les prochaines années.

Le Secrétaire général adjoint chargé du Département  
de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences  
(*Signé*) **Movses Abelian**

## A. Projet de plan-programme pour 2023 et exécution du programme en 2021

### Orientations générales

#### Mandats et considérations générales

- 2.1 Le mandat du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences découle des règlements et résolutions régissant les organes principaux de l'Organisation, notamment des résolutions [43/222](#) A à E, [50/11](#), [73/346](#), [74/303](#) et [76/237](#) de l'Assemblée générale. Le Département est chargé des activités suivantes :
- a) concourir, en fournissant des services techniques de secrétariat, portant notamment sur la procédure, et des avis autorisés, au déroulement régulier et efficace des délibérations et des activités de suivi de l'Assemblée générale, du Bureau de l'Assemblée, de la Première Commission, de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), de la Deuxième Commission et de la Troisième Commission et de divers organes subsidiaires, du Conseil économique et social et de la plupart de ses organes subsidiaires, ainsi que des conférences spéciales des Nations Unies ;
  - b) contribuer à la revitalisation de l'Assemblée et d'autres organes de l'ONU, notamment en fournissant des services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale et pour les négociations intergouvernementales sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil ;
  - c) fournir des services fonctionnels et des services techniques de secrétariat au Comité des conférences et des services de conférence de qualité, y compris des services multilingues d'appui aux réunions et des services de documentation, à tous les organes intergouvernementaux et organes d'experts se réunissant au Siège et aux Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi, et pour les conférences et réunions tenues ailleurs sous les auspices de l'Organisation, la responsabilité en étant partagée avec les directeurs généraux des Offices, en respectant le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles dans chacun des organes de l'Organisation ;
  - d) fournir des services de protocole au Secrétaire général, à la Vice-Secrétaire générale et aux dignitaires de haut rang en visite, des services de liaison avec le pays hôte aux États Membres et aux Observateurs permanents et, sur demande, des services de protocole au Président ou à la Présidente de l'Assemblée générale.
- 2.2 De plus, en application de la résolution [69/250](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences assume la coordination du multilinguisme, principe majeur de l'Organisation, dans le Secrétariat et joue le rôle de chef de file pour la coordination du multilinguisme dans le système des Nations Unies, en collaboration avec le secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination.
- 2.3 Conformément à la résolution [57/283](#) B de l'Assemblée générale, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences définit les politiques, établit des normes et directives, administre les ressources inscrites au chapitre 2 du budget-programme et supervise les opérations au Siège, tandis que les directeurs généraux des Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi assurent la mise en œuvre de ces politiques, normes et directives et gèrent les activités opérationnelles quotidiennes dans leur centre de conférence. De plus, le Secrétaire général a promulgué des dispositions établissant un nouveau système de délégation de pouvoir (voir [ST/SGB/2019/2](#)). La circulaire du Secrétaire général sur l'organisation du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences ([ST/SGB/2021/3](#)) donne

corps à la demande des organes intergouvernementaux concernant la répartition des responsabilités entre le Secrétaire général adjoint et les directeurs généraux des Offices en ce qui concerne la prestation normalisée et intégrée de services de conférence.

### Stratégie et facteurs externes pour 2023

- 2.4 Le plan-programme pour 2023 est guidé par une stratégie de modernisation et d'amélioration continues dans tous les domaines. Le Département optimisera la fourniture, dans les meilleurs délais, de services de qualité qui ont un bon rapport coût-avantage et qui sont rationnels, tout en réduisant l'impact environnemental et en assurant la continuité des opérations à long terme, de façon à faciliter le multilinguisme. Il tirera parti des enseignements tirés, du savoir-faire acquis et des pratiques exemplaires dégagées lors de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) en 2020 et 2021.
- 2.5 Le Département contribuera à la mise en œuvre des priorités stratégiques du Secrétaire général, notamment dans des domaines tels que l'amélioration de la coopération numérique, la modernisation des services de conférence de l'Organisation moyennant une transformation des activités sous-tendue par le numérique et l'utilisation des technologies aux fins de la création et de la maintenance d'actifs de données et de biens publics numériques, le renforcement des partenariats et le maintien de l'état de préparation. En ce qui concerne la fourniture de services de secrétariat technique aux clients intergouvernementaux, il continuera d'améliorer la plateforme e-deleGATE et il la reliera à divers systèmes de gestion des conférences, ce qui facilitera la publication tout au long de l'année de la version numérique multilingue du *Journal des Nations Unies*. Le Service du protocole et de la liaison continuera de perfectionner les outils numériques mis à la disposition des missions permanentes, afin d'améliorer les modalités et la qualité de la prestation de services.
- 2.6 En ce qui concerne la gestion des réunions, le Département continuera d'améliorer le système gMeets en fonction des besoins, avec le concours actif de tous les centres de conférence. Les améliorations porteront sur toutes les étapes de la planification, de la sélection des fournisseurs, de la prestation de services et de la facturation des services de conférence : la facturation sera automatisée, plusieurs étapes manuelles seront ainsi remplacées et une seule facture sera présentée aux clients, ce qui permettra au Département de devenir plus transparent vis-à-vis de ses clients et aux États Membres de renforcer leur contrôle.
- 2.7 Grâce à son nouveau système gData 2.0, le Département fournira des données analytiques de meilleure qualité et plus fiables qui faciliteront le suivi et l'évaluation des résultats. Les statistiques essentielles qui sont agrégées et analysées dans le système, ainsi que l'analyse des observations émanant des États Membres, guideront l'appui donné par le Département aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts.
- 2.8 Fort du concours actif des Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi, le Département continuera de diriger, depuis New York, des projets d'innovation mondiaux dans des domaines liés à la documentation, notamment gText et gDoc 2.0, à la gestion des connaissances et à la formation. Tous les centres de conférence continueront d'améliorer le portail UNTERM, qui est utilisé par les fonctionnaires de l'ONU, le personnel des services linguistiques, les États Membres et le grand public. UNTERM s'impose progressivement comme le portail terminologique des Nations Unies par suite de son adoption par différentes entités du système des Nations Unies. Une interface eLUNA propre aux éditeurs sera mise en service et complétée par des plateformes visant à faciliter les activités de formation et de perfectionnement du personnel des services linguistiques. Les services de documentation élargiront le champ d'application du projet relatif aux documents lisibles par machine.
- 2.9 Les quatre centres de conférence continueront de moderniser leurs infrastructures numériques, notamment pour ce qui est de l'intégration d'outils de conversion de la parole en texte dans les flux de travail de publication et de l'élargissement de la distribution numérique des documents. En collaboration avec le Bureau de l'informatique et des communications, le Département continuera d'évaluer les nouvelles technologies propres à faciliter la fourniture de services d'interprétation pour

les réunions virtuelles et hybrides de façon à assurer la continuité des opérations, en fonction des demandes des États Membres.

- 2.10 L'analyse prospective des besoins et des retours d'information des clients continuera d'orienter les activités que mène le Département pour assurer le service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts. Le Département continuera de recourir à des enquêtes structurées pour mieux cerner les besoins de ses clients.
- 2.11 Le Département coordonnera les mesures visant à renforcer le multilinguisme dans l'Organisation, conformément au mandat du Coordonnateur pour le multilinguisme ([A/71/757](#), annexe II).
- 2.12 Pour 2023, les produits prévus aideront les États Membres à continuer de faire face à la pandémie et à s'en relever. Les produits et activités prévus comprennent, par exemple, le recours accru à de nouveaux outils (sous-programme 1), la mise en service du portail One-Stop Shop (sous forme d'une composante de gMeets), qui permettra aux États Membres de demander la fourniture de services d'appui aux réunions et aux conférences [sous-programme 2 (New York)], la mise à la disposition des États Membres, sur la plateforme e-deleGATE, des décisions de l'Assemblée générale dans les langues officielles [sous-programme 3 (New York)] et l'affinement de solutions de secours qui permettront de fournir de manière constante des services d'appui aux réunions et d'interprétation universellement accessibles, indépendamment des modalités de travail (sous-programme 4 dans tous les centres de conférence).
- 2.13 Sachant qu'il faut privilégier l'amélioration continue et répondre aux besoins et aux demandes des États Membres, on a continué de tirer parti de manière systématique, dans le projet de plan-programme pour 2023, des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés au programme en raison de la pandémie. Le Département veillera à pouvoir s'adapter rapidement à l'évolution de la situation et fera du télétravail, partiel ou non, une modalité de prestation de service courante en ce qui concerne les services de documentation et de réunion. Il est cependant supposé que les conditions opérationnelles se sont améliorées et que les activités prescrites pourront être menées à bien selon les modalités en vigueur par le passé. Toute modification apportée aux produits prévus sera conforme aux objectifs, aux stratégies et aux mandats et il en sera rendu compte dans la partie consacrée à l'exécution du programme.
- 2.14 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, le Département continuera de collaborer avec un réseau de 23 universités qui ont conclu avec l'ONU des mémorandums d'accord sur la formation des candidates et candidats aux concours de recrutement à des postes linguistiques, des accords d'adhésion et des accords de formation pratique à distance.
- 2.15 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Département continuera de fournir des services fonctionnels et techniques de secrétariat à la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications, instance internationale et réseau de cadres d'organisations internationales employant des prestataires de services de conférence et de services linguistiques, dont il assure la présidence permanente.
- 2.16 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2023 :
  - a) les informations sur les changements apportés au calendrier des conférences et des réunions et aux programmes de travail des organes intergouvernementaux et des organes d'experts sont communiquées en temps opportun et conformément au règlement intérieur des organes concernés ;
  - b) le nombre de réunions non inscrites au calendrier ne dépasse pas celui de 2019, année qui a servi de base à la formulation des hypothèses budgétaires actuelles et des besoins en ressources, puisqu'en 2021 un certain nombre de réunions ont été reportées, reprogrammées ou annulées ;
  - c) les sessions extraordinaires, y compris les sessions extraordinaires d'urgence, sont programmées suffisamment à l'avance ;

- d) la prestation de services aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres continue d'être assurée « en fonction des disponibilités » ;
  - e) la soumission de documents imprévus revêtant un rang de priorité élevé est réduite au minimum ;
  - f) dans l'ensemble, les parties concernées respectent les engagements et les obligations découlant des règles établies en matière de présentation des documents et de demandes de réunion, ce qui facilite la planification et la mobilisation des capacités linguistiques ;
  - g) les progrès et innovations techniques se poursuivent et facilitent la fourniture de services de conférence, ce qui prête une plus grande efficacité aux procédures opérationnelles institutionnelles ;
  - h) les chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris celles relatives aux services de traduction contractuels, au matériel informatique et aux solutions technologiques, fonctionnent bien : il est ainsi possible de s'approvisionner à l'étranger et d'obtenir les biens et services en temps voulu.
- 2.17 Le Département prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient.
- 2.18 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap et guidé par les résolutions [73/341](#) et [74/253](#) de l'Assemblée générale, le Département continuera d'adapter et d'affiner ses systèmes d'inscription, ses plateformes de gestion des conférences, ses flux de travail, la disposition des sièges et les services de conférence, afin d'aider les représentants et les participantes et participants handicapés à contribuer sur un pied d'égalité aux travaux de l'ONU.

## **Exécution du programme en 2021**

### **Conséquences de la pandémie**

- 2.19 La poursuite de la pandémie en 2021 a eu des conséquences sur l'exécution des mandats, en particulier il a fallu adapter les modalités de planification et de coordination des réunions et de la documentation dans tous les sous-programmes. Compte tenu de l'évolution de la situation et des directives de sécurité, il a fallu adapter le calendrier des réunions fréquemment et rapidement et revoir le calendrier de soumission de la documentation, ce qui bien souvent a laissé peu de temps pour revoir les capacités de traduction à la hausse ou à la baisse et ainsi faire face aux fluctuations de la charge de travail. La soumission de documents non planifiés a eu une incidence sur le calendrier de traitement, mais les membres du personnel ont tiré parti des outils en ligne mis au point par le Département, en particulier eLUNa, pour assurer la publication de tous les documents en temps voulu.
- 2.20 Pour aider les États Membres à faire face à la pandémie, le Département s'est fondé sur ses objectifs d'ensemble : il a fourni des services d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux et de publication et assuré le service des séances à distance ou selon des modalités hybrides qui sont venus compléter les services traditionnellement fournis sur place. Tous sous-programmes confondus, le Département a adapté ses méthodes de travail tout au long de 2021 pour soutenir des réunions tenues en ligne ou en présentiel.

### **Textes des organes délibérants définissant les mandats**

- 2.21 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

*Résolutions de l'Assemblée générale*

43/222 A à E ; 76/237	Plan des conférences	74/303	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
50/11 ; 73/346	Multilinguisme		

**Gestion des conférences (New York)***Résolutions de l'Assemblée générale*

A/520/Rev.18	Règlement intérieur de l'Assemblée générale (article 56)
--------------	--

*Conseil économique et social*

E/5715/Rev.2	Règlement intérieur du Conseil économique et social (article 32)
--------------	--

*Mandats définis par le Conseil de sécurité*

96/Rev.7	Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité (article 41)
----------	--

**Gestion des conférences (Genève)***Résolutions de l'Assemblée générale*

174 (II)	Création d'une Commission du droit international	63/263, sect. VI	Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 : prévisions révisées pour tenir compte de l'entrée en vigueur de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et du Protocole facultatif s'y rapportant
1166 (XII)	Assistance internationale en faveur des réfugiés relevant du mandat du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés		
1722 (XVI) S-10/2	Question du désarmement Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale	66/134 ; 69/153 ; 71/171	Élargissement de la composition du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
34/83 L	Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : Comité du désarmement	68/1	
48/189	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	68/268	Renforcement et amélioration du fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels des droits de l'homme
60/184	Commerce international et développement		Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes
60/251 ; 63/160 62/193 ; 66/201	Conseil des droits de l'homme Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique	69/9 ; 71/11	

*Mandats définis par la Conférence du désarmement*

CD/8	Règlement intérieur de la Conférence du désarmement
------	---

*Résolutions du Conseil économique et social*

36 (IV)	Commission économique pour l'Europe	2006/38	Plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l'Europe et mandat révisé de la Commission
---------	-------------------------------------	---------	---

**Gestion des conférences (Vienne)**

*Résolutions de l'Assemblée générale*

913 (X)	Effets des rayonnements ionisants	58/4	Convention des Nations Unies contre la corruption
1472 (XIV) A ; 69/85	Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace	68/1	Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social
1145 (XII)	Accord régissant les relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'Agence internationale de l'énergie atomique	71/192	Suite à donner au treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et préparatifs du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale
2152 (XXI)	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel		
2205 (XXI)	Création de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	74/247	Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles
40/243	Plan des conférences		
50/245	Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	76/229	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquante-quatrième session
55/25	Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée		
55/255	Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée		

*Résolutions du Conseil économique et social*

9 (I)	Commission des stupéfiants	1991/39	Fonctionnement de la Commission des stupéfiants et ordre du jour provisoire de sa trente-cinquième session
1985/11	Coopération en vue de lutter contre le trafic illicite et l'abus des drogues dans la région africaine	1992/1	Création de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
1987/34	Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes	1993/36	Fréquence des réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues, Europe, et dispositions à prendre pour ces réunions
1988/14	Élargissement de la composition de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient	Décision 2009/251	Fréquence et durée des reprises des sessions de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
1988/15	Réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues : Asie et Pacifique, Afrique, Amérique latine et Caraïbes	Décision 2011/259	Reprises de session conjointes de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
1990/30	Institution d'une Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Europe		

*Organe international de contrôle des stupéfiants*

Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988
Convention sur les substances psychotropes de 1971	Règlement intérieur de l'Organe

*Résolutions de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption*

3/1	Mécanisme d'examen	3/2	Mesures préventives
-----	--------------------	-----	---------------------

## Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble

3/3	Recouvrement d'avares	4/2	Organisation de réunions de groupes d'experts intergouvernementaux à composition non limitée pour le renforcement de la coopération internationale
-----	-----------------------	-----	--

### Résolutions et décisions de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

Décision 2/6	Activités d'assistance technique	7/1	Renforcement de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant
Décision 3/2	Application des dispositions relatives à la coopération internationale dans la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée	8/2	Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant

### Gestion des conférences (Nairobi)

#### Résolutions de l'Assemblée générale

73/239	Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)	76/208	Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement
--------	--	--------	---

### Produits

2.22 On trouvera dans le tableau 2.1 les produits de portée générale retenus pour le programme.

Tableau 2.1

#### Produits de portée générale retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b> (nombre de documents)	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
1. Rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences	1	1	1	1
2. Rapport du Secrétaire général sur le multilinguisme	1	1	–	–
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>23</b>	<b>8</b>	<b>22</b>	<b>22</b>
Réunions ou séances :				
3. Séances de l'Assemblée générale sur le multilinguisme	1	–	–	–
4. Séances du Comité des conférences, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de la Cinquième Commission consacrées au point de l'ordre du jour relatif au plan des conférences	16	4	16	16
5. Séances du Comité du programme et de la coordination, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de la Cinquième Commission consacrées à la planification des programmes et au cycle budgétaire	6	4	6	6

---

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

---

**C. Activités de fond**

**Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause** : séances de la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications, comptant avec la participation de 60 entités environ ; établissement d'un cadre d'orientation stratégique sur le multilinguisme au niveau du Secrétariat de l'ONU.

**D. Activités de communication**

**Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information** : six journées de la langue, deux célébrations au niveau international concernant les langues et célébrations concernant le multilinguisme organisées selon les orientations de l'Assemblée générale ; huitième Conférence ONU-universités partenaires, qui sera organisée en 2023 par une université du réseau des universités partenaires, sur la base des orientations données par le Bureau du Secrétaire général adjoint.

**Relations extérieures et relations avec les médias** : dans le prolongement des responsabilités du Coordonnateur pour le multilinguisme, réunions avec des groupes linguistiques et des organisations internationales, sur demande.

**Plateformes numériques et contenus multimédias** : contenu multilingue pour les sites Web et les comptes du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences sur les médias sociaux, notamment ceux concernant le programme de collaboration avec les universités et le multilinguisme.

**E. Activités d'appui**

**Correspondance et services de documentation** : services de documentation (110 documents autres que ceux destinés aux organes délibérants) ; services de correspondance, notamment en ce qui concerne les notes verbales et la correspondance officielle que le Secrétaire général et les départements entretiennent avec les États Membres.

---

**Activités d'évaluation**

- 2.23 Les évaluations qui ont été menées à bien en 2021 et dont la liste est donnée ci-après ont orienté l'établissement du projet de plan-programme pour 2023 :
- a) évaluation portant sur les activités d'édition et de publication assistée par ordinateur et de traitement de texte dans les quatre centres de conférence du Département (sous-programme 3) ;
  - b) évaluation de la productivité des services d'édition à New York (sous-programme 3) ;
  - c) évaluation de l'autorévision supervisée à Genève (sous-programme 3).
- 2.24 Il a été tenu compte des résultats et des enseignements des évaluations mentionnées plus haut au moment de l'établissement du projet de plan-programme pour 2023. Par exemple, l'une des recommandations issues de l'évaluation portant sur les activités d'édition et de publication assistée par ordinateur et de traitement de texte a trait à l'établissement d'une liste rationalisée et simplifiée de tâches bien définies, à l'usage des quatre centres de conférence.
- 2.25 Il est prévu de procéder aux évaluations ci-après en 2023 :
- a) gestion des conférences (New York) : gestion du flux de traitement des résolutions de l'Assemblée générale ;
  - b) Division de la gestion des conférences (Genève) : évaluation de l'effet que des fonctions autres que l'interprétation, les congés et les congés de maladie ont sur les normes relatives à la charge de travail des interprètes ;
  - c) Service de la gestion des conférences (Vienne) : évaluation de PaperSmart et de la distribution de documents ;
  - d) Division des services de conférence (Nairobi) : évaluation des services de rédaction de rapports.

## Programme de travail

### Sous-programme 1

#### Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social

#### Objectif

- 2.26 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer l'efficacité et l'efficacit  des d lib rations et de la prise de d cisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conf rences des Nations Unies.

#### Strat gie

- 2.27 Pour contribuer   la r alisation de l'objectif, le D partement m nera les activit s suivantes dans le cadre du sous-programme :
- fourniture de services techniques de secr tariat et de coordination de l'appui fonctionnel destin s aux organes intergouvernementaux, tels que l'Assemblée g n rale, le Bureau de l'Assemblée, la Premi re Commission, la Commission des questions politiques sp ciales et de la d colonisation (Quatri me Commission), la Deuxi me Commission, la Troisi me Commission et divers organes subsidiaires et organes ad hoc, le Conseil  conomique et social et ses forums et organes subsidiaires et ad hoc, le Conseil de tutelle, et   des conf rences et r unions ad hoc et sessions extraordinaires des Nations Unies ;
  - fourniture de conseils en mati re de proc dure, d'informations de fond et d'informations analytiques et historiques ;
  - renforcement des logiciels n cessaires   l'ex cution du sous-programme, en r ponse aux demandes  manant des  tats Membres, notamment du portail e-deleGATE, qui sera disponible dans les langues officielles de l'ONU et permettra de capturer les  changes entre les diff rents organes intergouvernementaux.
- 2.28 Le travail qui sera ainsi effectu  devrait avoir les r sultats suivants :
- le d roulement des r unions des organes intergouvernementaux sera facilit  ;
  - les d l gations auront plus ais ment acc s   des services de secr tariat ;
  - les fonctions propos es aux d l gations sur le portail e-deleGATE seront plus conviviales.

#### Ex cution du programme en 2021

##### **Les d clarations pr enregistr es ont permis   un plus grand nombre de chefs d' tat et de gouvernement de participer, malgr  la COVID-19, au d bat g n ral de la soixante-seizi me session de l'Assemblée g n rale**

- 2.29 Dans sa d cision [75/273](#), l'Assemblée g n rale a d cid , sans que cela cr e de pr c dent pour les futurs d bats g n raux, que chaque  tat Membre, chaque  tat observateur et l'Union europ enne pouvaient pr senter une d claration pr enregistr e de leur chef d' tat, vice-pr sident ou vice-pr sidente, princesse ou prince h ritier, chef de gouvernement, ministre ou vice-ministre, qui serait diffus e dans la salle de l'Assemblée g n rale lors du d bat g n ral de sa soixante-seizi me session, apr s un mot d'introduction de leur repr sentante ou repr sentant physiquement pr sent dans la salle. L' quipe charg e de l'ex cution du sous-programme a conseill  le Pr sident de l'Assemblée g n rale sur l' tablissement du projet de d cision et aid  le Pr sident ainsi que les  tats Membres, les  tats observateurs et l'Union europ enne   donner suite   la d cision. Elle a facilit  la soumission de d clarations pr enregistr es et contribu    ce que tous les  tats Membres aient la possibilit  de participer au d bat g n ral malgr  la pand mie.

2.30 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.2).

Tableau 2.2  
**Mesure des résultats**

<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>	<i>2021 (résultat effectif)</i>
Nombre de déclarations faites par : des chefs d'État : 81 des vice-présidents, des princes héritiers ou des princesses héritières : 6 des chefs de gouvernement : 42 Nombre total de déclarations : 129	Nombre de déclarations faites par : des chefs d'État : 102 des vice-présidents, des princes héritiers ou des princesses héritières : 1 des chefs de gouvernement : 55 Nombre total de déclarations : 158	Nombre de déclarations faites par : des chefs d'État : 99 des vice-présidents, des princes héritiers ou des princesses héritières : 3 des chefs de gouvernement : 51 Nombre total de déclarations : 153
Il n'y a pas eu de déclaration préenregistrée	Il n'y a pas eu de déclaration préenregistrée	Y compris les déclarations préenregistrées par : des chefs d'État : 40 des vice-présidents, des princes héritiers ou des princesses héritières : 1 des chefs de gouvernement : 31 Nombre total de déclarations préenregistrées : 72

**Résultat 1 : les délégations utilisent les nouveaux services proposés sur le portail e-deleGATE**

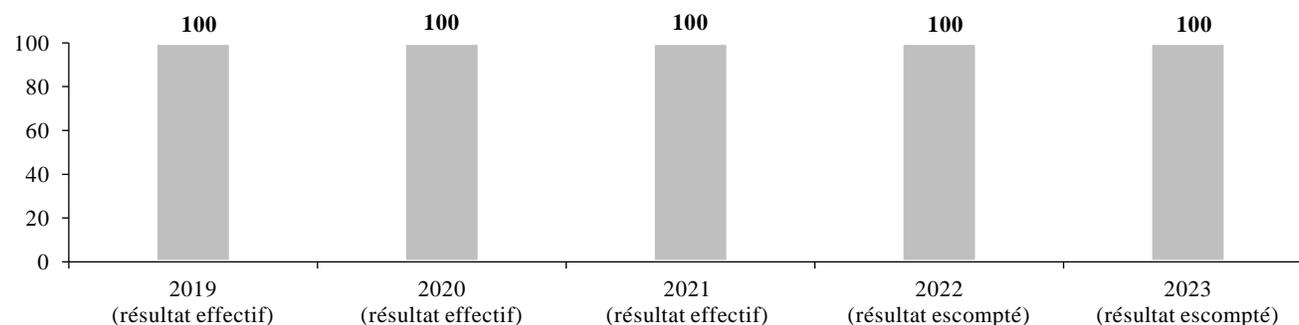
**Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

- 2.31 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à l'efficacité et à l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts ; ce travail a pris la forme d'une aide fournie pendant les réunions et de la mise à la disposition des délégations de nouveaux modules ou services sur le portail e-deleGATE, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée, à savoir un taux de satisfaction de 100 %.
- 2.32 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.I).

Figure 2.I

**Mesure des résultats : maintien de la proportion de membres du bureau et de représentants des États Membres se déclarant satisfaits**

(En pourcentage)



*Note* : Les résultats obtenus en 2021 sont également attestés par des lettres émanant d'organes subsidiaires, qui ont indiqué avoir tiré parti du portail e-deleGATE, et par l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 75/325, dans laquelle elle a prié le Secrétariat de continuer d'améliorer, d'harmoniser et de regrouper les services électroniques fournis aux États Membres sur le portail e-deleGATE en vue de créer pour les représentantes et représentants un véritable espace de travail en ligne, dans les six langues officielles, l'objectif étant de faire des économies, de réduire l'empreinte écologique et d'améliorer la distribution des documents.

**Résultat 2 : mise à la disposition des participants aux réunions intergouvernementales de modalités procédurales élargies**

**Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

- 2.33 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a facilité la tenue, en présentiel ou non, de réunions intergouvernementales, grâce à l'ajout d'outils et de méthodes à l'ensemble de services standard, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.34 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.3).

Tableau 2.3

**Mesure des résultats**

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
Modalités existantes pour les réunions intergouvernementales	Mise en service de nouveaux outils à la demande des États Membres	Utilisation par les États Membres de nouveaux outils, notamment pour les déclarations préenregistrées, la réception électronique des projets de résolution et les consultations virtuelles sur les projets de résolution	Généralisation de l'utilisation des nouveaux outils dans les procédures intergouvernementales	Adoption accrue des nouveaux outils et réactions positives des États Membres

**Résultat 3 : Gain d'efficacité, le dénombrement des suffrages n'entraînant pas de suspension de séance et le temps ainsi dégagé étant mis à profit pour faire avancer les travaux**

**Projet de budget-programme pour 2023**

2.35 Lorsqu'un vote au scrutin secret est organisé pour les élections des membres des organes intergouvernementaux, les séances sont normalement suspendues, dans certains cas pendant plus d'une heure, le temps que les suffrages soient dénombrés. À la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, les organes ont commencé à optimiser le temps qui leur était imparti, lorsque cela était possible, en s'abstenant de lever la séance pendant que les suffrages étaient dénombrés et en consacrant le temps ainsi dégagé à l'examen de différentes questions. Par exemple, les grandes commissions ont tenu des séances en marge du dépouillement des bulletins de vote pour l'élection à la présidence de l'Assemblée générale. Pendant le dépouillement des bulletins de vote pour l'élection de membres du Conseil économique et social, l'Assemblée a examiné les points 7 (Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour : rapports du Bureau) et 111 (Prévention du crime et justice pénale).

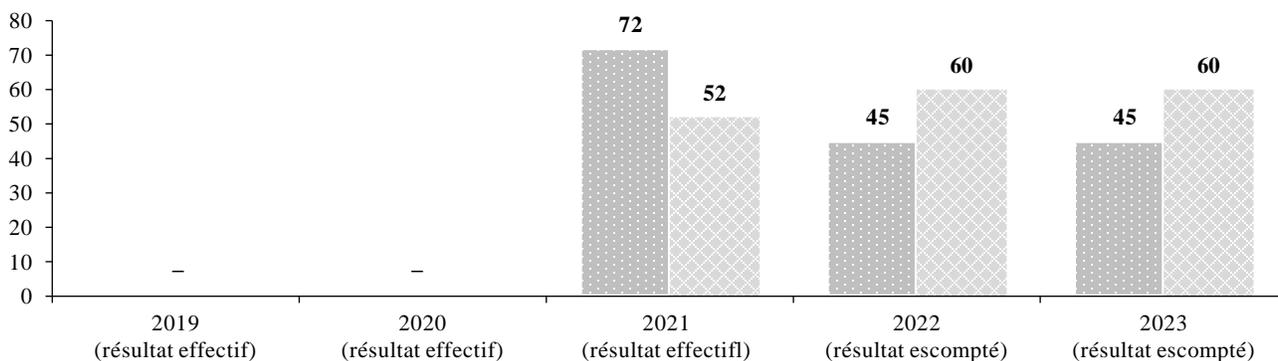
*Enseignements tirés et changements prévus*

2.36 Les enseignements tirés sont les suivants : le fait que les travaux se soient poursuivis en marge du dépouillement des bulletins de vote a permis d'optimiser le temps imparti aux séances d'organes intergouvernementaux et l'utilisation des ressources. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on généralisera ces modalités de sorte que les représentantes et représentants des États Membres puissent travailler plus efficacement.

2.37 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.II).

Figure 2.II

**Mesure des résultats : temps, en minutes, consacré à la poursuite des travaux en marge du dépouillement des bulletins de vote pour le premier tour de scrutin de l'élection de membres non permanents du Conseil de sécurité et de 18 membres du Conseil économique et social**



- Élection de membres non permanents du Conseil de sécurité (examen de différentes questions en marge du dénombrement des suffrages)
- Élection de membres du Conseil économique et social (poursuite des travaux en marge du dénombrement des suffrages)

Note : Les suspensions de séance intervenues pendant la soixante-treizième session en 2019 ont été de 45 minutes pour le dépouillement des bulletins de vote concernant l'élection au Conseil de sécurité et de 70 minutes pour celui relatif à l'élection au Conseil économique et social ; en 2020, comme prévu par l'Assemblée générale dans sa décision 74/557, un vote au scrutin secret a été organisé, sans qu'une séance plénière soit organisée.

**Produits**

2.38 On trouvera dans le tableau 2.4 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.4

## Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b> (nombre de documents)	<b>255</b>	<b>199</b>	<b>263</b>	<b>197</b>
Documents :				
1. Documents de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires	175	102	175	102
2. Documents du Conseil économique et social et ses forums et organes subsidiaires et ad hoc	75	86	75	90
3. Conférences des Nations Unies	4	10	12	5
4. Conseil de tutelle	1	1	1	–
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>868</b>	<b>805</b>	<b>905</b>	<b>811</b>
5. Séances de l'Assemblée générale réunie en plénière, du Bureau de l'Assemblée et du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale	300	370	300	363
6. Conférences des Nations Unies	15	16	33	–
7. Séances de la Première Commission	33	22	33	33
8. Séances de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)	30	18	30	30
9. Séances de la Deuxième Commission	32	29	32	24
10. Séances de la Troisième Commission	58	47	58	56
11. Séances des autres organes subsidiaires de l'Assemblée générale	155	63	175	63
12. Séances du Conseil économique et social	60	69	60	70
13. Réunions du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisées sous les auspices du Conseil économique et social	20	24	20	24
14. Forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement	10	8	10	10
15. Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable	4	4	4	4
16. Séances des organes subsidiaires du Conseil économique et social	150	134	150	134
17. Séance plénière du Conseil de tutelle	1	1	–	–
<b>B. Création et transfert de connaissances</b>				
<b>Publications</b> (nombre de publications)	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
18. Guide à l'usage des délégations	1	1	1	1
<b>C. Activités de fond</b>				
<b>Bases de données et supports numériques</b> : portails en ligne tels que e-deleGATE qui sont utilisés par 35 organes intergouvernementaux environ.				

## Gestion des conférences (New York)

### Sous-programme 2

#### Planification et coordination des services de conférence

##### Objectif

- 2.39 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à New York.

##### Stratégie

- 2.40 Pour contribuer à la réalisation de cet objectif, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme, en tirant parti des outils de gestion des conférences (gMeets et gDoc) et des données :
- a) on utilisera au mieux les capacités des services d'appui aux réunions et de documentation de manière coordonnée au niveau mondial, en répondant aux besoins des utilisateurs dans tous les centres de conférence et en assurant une gestion, un suivi et une évaluation intégrés des services de conférence ;
  - b) on fournira un appui technique et fonctionnel au Comité des conférences par un recours accru au portail e-deleGATE ;
  - c) on continuera d'assurer la coordination centralisée des activités d'évaluation et de gestion des risques et de mettre à la disposition des responsables des données fiables et de qualité, qui éclaireront la prise de décisions et le suivi des résultats. On s'attachera également à assurer la continuité des opérations dans toutes les activités.
- 2.41 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) les besoins des États Membres seront satisfaits grâce à des services de conférence plus réactifs, plus rapides, plus efficaces et mieux adaptés aux besoins des utilisateurs ;
  - b) les délibérations au sein des mécanismes intergouvernementaux seront facilitées ;
  - c) tous les services destinés aux États Membres reposeront sur des procédures de fonctionnement normalisées bien établies, éprouvées et complétées par des systèmes informatiques ;
  - d) la publication des documents sera assurée en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles.

## Exécution du programme en 2021

### Le portail One-Stop Shop a permis de répondre aux nouveaux besoins nés de la pandémie de COVID-19

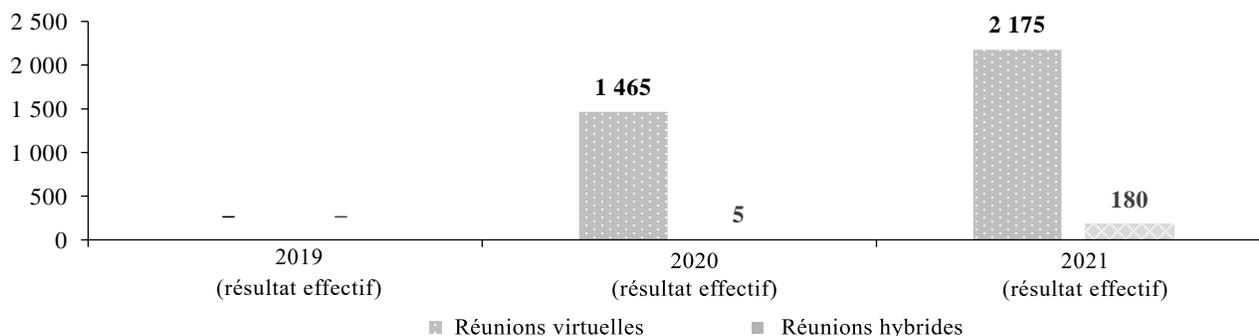
- 2.42 En 2021, on s'est attaché, dans le cadre du sous-programme, à assurer la continuité des opérations durant la pandémie par des mesures visant à faciliter les réunions virtuelles et hybrides. Le portail One-Stop Shop a offert aux clients de nouvelles fonctionnalités qui leur ont permis de pouvoir demander ces nouveaux types de réunions, grâce à quoi les mécanismes intergouvernementaux ont pu continuer de mener leurs travaux. Une nouvelle fonctionnalité a permis aux clients de réserver des salles virtuelles au Siège et dans tous les lieux d'affectation, tandis que de nouvelles applications pour la planification et la gestion des réunions virtuelles et hybrides ont permis aux fonctionnaires des services de conférence de repérer les demandes de réunions nécessitant des services d'interprétation simultanée à distance. Ces nouvelles fonctionnalités ont été raccordées à gMeets de

façon que les données concernant les réunions soient immédiatement enregistrées et diffusées partout. Les clients ont pu également continuer de participer aux réunions prévues dans le cadre des mécanismes intergouvernementaux malgré les imprévus dus à la pandémie. En 2021, le portail a traité au total 2 175 demandes de réunions virtuelles et 180 demandes de réunions hybrides.

2.43 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.III).

Figure 2.III

**Mesure des résultats : nombre de demandes de réunions virtuelles et hybrides faites au moyen du portail One-Stop Shop**



**Résultats escomptés pour 2023**

**Résultat 1 : amélioration de la disponibilité des documents multilingues pour les États Membres**

**Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

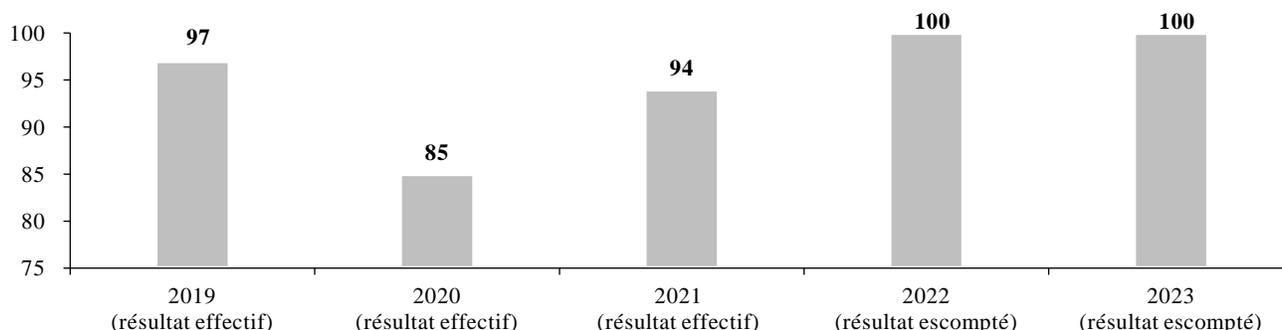
2.44 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 94 % des documents soient publiés en temps voulu dans toutes les langues officielles, ce qui est en deçà de la cible fixée (100 %). La cible n'a pas été atteinte en raison de l'incertitude qui, du fait de la pandémie, a continué de peser sur les dates de réunion, les augmentations soudaines de la charge de travail découlant des modifications de dates ayant conduit à redéfinir les priorités dans la gestion des travaux pour faire en sorte que tous les rapports soient publiés avant le début des nouvelles dates de session.

2.45 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.IV).

Figure 2.IV

**Mesure des résultats : publication en temps voulu des documents destinés aux organes délibérants**

(En pourcentage)



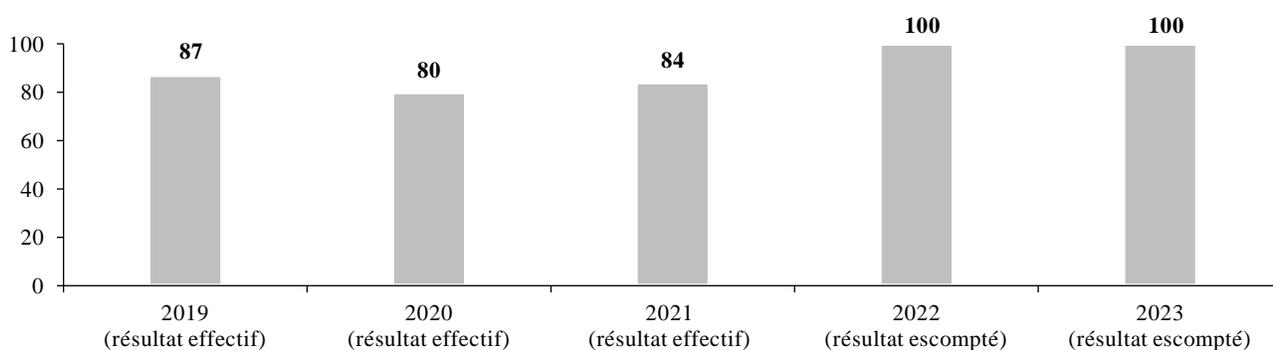
**Résultat 2 : une préparation complète, éprouvée et sans faille propre à garantir la continuité des opérations dans tous les domaines de la gestion des conférences**

**Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

- 2.46 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 84 % des réunions programmées se tiennent effectivement, ce qui est en deçà de la cible fixée (100 %). La cible n'a pas été atteinte principalement en raison de la pandémie, le calendrier des réunions ayant été souvent modifié compte tenu de l'évolution de la situation et les organisateurs ayant annulé plusieurs réunions.
- 2.47 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.V).

Figure 2.V

**Mesure des résultats : pourcentage de réunions programmées effectivement tenues**



**Résultat 3 : des gains d'efficacité et une plus grande transparence dans les services de gestion des conférences et autres manifestations**

**Projet de budget-programme pour 2023**

- 2.48 Le sous-programme contribue à un projet du Département visant à mieux exploiter les quatre principaux progiciels du module d'Umoja-Extension 2 consacré à la gestion des conférences et autres manifestations : gMeets, eAPG, gDoc et Indico.UN. À l'heure actuelle, les services de conférence sont exécutés dans le cadre d'une quasi-chaîne logistique, plusieurs équipes coordonnant la planification, la prestation et la facturation de ces services et l'allocation des ressources. Pour établir la facture finale d'un service, les utilisateurs traitent le même ensemble de données avec différents systèmes, ce qui entraîne un chevauchement des activités et aboutit parfois à des incohérences dans les données. Le projet vise à unifier les différentes procédures comptables de façon à les simplifier, à gagner en efficacité et à mieux gérer les capacités dans tous les domaines relevant des services d'appui aux réunions et de documentation, l'accent étant mis sur l'accès aux données des systèmes sources.

*Enseignements tirés et changements prévus*

- 2.49 L'enseignement tiré est le suivant : compte tenu du grand nombre de parties prenantes et de l'ampleur du projet, il faut gérer le changement de façon structurée, le but étant de formaliser et de simplifier les procédures d'exécution de tâches et d'élaborer un régime de gouvernance des données applicable aux progiciels du Département. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on s'attachera, en collaboration avec les parties prenantes, à recenser les besoins des utilisateurs et les besoins opérationnels, ce qui devrait permettre de relier et d'harmoniser les données entre les différents systèmes. Une seule procédure automatisée de facturation viendra remplacer les différentes tâches de recouvrement de coûts et de facturation effectuées aujourd'hui manuellement, grâce à quoi le service rendu sera plus cohérent, plus rapide et plus transparent.

2.50 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.5).

Tableau 2.5  
**Mesure des résultats**

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
–	–	Analyse de la chaîne logistique et des parties prenantes	Pour déterminer les domaines d'interopérabilité entre les systèmes de gestion des conférences et autres manifestations, on identifie les données de base, les données de traitement administratif et les données de référence en vue d'améliorer les procédures d'exécution de tâches et de disposer de structures de données simplifiées et harmonisées au sein de ces systèmes et avec Umoja et Inspira	Tous les centres de conférence ont accès à un service de facturation unique, efficient et intégré, ce qui réduit le nombre d'erreurs et le recours aux tâches manuelles  Les États Membres exercent mieux leur contrôle grâce à une plus grande transparence et à une meilleure traçabilité des opérations financières

## Produits

2.51 On trouvera dans le tableau 2.6 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.6  
**Sous-programme 2 (New York) : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie**

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>12</b>
1. Rapport du Comité des conférences	1	1	1	1
2. Rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences	1	1	1	1
3. Note du Secrétariat sur le calendrier des conférences et réunions	2	2	2	2
4. Documents destinés au Comité des conférences	7	7	6	7

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
5. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale : état de la documentation destinée à l'Assemblée	1	1	1	1
<b>Services fonctionnels pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
6. Réunions du Comité des conférences	11	3	11	11
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>12 700</b>	<b>4 493</b>	<b>12 700</b>	<b>12 700</b>
7. Séances du Conseil de sécurité et de ses comités des sanctions et groupes de travail subsidiaires	750	603	750	750
8. Séances de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions et organes subsidiaires	3 200	2 379	3 200	3 200
9. Séances du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et commissions techniques	750	591	750	750
10. Réunions des missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU	3 130	223	3 130	3 130
11. Autres réunions	4 870	697	4 870	4 870
<b>B. Création et transfert de connaissances</b>				
<b>Activités ou documentation techniques</b> (nombre d'activités ou de documents)	<b>251</b>	<b>251</b>	<b>251</b>	<b>251</b>
12. <i>Journal des Nations Unies</i>	251	251	251	251
<b>C. Activités de fond</b>				
<b>Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause</b> : consultations avec cinq membres du Bureau sur des questions liées au Comité des conférences, notamment la composition du Bureau, le programme de la session de fond et les demandes de dérogation au calendrier des réunions présentées au Comité ; réunions du Bureau et séances d'information destinées aux 20 membres du Comité des conférences.				
<b>Bases de données et supports numériques</b> : portail One-Stop Shop (composante de gMeets) permettant aux États Membres de demander des services d'appui aux réunions et aux conférences.				
<b>D. Activités de communication</b>				
<b>Plateformes numériques et contenus multimédias</b> : site Web du <i>Journal des Nations Unies</i> (journal quotidien publié pendant 251 jours ouvrables) et site Web du calendrier des conférences et des réunions, disponibles dans les six langues officielles et accessible sur des appareils mobiles.				

### Sous-programme 3 Services de documentation

#### Objectif

- 2.52 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à New York.

#### Stratégie

- 2.53 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on fera ce qui suit, en collaboration avec les autres centres de conférence :
- a) on continuera d'assurer des services de documentation multilingues, notamment des services de traduction, d'édition, de publication assistée par ordinateur et de correspondance, et

- d'améliorer la qualité et le respect des délais en tirant parti des possibilités qu'offre la technologie, en optimisant les flux de travail, en veillant à l'adéquation entre charge de travail et capacités et en faisant en sorte que le personnel se forme pour étoffer ses compétences ;
- b) on continuera de mettre en service de nouveaux systèmes de gestion de la charge de travail et du personnel et de revoir les profils d'emploi de sorte qu'ils prennent mieux en compte les évolutions technologiques ;
  - c) on continuera de renforcer les mécanismes de gestion de la performance et d'assurance qualité, de resserrer la collaboration avec les universités et d'améliorer les méthodes de recrutement, notamment en organisant des concours à distance ;
  - d) on continuera de diriger des projets d'innovation mondiaux dans des domaines liés à la documentation, notamment gText et gDoc 2.0, à la gestion des connaissances et à la formation afin de pouvoir mieux planifier et mieux traiter dans les délais impartis la documentation multilingue et de développer les compétences du personnel linguistique pour lui permettre de satisfaire aux exigences de qualité ;
  - e) on continuera de tenir à jour et d'enrichir UNTERM, le portail accessible en ligne dans lequel est consignée toute la terminologie officielle ;
  - f) on continuera de convertir les diverses catégories de documents dans un format lisible par machine, le but étant de mettre au point des services d'information qui exploiteront dans toute leur richesse les connaissances de l'Organisation.
- 2.54 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) des documents de qualité seront disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les langues officielles, conformément aux mandats définis ;
  - b) la terminologie officielle sera utilisée de manière cohérente dans les langues officielles ;
  - c) des documents lisibles par machine seront produits.

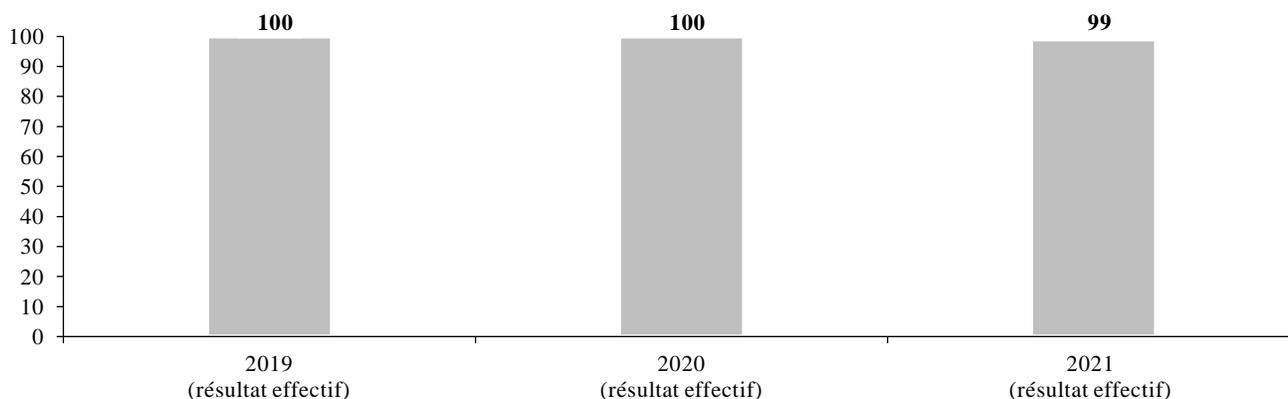
## Exécution du programme en 2021

### **Les services de documentation ont produit en temps voulu et de manière durable une documentation de qualité dans les langues officielles**

- 2.55 Dans sa résolution [75/252](#), l'Assemblée générale a décidé de porter de 5 à 5,8 pages par jour la norme de production des services de traduction, compte tenu de l'évolution des méthodes de travail et des technologies depuis l'ère préinformatique. Pour exécuter ce mandat, le sous-programme a, en collaboration avec les sous-programmes concernés des autres centres de conférence, examiné les documents retraçant l'historique de la norme de production depuis 1948 et les technologies novatrices actuellement utilisées et établi des coefficients applicables à la traduction, à l'autorévision et à la révision, en tenant compte de la nouvelle approche de la révision et de l'adoption d'un nouvel outil d'évaluation et de formation des nouveaux traducteurs. Des mesures ont également été prises pour permettre aux fonctionnaires de s'adapter sans heurt à la nouvelle norme, compte tenu notamment de la pandémie et des perturbations qu'elle a entraînées. L'augmentation de la norme de production a permis au sous-programme de mieux exploiter les capacités de ses équipes internes, ce qui a contribué à préserver la célérité et la qualité des services fournis et à assurer la publication simultanée de la documentation dans les langues officielles.
- 2.56 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.VI).

Figure 2.VI  
**Mesure des résultats : publication simultanée de la documentation dans les langues officielles**

(En pourcentage)



### Résultats escomptés pour 2023

#### Résultat 1 : l'innovation en marche dans les services de documentation : production de documents lisibles par machine

##### Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 2.57 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a facilité la publication des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.58 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.7).

Tableau 2.7  
**Mesure des résultats**

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
Publication à titre d'essai de résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies	Publication des résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies et exploitation de ces résolutions dans des rapports interactifs permettant de représenter visuellement les données, sous forme	Publication des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social dans un format lisible par machine	Utilisation des documents lisibles par machine et d'autres sources de données aux fins de la poursuite de l'automatisation des tâches, y compris de la production de documents individuels et de recueils	Mise à la disposition des États Membres, sur la plateforme e-deleGATE, des décisions de l'Assemblée générale dans les langues officielles

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
de graphiques ou autres				

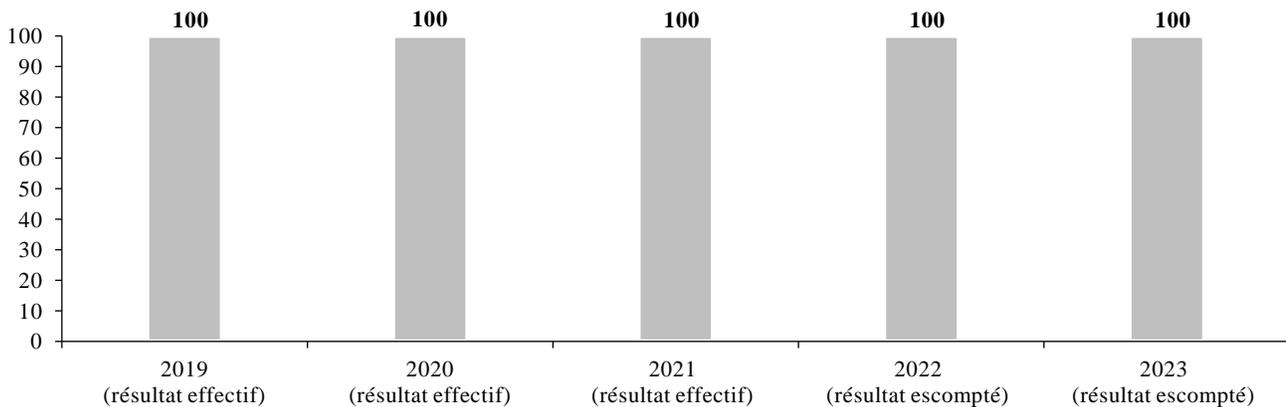
**Résultat 2 : la qualité en marche**

**Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

- 2.59 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à assurer la qualité de la documentation multilingue destinée aux organes délibérants, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée, à savoir un taux de satisfaction de 100 % parmi les États Membres.
- 2.60 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.VII).

Figure 2.VII

**Mesure des résultats : pourcentage d'États Membres satisfaits de la qualité des documents**



**Résultat 3 : polyvalence et multilinguisme : publication dans les délais prescrits de la documentation destinée aux organes délibérants**

**Projet de budget-programme pour 2023**

- 2.61 La qualité de la traduction dans les langues officielles dépend de la qualité du texte original. Environ 89 % des documents soumis et traités dans le cadre du sous-programme sont rédigés en anglais. Les éditeurs du Service anglais de traduction et d'édition veillent à assurer la clarté, l'exactitude, la logique et la cohérence des documents originaux devant être traduits. Ils sont aidés dans leur tâche par divers outils comme le Manuel de rédaction et d'édition en ligne et l'interface personnalisée d'eLUNa. La charge de travail étant très élevée, les traducteurs du Service anglais sont appelés à participer aux travaux d'édition pendant les pics d'activité. Toutefois, les logiciels actuels de gestion de documents ne permettent pas d'affecter facilement le personnel à différents types de tâches. La mise en service de gDoc 2.0, prévue pour 2022, réglera ce problème : dès 2023, le personnel du Service anglais sera en mesure d'effectuer sans encombre à la fois des tâches d'édition, de traduction et de rédaction de comptes rendus analytiques, selon les besoins. Un nouveau profil d'emploi [linguiste (anglais)] sera créé pour rendre compte de cette polyvalence, les concours visant à pourvoir les postes de traducteur-rédacteur de comptes rendus analytiques, d'éditeur et de rédacteur de procès-verbaux évaluant déjà les compétences requises dans ces domaines.

*Enseignements tirés et changements prévus*

- 2.62 L'enseignement tiré est le suivant : il est possible de mieux exploiter les nombreuses compétences déjà présentes dans le Service pour répondre aux besoins lors des pics d'activités. Compte tenu de

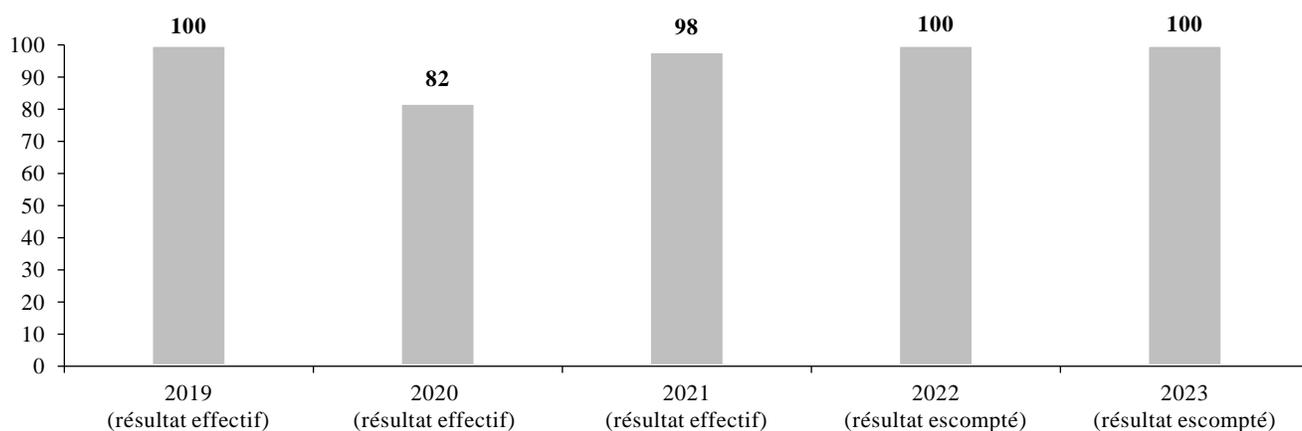
cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on s'attachera, en tirant parti du nouveau logiciel de gestion des documents et en posant un regard neuf sur le fonctionnement du Service, à faire en sorte que les membres du personnel exécutent des tâches de plus en plus diversifiées, ce qui permettra de pouvoir continuer à traiter les documents en interne et d'assurer leur publication dans les six langues officielles dans les délais impartis.

2.63 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.VIII).

Figure 2.VIII

**Mesure des résultats : traitement en temps voulu des documents destinés aux organes délibérants**

(En pourcentage)



**Produits**

2.64 On trouvera dans le tableau 2.8 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.8

**Sous-programme 3 (New York) : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b> (nombre de documents)	<b>340</b>	<b>130</b>	<b>223</b>	<b>223</b>
Comptes rendus analytiques de séances :				
1. Séances du Conseil de sécurité	20	9	18	18
2. Séances de l'Assemblée générale	210	104	150	150
3. Séances du Conseil économique et social	50	11	35	35
4. Autres réunions	60	6	20	20
<b>Services de documentation pour les réunions</b> (en milliers de mots)	<b>136 800</b>	<b>115 938</b>	<b>133 775</b>	<b>133 775</b>
Édition, traduction et publication assistée par ordinateur des documents suivants :				
5. Documents destinés au Conseil de sécurité	25 000	19 213	22 728	22 728
6. Documents destinés à l'Assemblée générale	88 200	75 540	90 440	90 440
7. Documents destinés au Conseil économique et social	20 400	15 343	18 557	18 557
8. Autres documents	3 200 <sup>a</sup>	5 842	2 050	2 050

**C. Activités de fond**

**Bases de données et supports numériques** : UNTERM, qui comprend quelque 400 000 fiches.

**E. Activités d'appui**

**Correspondance et services de documentation** : services de documentation destinés à 36 clients (édition, traduction et publication de documents autres que ceux destinés aux organes délibérants totalisant plus de 5 millions de mots) ; services de correspondance, notamment en ce qui concerne les notes verbales et la correspondance officielle que le Secrétaire général et les départements entretiennent avec les États Membres.

---

<sup>a</sup> Le chiffre figurant dans le document publié sous la cote [A/76/6 \(Sect. 2\)](#) contenait une erreur typographique, qui a été rectifiée ici.

## **Sous-programme 4** **Services d'appui aux réunions et de publication**

### **Objectif**

- 2.65 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à New York.

### **Stratégie**

- 2.66 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- a) on fournira des services d'appui aux réunions et des services de publication, à savoir des services d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux et de publication dans les langues officielles, ainsi que des services d'appui aux réunions pour les conférences et réunions qui se tiendront au Siège et ailleurs. On fournira les services prescrits par les organes délibérants en exploitant les technologies modernes, comme le traitement de la documentation assisté par ordinateur, les solutions de transcription simultanée et, à des fins de continuité des opérations, les solutions permettant de fournir des services à distance et de participer aux réunions également à distance ;
  - b) on utilisera au mieux les capacités internes et le personnel temporaire en affinant les méthodes de planification des capacités et d'adaptation des capacités à la charge de travail, en étroite coordination avec le sous-programme 2, et en mettant en service une version améliorée de l'application de gestion des services d'interprète (eAPG 2.0), ce qui devrait aboutir à une meilleure utilisation globale des capacités d'interprétation ;
  - c) on continuera de mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de durabilité et d'accessibilité pour les services d'appui aux réunions et les services de publication, y compris l'application des normes internationales et l'accélération de l'informatisation des opérations liées aux services de conférence de façon à les rendre à la fois durables et accessibles ;
  - d) on veillera à élargir le type de services offerts, notamment les solutions permettant de participer aux réunions à distance et de fournir des services à distance pour assurer la continuité des opérations, on continuera de publier des procès-verbaux dans les six langues officielles comme prescrit et on améliorera l'accessibilité des publications.
- 2.67 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) l'Organisation utilisera mieux les ressources d'appui aux réunions et de publication dont elle dispose à l'échelle mondiale ;

- b) les délibérations se dérouleront de façon plus inclusive et l'empreinte écologique sera réduite ;
- c) la continuité des opérations sera mieux assurée de façon que les États Membres reçoivent les services dont ils ont besoin.

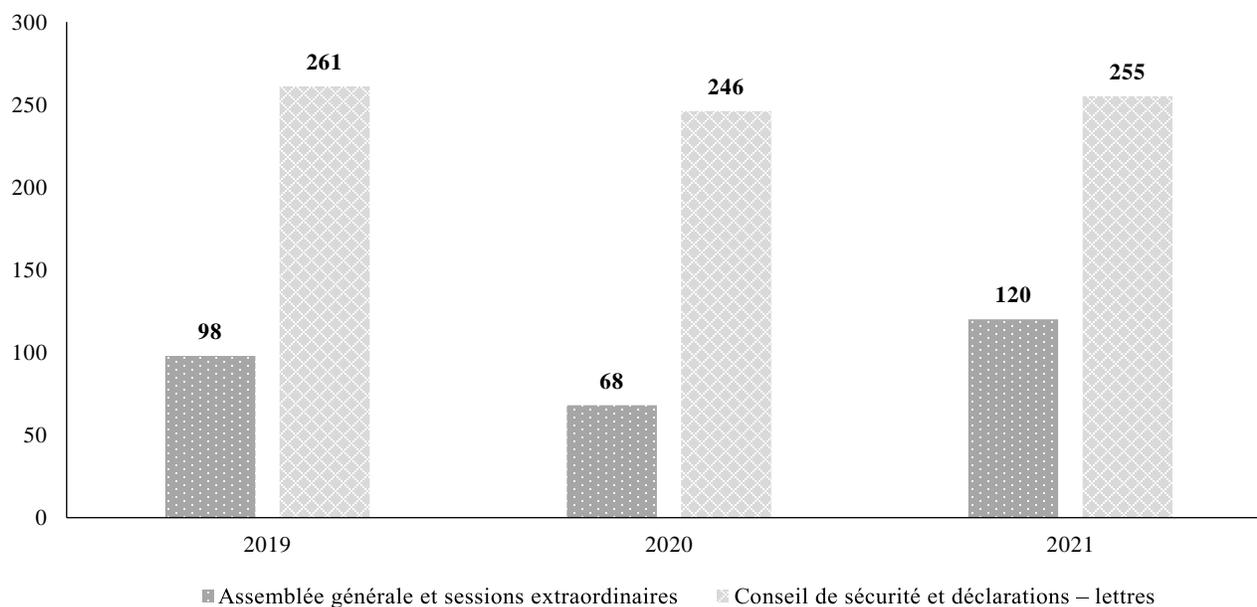
## Exécution du programme en 2021

### La continuité des opérations a été assurée par des services multilingues agiles et réactifs

- 2.68 En 2021, afin d'assurer la continuité des opérations, on s'est employé, dans le cadre du sous-programme, à apporter un appui aux réunions en présentiel, aux réunions virtuelles et aux réunions hybrides. Pour atténuer les risques liés à la pandémie, on s'est attaché à améliorer les outils existants, dont les plateformes d'interprétation simultanée à distance, et on a commencé à mettre en place la nouvelle génération de plateformes. Dans le domaine de l'appui aux réunions, on a tiré parti des solutions numériques pour assurer le passage aux opérations à distance, en formant le personnel aux nouvelles procédures.
- 2.69 Grâce à la fourniture de services de réunion à distance et en collaboration avec d'autres centres de conférences, plusieurs grandes conférences des Nations Unies organisées sous un format hybride se sont tenues ailleurs qu'au Siège, notamment le quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui s'est tenu à Kyoto (Japon). L'interprétation des débats a été assurée à distance par des équipes d'interprètes en poste à New York et à Vienne, une première pour l'Organisation (voir également par. 2.152). Il en a été de même pour la deuxième Conférence mondiale des Nations Unies sur les transports durables, qui s'est tenue à Beijing et dont l'interprétation a été assurée à distance depuis Vienne. Par ailleurs, un appui a été apporté à 88 séances virtuelles et à 167 séances plénières en présentiel du Conseil de sécurité, ainsi qu'à 120 séances plénières de l'Assemblée générale et de ses sessions extraordinaires – chiffre supérieur à celui de 2019 servant de référence.
- 2.70 En dépit des difficultés de connexion, des lenteurs rencontrées sur les plateformes de service à distance et des problèmes de qualité audiovisuelle, les équipes sont parvenues à assurer le service de conférences qui, sans cela, n'auraient pu se tenir. On a su tirer de ces conférences, ainsi que d'autres manifestations tenues en 2021, de précieuses leçons sur la façon d'organiser et d'appuyer ce type de réunions. Pour remédier aux problèmes de qualité sonore qui compliquent la tâche des interprètes, les participants aux réunions à distance avaient été invités à se doter d'un matériel approprié et à utiliser des connexions Internet à haut débit stables. Bien souvent, ces demandes n'ont pas été satisfaites. Pour réduire le surcroît de stress imposé aux interprètes, les normes de production ont été réduites pour les réunions virtuelles et hybrides accueillant un grand nombre de participants.
- 2.71 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.IX).

Figure 2.IX

Mesure des résultats : nombre de procès-verbaux de séances du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, ainsi que de lettres faisant office de procès-verbal publiées sous une cote S/2021, ayant été traités en 2021



## Résultats escomptés pour 2023

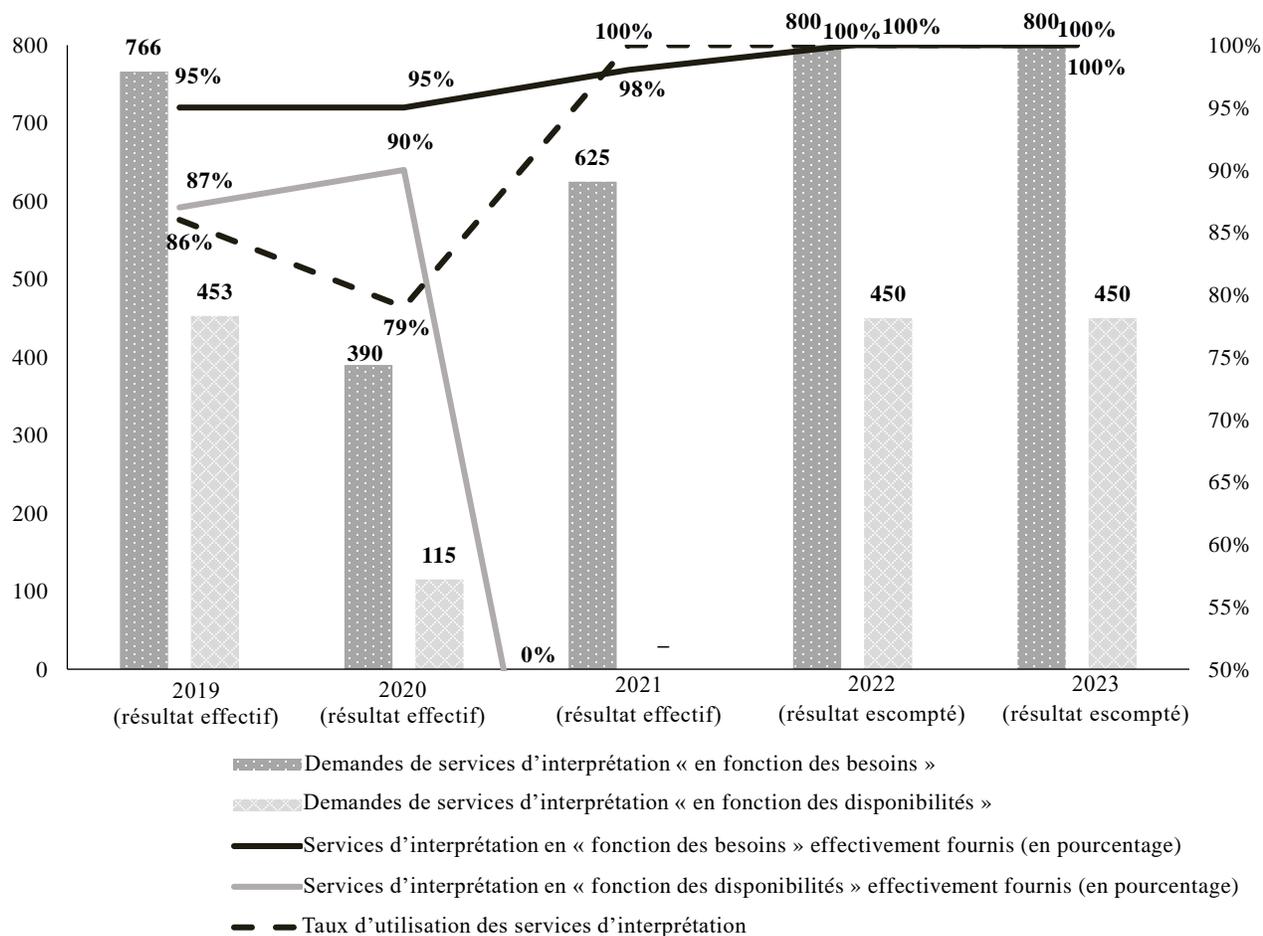
### Résultat 1 : les besoins en services d'interprétation sont de plus en plus souvent satisfaits

#### Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 2.72 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que des services d'interprétation « en fonction des besoins » soient fournis à 98 % des réunions programmées et à ce que 625 réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts reçoivent et utilisent des services d'interprétation « en fonction des besoins », aucun service d'interprétation « en fonction des disponibilités » n'ayant été fourni à ces organes. Cela n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir la fourniture de services d'interprétation « en fonction des besoins » à 100 % des réunions programmées, la fourniture de services d'interprétation « en fonction des besoins » à 800 réunions (qui utilisent effectivement lesdits services) et la fourniture de services d'interprétation « en fonction des disponibilités » à 450 réunions (qui utilisent effectivement lesdits services). La cible n'a pas été atteinte en raison du grand nombre de réunions annulées par leurs organisateurs, une situation ayant échappé au contrôle du sous-programme.
- 2.73 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.X).

Figure 2.X

**Mesure des résultats : utilisation globale des services d'interprétation et fourniture de services d'interprétation « en fonction des besoins » ou « en fonction des disponibilités » dans les réunions des organes intergouvernementaux et des organes d'experts**



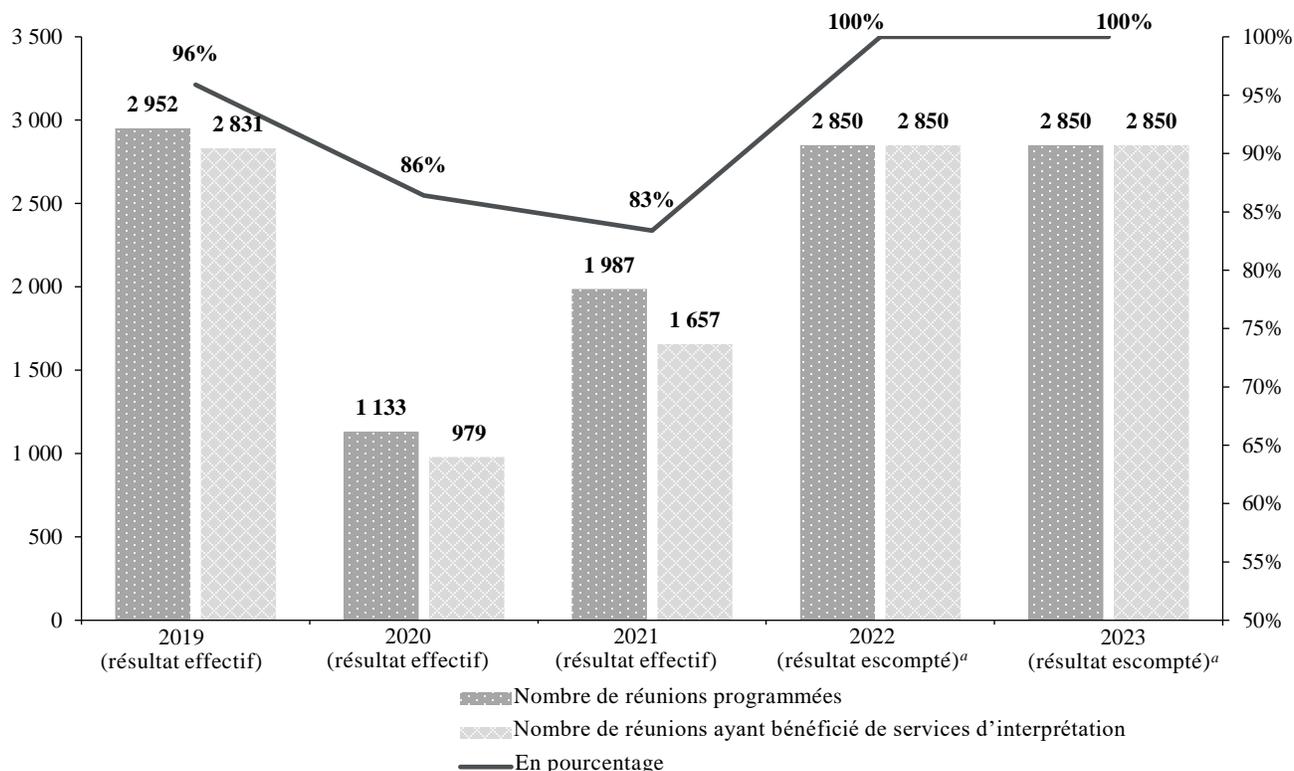
Note : En raison de la situation créée par la pandémie, il n'a pas été possible en 2021 de programmer des réunions auxquelles des services d'interprétation seraient fournis « en fonction des disponibilités ». Le cas échéant, les services d'interprétation devaient être confirmés à l'avance.

**Résultat 2 : les délibérations multilingues sont sous-tendues par des services d'interprétation et de services de publication dotés de solides outils de continuité des opérations**

**Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

- 2.74 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 83 % des réunions programmées bénéficient de services d'interprétation, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100 %, en raison du grand nombre de réunions annulées par leurs organisateurs, une situation ayant échappé au contrôle du sous-programme.
- 2.75 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XI).

Figure 2.XI  
**Mesure des résultats : réunions ayant bénéficié de services d'interprétation par rapport aux réunions programmées (résultat annuel)**



<sup>a</sup> Le nombre de réunions programmées indiqué dans cette figure pour 2022 et 2023 est une projection reposant sur des informations communiquées par les organisateurs de réunions.

**Résultat 3 : plans de contingence visant à proposer un large choix de services de conférence qui soient durables et universellement accessibles**

**Projet de budget-programme pour 2023**

2.76 Le sous-programme a pour mandat de fournir aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts des services de conférence fiables et efficaces. Pendant la pandémie, il a fallu trouver le moyen de fournir ces services à distance, en faisant plein usage des outils technologiques, et d'assurer la continuité des opérations. En raison des nouveaux besoins à satisfaire, comme l'interprétation simultanée à distance et la participation à distance, il a été nécessaire de mettre en place une architecture logistique permettant d'assurer le bon déroulement des réunions virtuelles et hybrides.

*Enseignements tirés et changements prévus*

2.77 L'enseignement tiré est le suivant : pour répondre aux nouveaux besoins, il a fallu élaborer, tester et appliquer des protocoles de continuité des opérations adaptés et des procédures opérationnelles normalisées. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on utilisera des plans de contingence dans lesquels auront été incorporées les améliorations opérationnelles expérimentées et généralisées pendant la pandémie. On s'emploiera à utiliser au mieux les moyens techniques et les ressources humaines afin d'assurer une bonne prestation de services et de réduire les risques pesant sur la continuité des opérations. En matière technologique, on continuera de veiller à ce que des services de conférence durables et universellement accessibles soient prêts à être déployés rapidement et, notamment, que les technologies linguistiques et les méthodes et outils de

participation soient bien utilisés. En matière de ressources humaines, pour répondre à l'évolution des besoins, on complétera les équipes internes en faisant appel à du personnel temporaire (interprètes, rédacteurs de procès-verbaux, réviseurs et éditeurs de publication) et on étoffera dans chaque langue les listes de réserve des services linguistiques. À cette fin, on poursuivra l'action entreprise en matière de sensibilisation, de mentorat et de stages, en s'employant notamment à recruter du personnel linguistique qualifié en Afrique et en Amérique latine et dans les Caraïbes.

2.78 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.9).

Tableau 2.9  
Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
–	En collaboration avec d'autres entités du Secrétariat, le sous-programme a mis en place des outils de participation à distance et d'interprétation simultanée à distance afin d'assurer la continuité des opérations pendant la pandémie – outils que les organisateurs ont commencé à utiliser pleinement	Les organisateurs ont utilisé les outils de participation à distance et d'interprétation simultanée à distance, dont la mise en service a été entièrement achevée, pour assurer la continuité des opérations pendant la poursuite de la pandémie	Les solutions et outils expérimentés et utilisés pendant la pandémie resteront disponibles pour parer aux imprévus, de façon que les organisateurs puissent bénéficier des services d'appui aux réunions et d'interprétation universellement accessibles ayant été intégrés aux dites solutions et outils	Les solutions auxquelles les organisateurs peuvent avoir recours en cas d'imprévus sont encore améliorées et permettent d'assurer des services d'appui aux réunions et d'interprétation universellement accessibles et durables dans toutes les situations de travail

## Produits

2.79 On trouvera dans le tableau 2.10 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.10  
Sous-programme 4 (New York) : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b> (nombre de documents)	<b>2 580</b>	<b>2 378</b>	<b>2 580</b>	<b>2 580</b>
1. Procès-verbaux des séances de l'Assemblée générale	700	690	700	700
2. Procès-verbaux des séances du Conseil de sécurité	1 600	1 002	1 600	1 600
3. Procès-verbaux des séances de la Première Commission	200	114	200	200
4. Procès-verbaux des séances de la Commission du désarmement	36	–	36	36
5. Procès-verbaux des réunions du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	6	6	6	6
6. Procès-verbaux des réunions du Comité d'état-major	26	8	26	26

**Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
7. Procès-verbaux des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale	6	30	6	6
8. Procès-verbaux des séances du Conseil de tutelle	6	–	6	6
9. Lettres adressées au Secrétaire général et aux représentantes et représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par la présidence du Conseil	–	528	–	–
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)</b>	<b>12 700</b>	<b>4 493</b>	<b>12 700</b>	<b>12 700</b>
<b>Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :</b>	<b>2 850</b>	<b>1 657</b>	<b>2 850</b>	<b>2 850</b>
10. Conseil de sécurité et ses comités des sanctions et groupes de travail subsidiaires	650	486	650	650
11. Assemblée générale et ses grandes commissions et organes subsidiaires	1 400	733	1 400	1 400
12. Conseil économique et social et ses organes subsidiaires et commissions techniques	300	258	300	300
13. Missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU	30	9	30	30
14. Autres entités	470	171	470	470
<b>Réunions sans services d'interprétation des entités suivantes :</b>	<b>9 850</b>	<b>2 836</b>	<b>9 850</b>	<b>9 850</b>
15. Conseil de sécurité et ses comités des sanctions et groupes de travail subsidiaires	100	117	100	100
16. Assemblée générale et ses grandes commissions et organes subsidiaires	1 800	1 646	1 800	1 800
17. Conseil économique et social et ses organes subsidiaires et commissions techniques	450	333	450	450
18. Missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU	3 100	214	3 100	3 100
19. Autres entités	4 400	526	4 400	4 400

**E. Activités d'appui**

**Correspondance et services de documentation** : édition et relecture de publications, de documents officiels (environ 2 600 procès-verbaux par an) et d'autres documents dans toutes les langues officielles, en vue de leur diffusion sous forme imprimée et sous forme numérique ; impression, reliure et diffusion de quelque 20 000 documents destinés aux organes délibérants ; impression de 160 publications et d'autres documents ; diffusion des documents sous forme numérique.

## Gestion des conférences (Genève)

### Sous-programme 2

#### Planification et coordination des services de conférence

##### Objectif

- 2.80 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Genève.

##### Stratégie

- 2.81 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- on favorisera l'utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation de manière coordonnée au niveau mondial et, à cette fin, on planifiera

efficacement les activités, on mettra à profit la technologie et on fournira des données et des solutions fiables et de qualité ;

- b) on s'emploiera à atténuer les effets de la baisse des capacités et des autres contraintes que font peser les travaux de rénovation entrepris dans le cadre du plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève ; pour ce faire, on utilisera au mieux les installations de conférence disponibles, en nombre limité, et le bâtiment de conférence temporaire installé dans l'enceinte de l'Office et on établira des projections de la charge de travail pour toute la période de rénovation, laquelle devrait s'achever fin 2024, projections qui seront régulièrement mises à jour ;
- c) on préservera les fortes capacités dédiées à la continuité des opérations de façon à offrir des services de conférence modulables, dont un appui durable aux réunions virtuelles et hybrides, avec ou sans services d'interprétation, et un appui numérique aux réunions des mécanismes intergouvernementaux, en coopération avec le plan stratégique patrimonial, l'administration à Genève (chapitre 29E) et le Service d'information des Nations Unies à Genève (chapitre 28).

2.82 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) les services de conférence seront améliorés et les procédures seront simplifiées ;
- b) lorsqu'une réunion devra se tenir sous une forme virtuelle ou hybride, les participants seront aussi satisfaits de la qualité des prestations que si elle s'était tenue en présentiel, et toutes les réunions prescrites inscrites au calendrier en 2023 seront tenues de manière efficace et efficiente ;
- c) la publication des documents sera assurée en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles.

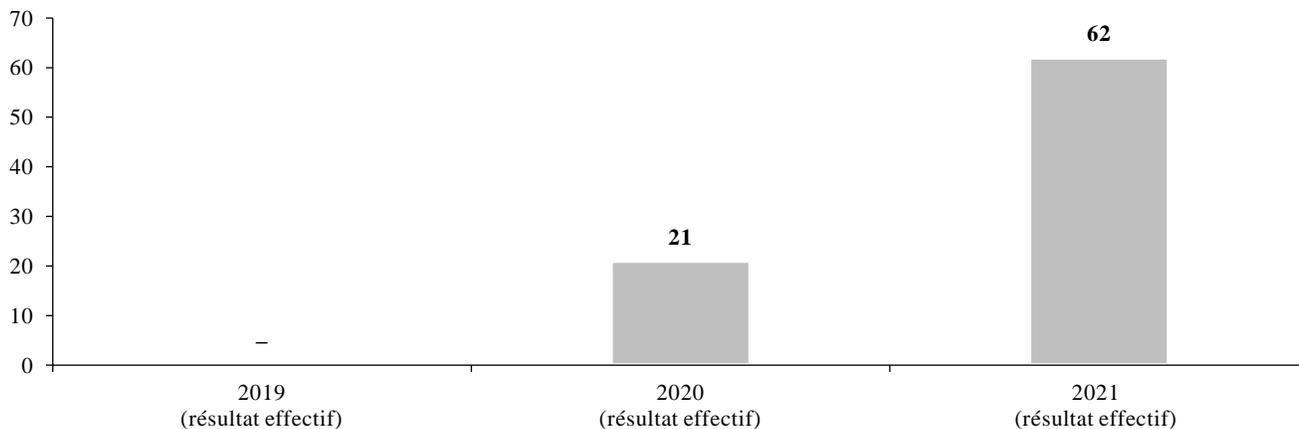
## Exécution du programme en 2021

### Les services d'accessibilité prescrits ont été assurés à distance

- 2.83 La Division de la gestion des conférences à Genève est chargée de fournir au Comité des droits des personnes handicapées des services d'accessibilité, comme l'interprétation en langue des signes – service qui, jusqu'à présent, était assuré sur place.
- 2.84 En raison des restrictions dues à la COVID-19, l'interprétation en langue des signes a été assurée à distance. La Division a organisé, coordonné et fait exécuter cette prestation en collaboration avec les parties prenantes et les partenaires et en veillant à ce que les interprètes en langue des signes accrédités travaillent dans des studios bien équipés et dotés d'une connexion Internet à haut débit. Les images retransmises ont été de grande qualité, conformément aux exigences du Comité, ce qui a permis de répondre aux besoins des participants souffrant de déficiences auditives.
- 2.85 Grâce aux dispositions prises, l'interprétation en langue des signes a continué d'être assurée en 2021, notamment lors des vingt-quatrième et vingt-cinquième sessions du Comité des droits des personnes handicapées, des quarante-sixième, quarante-septième et quarante-huitième sessions du Conseil des droits de l'homme (lors de tables rondes) et de la quatorzième session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones. Durant ces sessions, plus de 60 réunions ont bénéficié de services d'accessibilité fournis à distance.
- 2.86 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XII).

Figure 2.XII

**Mesure des résultats : nombre de réunions ayant bénéficié d'une interprétation en langue de signes assurée à distance**



**Résultats escomptés pour 2023**

**Résultat 1 : exécution des mandats relatifs aux services de conférence et satisfaction des besoins des États Membres durant les travaux de rénovation du Palais des Nations menés dans le cadre du plan stratégique patrimonial**

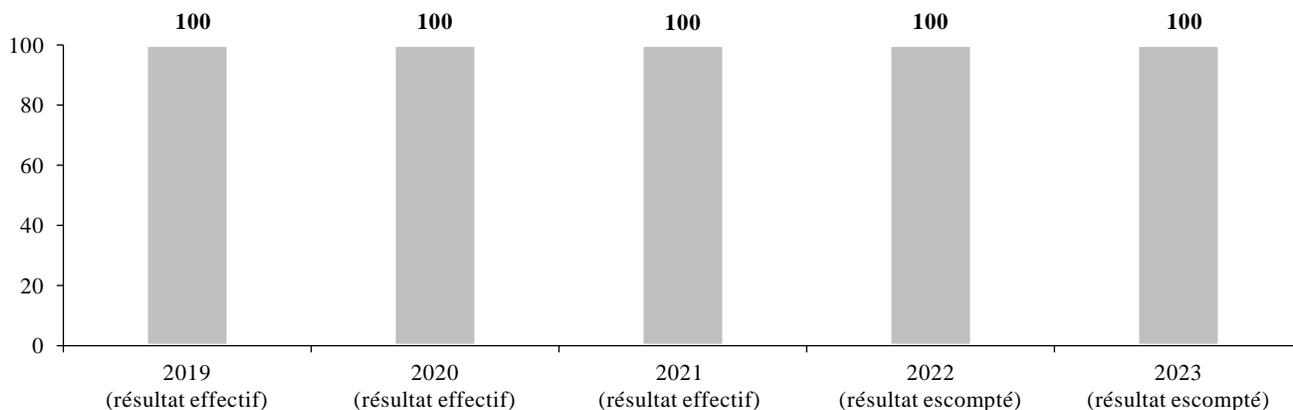
**Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

- 2.87 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 100 % des services demandés soient fournis lors des réunions inscrites au calendrier, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.88 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XIII).

Figure 2.XIII

**Mesure des résultats : prestation des services demandés lors des réunions inscrites au calendrier**

(En pourcentage)



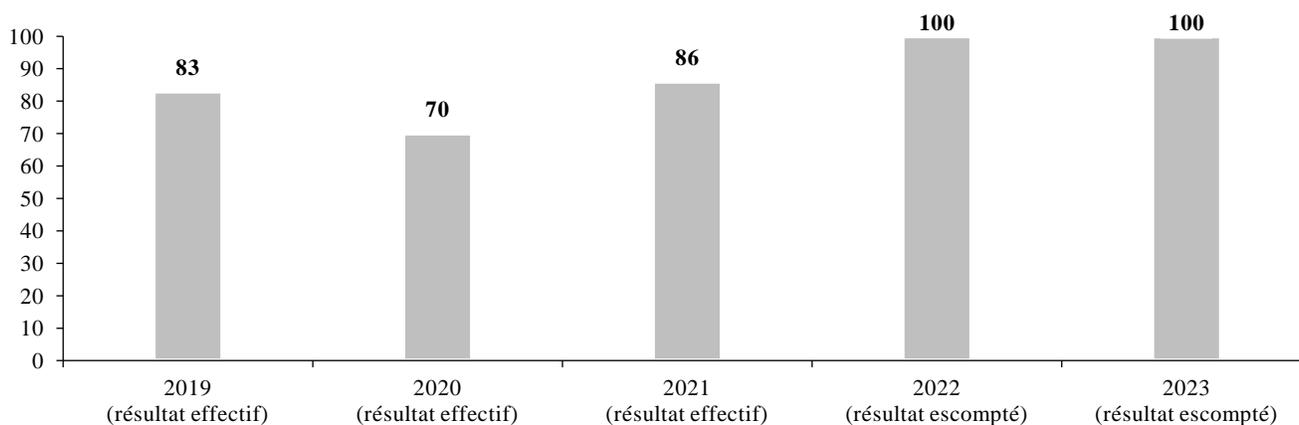
**Résultat 2 : système de continuité des opérations permettant d'assurer de manière fiable les services de conférence pendant les périodes où les capacités sont incertaines**

**Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

- 2.89 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 86 % des réunions programmées se tiennent effectivement, ce qui est en deçà de la cible fixée (100 %). Cette cible n'a pas été atteinte, car de nombreuses réunions ont été annulées par leurs organisateurs.
- 2.90 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XIV).

Figure 2.XIV

**Mesure des résultats : pourcentage de réunions programmées effectivement tenues**



**Résultat 3 : les représentants obtiennent plus facilement les services de conférence demandés – enseignements tirés des innovations mises en œuvre**

**Projet de budget-programme pour 2023**

- 2.91 Pour donner suite à une demande des États Membres, qui souhaitent qu'on analyse et mette en pratique les enseignements tirés de la COVID-19, le sous-programme a repris une initiative lancée en 2018-2019. Rebaptisée « Gestion des conférences : aujourd'hui et demain – 2 », cette initiative vise principalement à : a) recueillir les enseignements tirés de pandémie pour comprendre comment les parties prenantes ont vécu la mise en œuvre des mesures de continuité des opérations ; b) déterminer les éléments qu'elles souhaitent conserver et comment elles envisagent les services de conférences dans l'après-COVID-19. Durant la phase de recueil d'informations, en décembre 2021, le sous-programme a consulté les clients par divers canaux : enquête en ligne, courts entretiens sur place avec des participants aux réunions, discussions approfondies avec les secrétariats fonctionnels et les États Membres et organisation de deux ateliers à l'intention des représentants en poste à Genève. Selon une analyse préliminaire, les clients ont jugé que les mesures de continuité des opérations avaient été rapides et adaptées aux besoins des utilisateurs.

*Enseignements tirés et changements prévus*

- 2.92 L'enseignement tiré est le suivant : pour préserver les capacités dédiées à la continuité des opérations qui permettent d'assurer la participation à distance, il faut continuer d'investir dans la formation du personnel et l'ingénierie des modes opératoires. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on procédera à un tour d'horizon prospectif et à une analyse des solutions technologiques complémentaires, en collaboration avec l'administration de l'Office et le Service d'information des Nations Unies, le but étant de déterminer les mesures de continuité des opérations qui pourraient répondre le mieux aux besoins des clients. En outre, on examinera les améliorations à apporter aux capacités techniques, y compris l'intérêt de faire bénéficier les fonctionnaires d'une

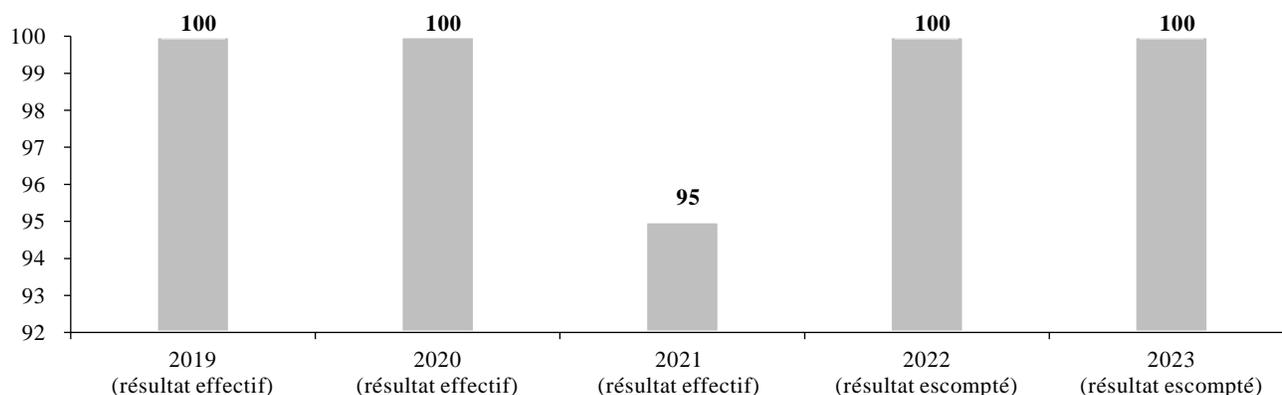
formation polyvalente afin de disposer d'un personnel plus agile et plus réactif. Ce faisant, on continuera d'assurer la prestation des services prescrits et on veillera à ce que les organisateurs de conférences obtiennent plus facilement les services d'appui aux réunions demandés.

2.93 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XV).

Figure 2.XV

**Mesure des résultats : satisfaction globale des clients quant aux services de conférence fournis**

(En pourcentage)



**Produits**

2.94 On trouvera dans le tableau 2.11 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.11

**Sous-programme 2 (Genève) : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie**

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)</b>	<b>11 900</b>	<b>5 298</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
1. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question des droits de l'homme, y compris le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels	3 700	1 680	3 750	3 750
2. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question de l'environnement, y compris la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	2 000	1 234	2 000	2 000
3. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question de la coopération au service du développement, y compris la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe	1 900	1 015	1 950	1 950
4. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question du désarmement, y compris la Conférence du désarmement	700	353	700	700
5. Autres réunions	3 600	1 016	3 600	3 600

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
<b>B. Création et transfert de connaissances</b>				
<b>Activités ou documentation techniques</b> (nombre d'activités ou de documents)	<b>304</b>	<b>304</b>	<b>304</b>	<b>304</b>
6. Calendrier annuel des conférences et des réunions à Genève	1	1	1	1
7. Programme quotidien des réunions des organes intergouvernementaux (« Master Final »)	251	251	251	251
8. Programme hebdomadaire des réunions des organes intergouvernementaux	52	52	52	52
<b>C. Activités de fond</b>				
<b>Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause</b> : séances d'information à l'intention de 70 missions permanentes.				
<b>D. Activités de communication</b>				
<b>Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information</b> : célébration des journées des langues concernant les six langues officielles, de la Journée internationale des langues des signes et de la Journée internationale de la langue maternelle.				
<b>Relations extérieures et relations avec les médias</b> : conférences de presse et séances d'information publiques.				

### Sous-programme 3 Services de documentation

#### Objectif

- 2.95 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Genève.

#### Stratégie

- 2.96 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, en coordination avec les centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.53 ci-dessus, à faire ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- a) on participera pleinement aux grands projets d'innovation menés à l'échelle mondiale par le Département, notamment gDoc 2.0 et gText, on exploitera les possibilités qu'offrent les outils informatiques, notamment eLUNa, on contribuera à l'enrichissement d'UNTERM et on tiendra à jour le répertoire de documents de référence de Genève à l'intention des professionnels des langues internes et externes ;
  - b) en collaboration avec le Siège, on veillera à ce que les nouvelles organisations qui rejoignent UNTERM appliquent les règles de création de fiches terminologiques en vigueur sur le portail, en renforçant à cette fin les activités de communication globale. On s'emploiera à former et à conseiller les créateurs et les utilisateurs de fiches terminologiques et à diriger l'action menée à cette fin, le but étant que la terminologie soit harmonisée sur l'ensemble du portail ;
  - c) on améliorera en permanence les méthodes de recrutement du personnel linguistique temporaire et vacataire et on poursuivra la transition entamée dans les services de traduction vers une structure en losange du tableau d'effectifs.

- 2.97 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) des documents de qualité seront disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les langues officielles, conformément aux mandats définis ;
  - b) la terminologie officielle sera utilisée de manière cohérente dans les langues officielles ;
  - c) l'accès aux connaissances sera amélioré grâce à la fourniture de documents lisibles par machine.

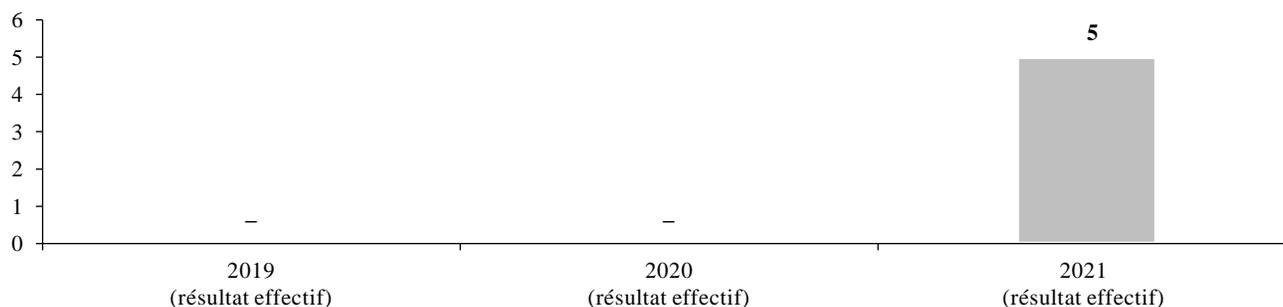
### **Exécution du programme en 2021**

#### **Un nouveau service a été offert aux États Membres : fournir au Conseil des droits de l'homme des comptes rendus analytiques de séances**

- 2.98 Dans sa décision 47/114 adoptée en 2021, le Conseil des droits de l'homme a décidé qu'il serait établi des comptes rendus analytiques des séances au cours desquelles il adopte le rapport sur les travaux d'une session et prend des décisions ou des résolutions. Le Conseil souhaitait disposer d'un décompte officiel des votes et d'un compte rendu officiel des déclarations et des positions adoptées lors de ces séances.
- 2.99 Le sous-programme a commencé à assurer ce nouveau service à partir de la quarante-huitième session du Conseil des droits de l'homme, utilisant des solutions technologiques pour distribuer en ligne les comptes rendus analytiques, étant donné les contraintes imposées par la pandémie de COVID-19. Une application a été créée sur eStatements pour permettre d'envoyer le texte des projets de résolution, des déclarations et des autres documents aux rédacteurs chargés d'établir les comptes rendus et aux interprètes et attachés de presse couvrant les séances. Grâce aux dispositions prises, les comptes rendus ont été établis dans un délai d'un mois après la session avant d'être traduits. Un décompte officiel des votes assorti d'un compte rendu des déclarations et des positions adoptées lors des séances a donc été disponible dans toutes les langues officielles.
- 2.100 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XVI).

Figure 2.XVI

#### **Mesure des résultats : nombre de comptes rendus analytiques de séances au cours desquelles le Conseil des droits de l'homme adopte le rapport sur les travaux de sa session, des décisions ou des résolutions**



### **Résultats escomptés pour 2023**

#### **Résultat 1 : des services de documentation spécialisés de qualité sont assurés dans les délais impartis malgré des exigences fluctuantes**

##### **Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

- 2.101 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que le taux de satisfaction des clients quant à la qualité linguistique de la documentation s'établisse à 94 %, ce qui est en deçà de

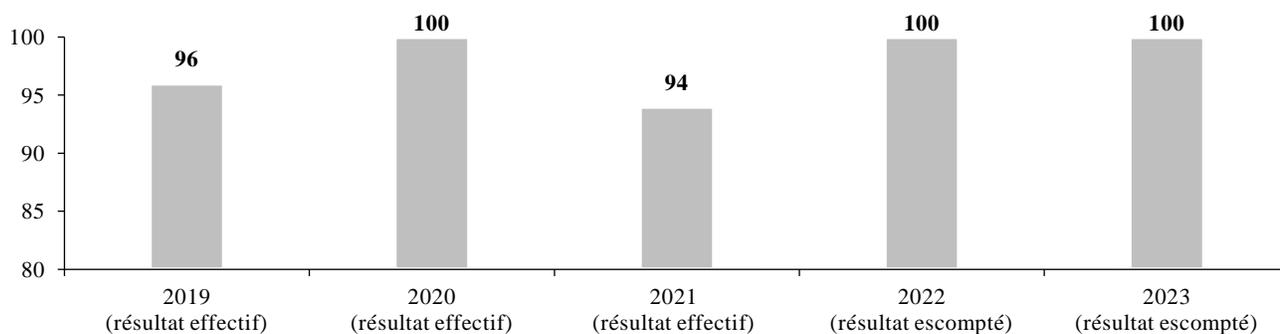
la cible fixée, à savoir 100 %. La cible n'a pas été atteinte en raison de changements intervenus dans l'environnement externe, la crise de liquidités de 2020 ayant rendu difficile le recours aux contractuels, ce qui a nui au recrutement des contractuels en 2021 et n'a pas permis de produire une documentation excellente de bout en bout.

- 2.102 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XVII).

Figure 2.XVII

**Mesure des résultats : taux de satisfaction des clients quant à la qualité linguistique des documents**

(En pourcentage)



**Résultat 2 : les documents de l'ONU emploient la bonne terminologie pour rendre compte des nouveaux concepts et des nouveaux sujets d'étude, ainsi qu'un langage inclusif**

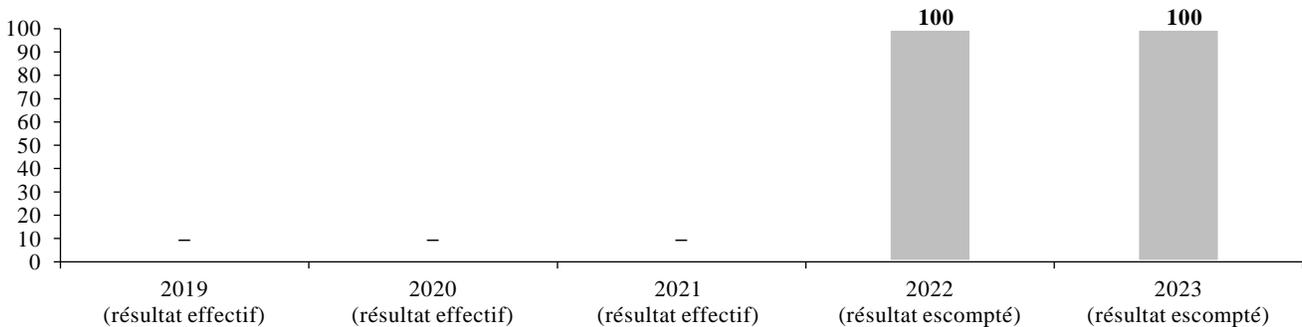
**Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

- 2.103 Les travaux terminologiques menés dans le cadre du sous-programme ont contribué à ce que les traducteurs utilisent dans leurs textes la bonne terminologie pour rendre compte des nouveaux concepts et des nouveaux sujets d'étude, mais n'ont pas permis d'atteindre la cible fixée (100 % de satisfaction des États Membres quant à la terminologie employée pour rendre compte des nouveaux concepts et des nouveaux sujets d'étude, y compris un langage inclusif). La cible n'a pas été atteinte, car l'enquête menée en 2021 ne visait pas mesurer la satisfaction des clients quant à la terminologie employée pour rendre compte des nouveaux concepts ; par conséquent, il n'a pas été possible d'évaluer la performance du sous-programme en 2021 par rapport à la cible fixée.
- 2.104 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XVIII).

Figure 2.XVIII

**Mesure des résultats : taux de satisfaction des États Membres quant à la terminologie officielle employée dans les documents de l'ONU pour rendre compte des nouveaux concepts**

(En pourcentage)



**Résultat 3 : les besoins des États Membres en matière de documentation sont satisfaits grâce à une bonne organisation de la relève**

**Projet de budget-programme pour 2023**

2.105 Le sous-programme, qui anticipe une vague de départs à la retraite dans les années à venir (environ 40 % des fonctionnaires devraient prendre leur retraite au cours des 10 prochaines années), doit se doter d'un plan d'organisation de la relève ciblé et évolutif. À cette fin, il a élaboré un tableau de bord qui lui permettra de suivre jusqu'en 2032 le nombre de départs à la retraite (par grade, nationalité et sexe) et de quantifier les besoins en capacités d'une année sur l'autre.

*Enseignements tirés et changements prévus*

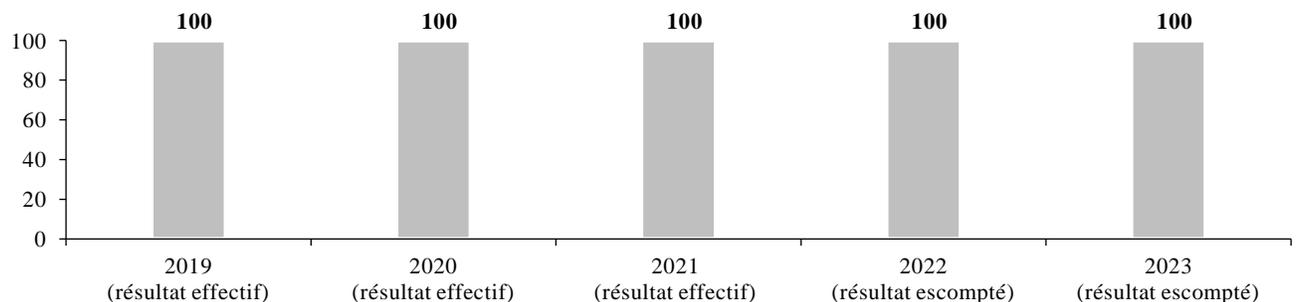
2.106 L'enseignement tiré est le suivant : pour assurer le transfert des connaissances à la prochaine génération, il faut recenser les compétences et connaissances qui viendront à manquer du fait des départs à la retraite et élaborer un plan d'organisation de la relève. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on dressera l'inventaire des compétences dont dispose le personnel et on s'emploiera à renforcer les capacités, en particulier dans les domaines nécessitant des connaissances spécialisées, en recourant pour cela notamment aux outils de gestion de connaissances et à la formation.

2.107 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XIX).

Figure 2.XIX

**Mesure des résultats : publication dans les délais impartis des documents soumis à temps et ne dépassant pas le nombre de mots prescrit**

(En pourcentage)



## Produits

2.108 On trouvera dans le tableau 2.12 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.12

### Sous-programme 3 (Genève) : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Documentation destinée aux organes délibérants</b> (nombre de documents)	<b>550</b>	<b>401</b>	<b>550</b>	<b>550</b>
Comptes rendus analytiques des réunions suivantes :				
1. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés de la question des droits de l'homme	490	332	490	490
2. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts chargés des questions juridiques	35	56	35	35
3. Autres réunions	25	13	25	25
<b>Services de documentation pour les réunions</b> (en milliers de mots par entité/thème)	<b>77 000</b>	<b>70 230</b>	<b>73 000</b>	<b>73 000</b>
4. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question des droits de l'homme, y compris le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels	46 100	40 716	42 250	42 250
5. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question de la coopération au service du développement, y compris la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe	16 000	16 095	16 000	16 000
6. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés des questions juridiques, y compris la Commission du droit international	4 800	3 034	4 850	4 850
7. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question du désarmement, y compris la Conférence du désarmement	3 500	3 081	3 500	3 500
8. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question de l'environnement, y compris la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	2 300	2 631	2 400	2 400
9. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à d'autres organes intergouvernementaux et organes d'experts	4 300	4 673	4 000	4 000
<b>C. Activités de fond</b>				
<b>Bases de données et supports numériques</b> : UNTERM.				
<b>E. Activités d'appui</b>				
<b>Correspondance et services de documentation</b> : services de documentation ; édition, traduction et publication de quelque 300 documents autres que ceux destinés aux organes délibérants, pour 13 départements clients ; édition de publication et correction d'épreuves pour les publications prescrites de la Commission du droit international dans les six langues officielles.				

## **Sous-programme 4**

### **Services d'appui aux réunions et de publication**

#### **Objectif**

- 2.109 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacit  des d lib rations et de la prise de d cisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conf rences auxquels l'ONU fournit des services   Gen ve.

#### **Strat gie**

- 2.110 Pour contribuer   la r alisation de l'objectif, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- a) on continuera de proposer des services d'appui aux r unions et de publication, notamment des services d'interpr tation, de r daction de proc s-verbaux et de publication dans les langues officielles, pour les conf rences et r unions qui se tiendront   l'Office des Nations Unies   Gen ve et dans d'autres lieux, en veillant   harmoniser la gouvernance en mati re de publication et   se coordonner avec les autres centres de conf rence ;
  - b) on  largira la gamme de services propos s de fa on   rendre les r unions et publications plus accessibles, en ayant recours   des comp tences et   des technologies sp cialis es ;
  - c) on am liorera la participation   distance aux r unions pour parer aux impr vus et assurer la continuit  des op rations, ce qui n cessitera d'utiliser, quand demand  en sera faite, les plateformes d'interpr tation simultan e   distance, lesquelles devront  voluer pour offrir une meilleure qualit  ;
  - d) on fournira aux repr sentants des documents num riques d'une mani re structur e et int gr e.
- 2.111 Le travail qui sera ainsi effectu  devrait avoir les r sultats suivants :
- a) les participants aux r unions et les utilisateurs finaux des services de publication b n ficieront d'un acc s facilit , ce qui permettra d'accro tre autant que possible leur participation aux m canismes intergouvernementaux ;
  - b) la participation   distance aux r unions sera de meilleure qualit , ce qui favorisera la continuit  des op rations ;
  - c) il sera fourni davantage de documents num riques.

### **Ex cution du programme en 2021**

#### **La continuit  des op rations a  t  assur e par des services multilingues agiles et r actifs**

- 2.112 Les personnes qui participent   distance aux r unions rencontrent souvent des difficult s lorsqu'elles se connectent aux plateformes de r union en ligne. Ces difficult s (probl mes de connexion   Internet, mauvais maniement du mat riel audiovisuel, probl mes techniques divers), d s lors qu'elles ne sont pas r gl es, font perdre du temps et nuisent au bon d roulement des r unions. Pour aider les participants, les interpr tes et les  quipes charg es de la cr ation, de l'impression et de la communication au sein du sous-programme ont con u ensemble des supports d'information et des outils  ducatifs afin de diffuser les meilleures pratiques et d'assurer le bon d roulement des r unions en ligne. De nombreuses activit s de sensibilisation et d'information ont  t  organis es, parmi lesquelles des s ances d'information   l'attention des participants   distance, qui ont d sormais acc s   plusieurs outils : des tutoriels en ligne ; 12 courtes vid os expliquant comment utiliser les microphones et le mat riel, prendre la parole en r union et pr enregistrer des messages vid o ; une page Web consacr e aux bonnes pratiques   adopter lors des r unions   distance avec services

d'interprétation ; des documents d'orientation divers. En 2021, les participants à distance, mieux préparés, ont été en mesure d'appliquer les bonnes pratiques à l'occasion de plus de 1 300 réunions hybrides et virtuelles avec services d'interprétation.

2.113 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.13).

Table 2.13  
Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)
–	Les participants aux réunions à distance ont été capables de se connecter aux plateformes après avoir reçu de brèves instructions	Grâce à la diffusion d'instructions complètes et d'un ensemble de bonnes pratiques, les participants aux réunions à distance ont été mieux préparés et ont été davantage satisfaits du déroulement des réunions

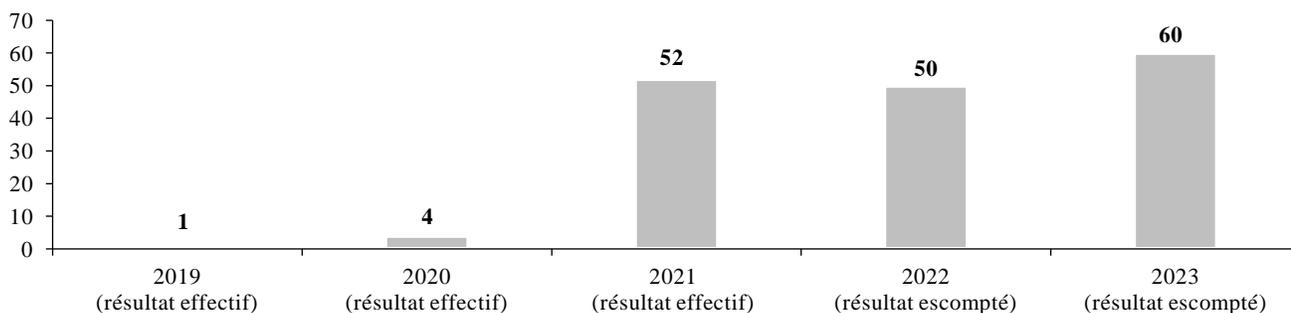
### Résultats escomptés pour 2023

#### Résultat 1 : un plus grand nombre de publications accessibles disponibles en ligne : des publications conçues pour être accessibles

##### Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 2.114 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la production de 52 publications en ligne entièrement accessibles, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée (50 publications).
- 2.115 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XX).

Figure 2.XX  
Mesure des résultats : augmentation du nombre de publications en ligne accessibles (résultat annuel)



#### Résultat 2 : les délibérations multilingues sont sous-tendues par des services d'interprétation dotés de solides outils de continuité des opérations

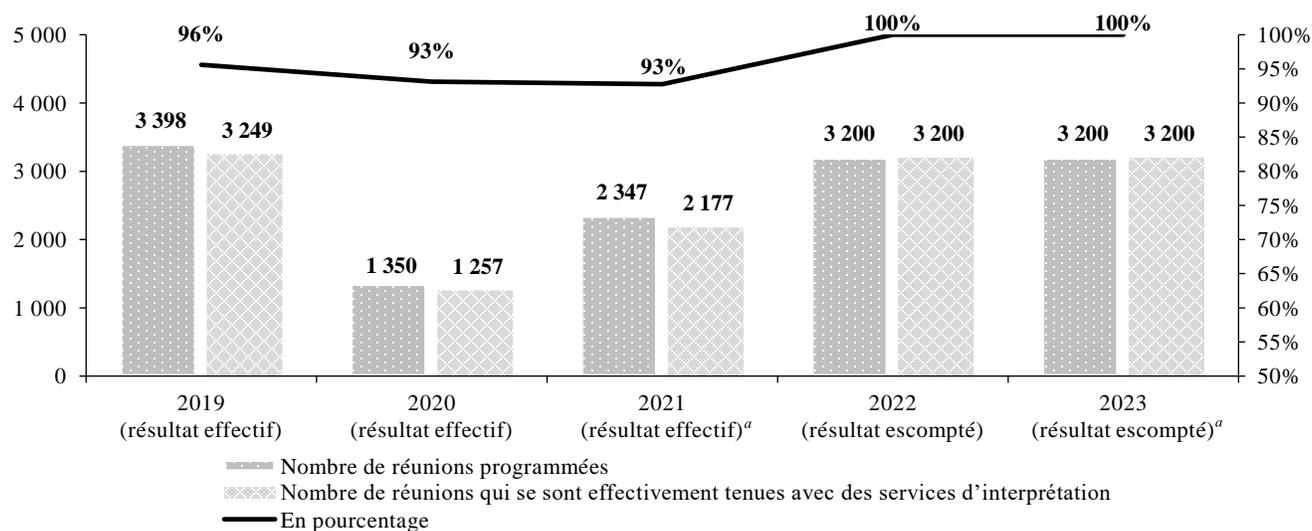
##### Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 2.116 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 93 % des réunions programmées bénéficient d'un service d'interprétation, ce qui est en deçà de la cible fixée (100 %). La cible n'a pas été atteinte, car un grand nombre de réunions ont été annulées par leurs organisateurs.

2.117 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXI).

Figure 2.XXI

### Mesure des résultats : réunions ayant bénéficié de services d'interprétation par rapport aux réunions programmées (résultat annuel)



<sup>a</sup> Le nombre de réunions programmées indiqué dans cette figure pour 2022 et 2023 est une projection reposant sur des informations communiquées par les organisateurs de réunions. En raison des travaux de rénovation entrepris dans le cadre du plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève, il se peut que les installations de conférence ne soient pas toutes entièrement disponibles.

### Résultat 3 : plans de contingence visant à proposer un large choix de services de conférence qui soient durables et universellement accessibles

#### Projet de budget-programme pour 2023

2.118 Dans le cadre du sous-programme, un kiosque virtuel a été mis en service en avril 2020 pour permettre aux représentants et aux participants aux réunions de recevoir les documents sous forme numérique. En raison des mesures sanitaires adoptées lors de la pandémie de COVID-19, plus aucun document papier n'était distribué. Le kiosque virtuel est accessible en ligne, propose des produits numériques (les documents étant classés en documents d'avant-session, documents de session et documents d'après-session) et fournit diverses informations pratiques (par exemple, sur les transports publics). Toutefois, la gestion de la plateforme demande beaucoup de travail et fait énormément appel aux compétences du personnel.

#### Enseignements tirés et changements prévus

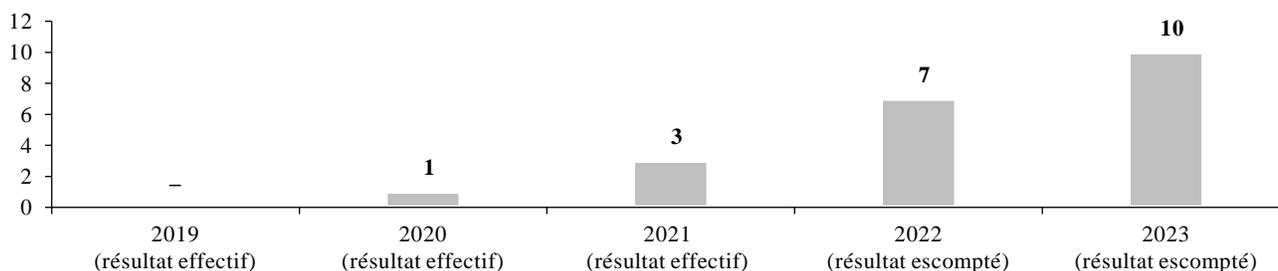
2.119 L'enseignement tiré est le suivant : si l'on veut trouver une solution durable de long terme pour la distribution en ligne des documents, il faut exploiter tout le potentiel des technologies modernes. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on élaborera une solution intégrée afin que les documents puissent être distribués en ligne via Indico.UN, le système de gestion des participants aux réunions utilisé actuellement dans tout le Secrétariat de l'ONU, y compris dans les commissions régionales. La solution fera appel aux techniques d'apprentissage automatique, le but étant d'automatiser progressivement la collecte des produits numériques. Elle permettra de diffuser en ligne, outre les documents, d'autres types de contenus multimédias, notamment les enregistrements audio des séances dans toutes les langues officielles de l'ONU, et de générer automatiquement des transcriptions pouvant faire office de comptes rendus non officiels des séances. Par ailleurs, la fonction d'impression à la demande permettra aux participants de demander les

documents sous forme imprimée. Le nouveau système devrait pouvoir fournir des services de distribution de documents entièrement numériques et sera progressivement mis en service pour toutes les réunions inscrites au calendrier de Genève, en consultation avec les entités du Secrétariat de l'ONU et les organisateurs de conférences.

2.120 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXII).

Figure 2.XXII

**Mesure de résultats : pourcentage de réunions inscrites au calendrier ayant bénéficié d'un service de distribution en ligne des documents**



**Produits**

2.121 On trouvera dans le tableau 2.14 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.14

**Sous-programme 4 (Genève) : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie**

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>3 200</b>	<b>2 177</b>	<b>3 200</b>	<b>3 200</b>
Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :				
1. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question des droits de l'homme, y compris le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels	1 530	1 121	1 530	1 530
2. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question de l'environnement, y compris la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	50	61	50	50
3. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question de la coopération au service du développement, y compris la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe	860	554	860	860
4. Organes intergouvernementaux et organes d'experts chargés de la question du désarmement	240	183	240	240
5. Autres réunions	520	258	520	520
<b>E. Activités d'appui</b>				
<b>Correspondance et services de documentation</b> : conception et mise en page de publications, de produits multimédias, de pages Web, de supports d'information et d'autres produits dans toutes les langues officielles, qui sont formatés en vue de leur diffusion sur support papier et sous forme électronique à plus de 50 entités clientes basées à Genève et, sur demande, à d'autres entités, dans le cadre du partage de la charge de travail.				

## Gestion des conférences (Vienne)

### Sous-programme 2

#### Planification et coordination des services de conférence

##### Objectif

- 2.122 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Vienne.

##### Stratégie

- 2.123 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- a) on favorisera l'utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation de manière coordonnée au niveau mondial ;
  - b) on maintiendra un dialogue permanent avec les États Membres, les secrétariats fonctionnels ou techniques et on mènera des consultations régulièrement avec eux, pour réagir rapidement à toute évolution des besoins en matière de services de conférence et de documentation de toutes les organisations internationales sises à Vienne ;
  - c) on continuera de mettre au point des processus innovants et des pratiques exemplaires permettant de faire face à l'évolution des besoins des services de conférence au niveau mondial et de tirer parti des nouvelles technologies.
- 2.124 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) les ressources affectées aux services de conférence seront utilisées de manière rationnelle dans le cadre de la tenue des réunions prescrites des organes clients ;
  - b) des services de conférence réceptifs offriront aux clients un choix plus large de modalités de prestation de services ;
  - c) la publication des documents sera assurée en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles.

## Exécution du programme en 2021

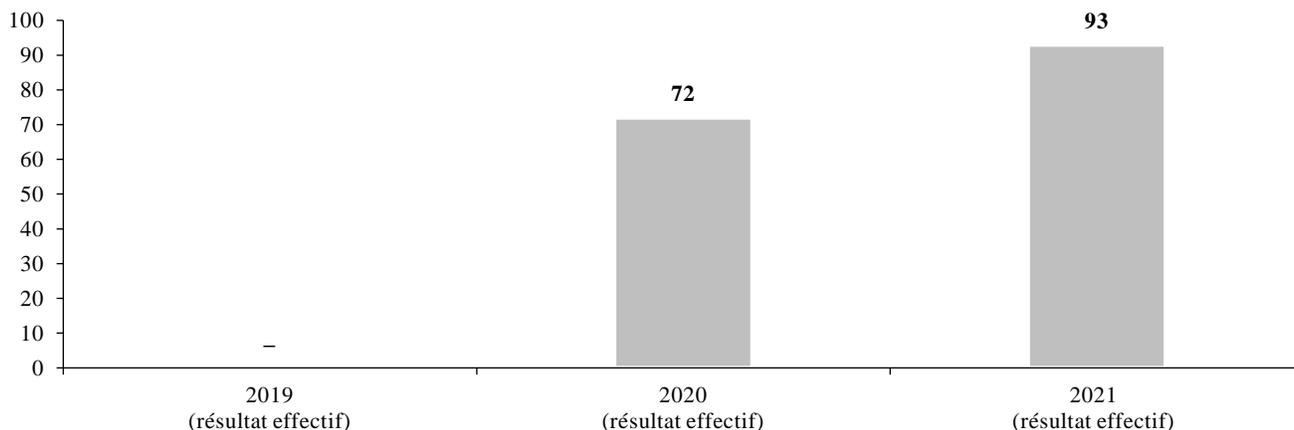
### Le choix des modalités de prestation des services de conférence de l'ONU est élargi comme suite aux exigences des parties prenantes

- 2.125 En 2021, les réunions hybrides ou virtuelles ayant été majoritaires du fait de la pandémie, les opérations menées dans le cadre du sous-programme ont continué d'être adaptées et d'évoluer en ce sens ainsi que le rôle des membres du personnel qui en assurent le service, lesquels ont acquis de nouvelles compétences telles que la gestion des plateformes, ce qui a facilité le recours aux réunions virtuelles et aux plateformes techniques connexes.
- 2.126 La quasi-totalité des réunions s'étant déroulées sous forme hybride ou virtuelle, le renforcement des capacités internes de s'acquitter de fonctions techniques permettant d'apporter une aide simultanément aux personnes qui participaient à une réunion en présentiel ou en ligne a permis aux organes intergouvernementaux de mener à bien leurs travaux alors que les conditions liées à la pandémie étaient en constante évolution. L'élargissement de l'appui apporté par les services de conférence aux États Membres a permis d'ouvrir les possibilités s'agissant de l'organisation de réunions virtuelles ou hybrides.

2.127 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXIII).

Figure 2.XXIII

**Mesure des résultats : pourcentage de réunions inscrites au calendrier tenues en mode virtuel/hybride par rapport à l'ensemble des réunions inscrites au calendrier ayant été tenues**



**Résultats escomptés pour 2023**

**Résultat 1 : One-Stop Shop : les États Membres accèdent aux services de conférence au moyen d'une plateforme commune**

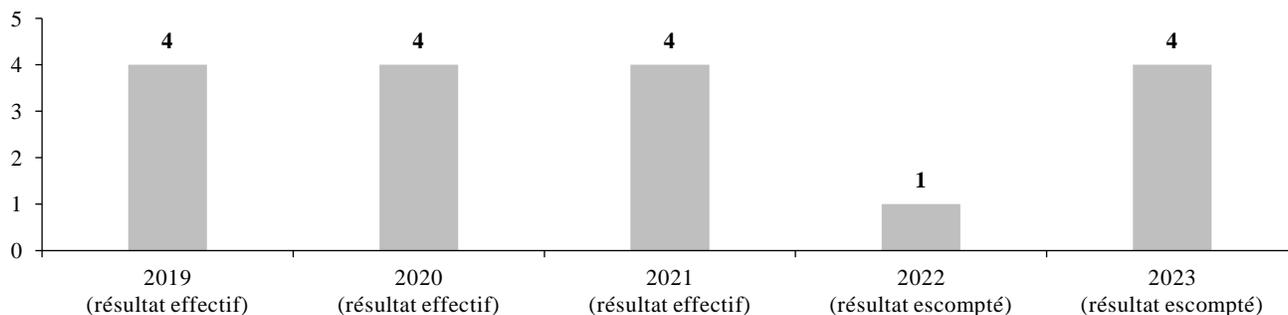
**Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

2.128 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la mise en service de l'application One-Stop-Shop pour les missions permanentes et les organes intergouvernementaux, mais n'a pas permis d'atteindre la cible prévue, qui était de ramener le nombre de révisions des devis de quatre à une en moyenne. Cette cible n'a pas pu être atteinte en raison du report de la mise en service de l'application.

2.129 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXIV).

Figure 2.XXIV

**Mesure des résultats : nombre moyen de révisions pour chaque devis**



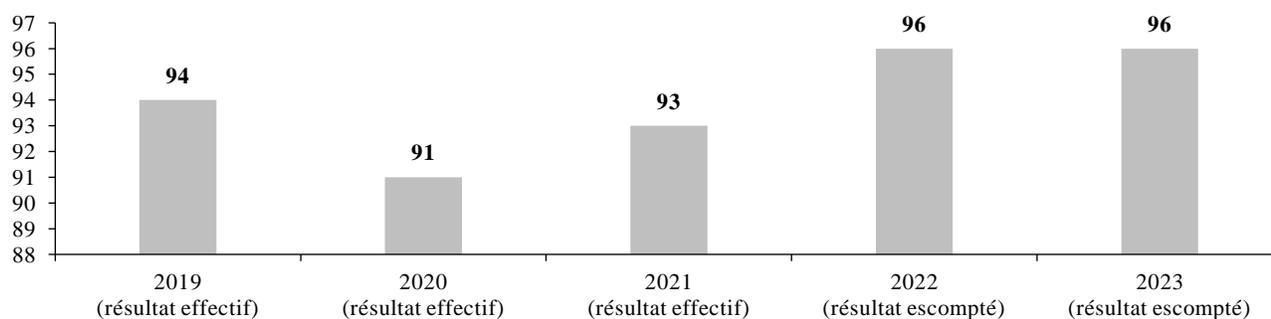
**Résultat 2 : continuité des opérations dans tous les domaines des services de conférence, y compris les services de documentation**

**Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

- 2.130 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la publication en temps voulu de la documentation destinée à être examinée par les États Membres à l'appui des travaux des organes intergouvernementaux, 93 % des documents ayant été livrés en temps voulu en 2021, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 94 %. Cette cible n'a pas pu être atteinte en raison des priorités nouvelles et concurrentes établies en cours de session et liées à la conduite de réunions virtuelles ou hybrides.
- 2.131 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXV).

Figure 2.XXV

**Mesure des résultats : pourcentage de documents destinés aux organes délibérants publiés en temps voulu**



**Résultat 3 : harmonisation de la documentation et des outils destinés aux parties prenantes, dont les États Membres**

**Projet de plan-programme pour 2023**

- 2.132 Grâce à la coopération étroite des centres de conférence dans les domaines liés à la documentation, qui n'a pas cessé depuis 2019, le sous-programme a contribué au développement de gDoc 2.0, un outil de gestion des flux de travail à l'échelle mondiale concernant la documentation des Nations Unies. La mise en service de cet outil permettra de favoriser le traitement et la publication en temps voulu des documents. En raison de l'ampleur du projet, les différents modules de gDoc 2.0 ont été mis en service de manière progressive, certains modules étant déjà utilisés à la fin de 2021.

*Enseignements tirés et changements prévus*

- 2.133 L'enseignement tiré est le suivant : les projets d'harmonisation à l'échelle mondiale qui permettent de réaliser des économies d'échelle et favorisent la standardisation de la documentation ont aidé à mieux répondre aux attentes des clients à cet égard. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, chaque centre de conférence tirera pleinement parti des capacités de l'outil gDoc 2.0.
- 2.134 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.15).

Tableau 2.15  
Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
Réunions en présentiel des personnes référentes dans chaque centre de conférence en vue de déterminer les besoins opérationnels ayant trait à plusieurs modules (publication, pre-forecast, forecast, request, language et issuance)	Rationalisation du processus de publication dans tous les centres de conférence et de l'étude des dossiers clients en vue de déterminer ce à quoi ceux-ci ont droit grâce à la mise en service des modules publication et pre-forecast	Rationalisation de la planification de la documentation à l'intention des clients de deux centres de conférence grâce à la mise en service du module documentation planning, des tests étant réalisés dans les deux autres centres de conférence	Établissement d'un point d'entrée unique (documentation) pour les clients dans tous les centres de conférence, grâce à la mise en service des modules client request, documentation management et language	Traitement et publication en temps voulu de la documentation à l'intention des clients de tous les centres de conférence grâce à la mise en service des modules issuance et distribution

## Produits

2.135 On trouvera dans le tableau 2.16 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.16  
Sous-programme 2 (Vienne) : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>5 400</b>	<b>2 510</b>	<b>5 500</b>	<b>5 770</b>
1. Réunions de la Commission des stupéfiants, de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et du Comité spécial de l'Assemblée générale chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles ainsi que d'autres organes subsidiaires (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)	3 000	798	2 800	2 880
2. Réunions de l'Organe international de contrôle des stupéfiants	110	118	110	110
3. Réunions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses sous-comités	560	191	560	560
4. Réunions de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et de ses groupes de travail	120	283	220	220
5. Réunions du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	50	35	90	90
6. Réunions de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	270	240	430	450

## Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
7. Réunions des Groupes de travail A et B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	1 060	436	1 060	1 060
8. Autres réunions	230	409	230	400
<b>B. Création et transfert de connaissances</b>				
<b>Activités ou documentation techniques</b> (nombre d'activités ou de documents)	<b>252</b>	<b>252</b>	<b>252</b>	<b>252</b>
9. Calendrier annuel des conférences et des réunions à Vienne	1	1	1	1
10. Master Final (programme quotidien des réunions des organes intergouvernementaux)	251	251	251	251
<b>C. Activités de fond</b>				
<b>Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause</b> : session d'information à l'intention de 152 missions permanentes à Vienne dans les six langues officielles.				
<b>D. Activités de communication</b>				
<b>Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information</b> : célébration des journées des langues concernant les six langues officielles.				

### Sous-programme 3 Services de documentation

#### Objectif

- 2.136 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Vienne.

#### Stratégie

- 2.137 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, en coordination avec les centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.53 ci-dessus, à faire ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- on participera pleinement aux grands projets d'innovation menés à l'échelle mondiale par le Département, notamment gDoc 2.0 et gText, on exploitera les possibilités qu'offrent les outils informatiques, notamment eLUNa, on contribuera à l'enrichissement d'UNTERM et on tiendra à jour le répertoire de documents de référence de Vienne à l'intention des professionnels des langues internes et externes ;
  - on maintiendra le dialogue avec les secrétariats fonctionnels et les États Membres afin de répondre à leurs besoins, à leurs exigences et à leurs priorités, et le traitement de la documentation donnera lieu à une planification et à une coordination rigoureuses des flux de travail et des capacités ;
  - on favorisera la polyvalence des professionnels des langues chargés du traitement de documents juridiques et techniques complexes en proposant des formations de fond supplémentaires, notamment en organisant des réunions d'information avec les secrétariats fonctionnels ;
  - on assurera la gestion de la qualité des documents traités en interne et en externe en appliquant des normes de contrôle de qualité rigoureuses ;

- e) on reverra les profils d'emplois de sorte qu'ils prennent mieux en compte les évolutions technologiques.

2.138 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) des documents de qualité seront disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les langues officielles, conformément aux mandats définis ;
- b) la terminologie officielle sera utilisée de manière cohérente dans les langues officielles ;
- c) des documents lisibles par machine seront produits.

### Exécution du programme en 2021

#### Les services de documentation ont été assurés sans discontinuer à l'occasion du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale : les États Membres à l'heure de la COVID-19

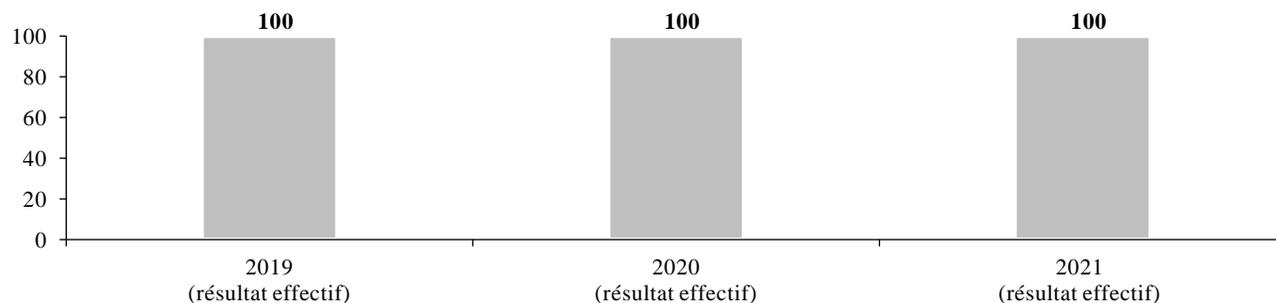
2.139 Le quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui aurait dû se tenir en 2020 et avait été reporté en raison de la pandémie, s'est tenu à Kyoto (Japon) en mars 2021. Les services de traduction ont été assurés à distance depuis Vienne. Pour que les documents soient publiés simultanément et en temps voulu, indépendamment du décalage horaire et du mode de fonctionnement dispersé, on a tiré pleinement parti, dans le cadre du sous-programme, des outils Web pour réagir rapidement aux demandes émanant du secrétariat de la conférence, qui évoluaient chaque jour, voire heure par heure, et ajuster les capacités en temps réel. On a préparé à l'avance, dans les langues officielles, la Déclaration de Kyoto visant à faire progresser la prévention de la criminalité, la justice pénale et l'état de droit : vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les traducteurs se tenant prêts à incorporer les modifications de dernière minute avant l'ouverture du Congrès, et on a donné suite rapidement aux demandes urgentes. Le sous-programme a permis de livrer, dans les délais voulus et simultanément dans toutes les langues, des documents sensibles de qualité, ce qui a facilité l'adoption, par les États Membres, de la Déclaration et du rapport du Congrès.

2.140 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXVI).

Figure 2.XXVI

#### Mesure des résultats : publication simultanée de la documentation dans les langues officielles

(En pourcentage)



## Résultats escomptés pour 2023

### Résultat 1 : meilleur respect du principe d'égalité de traitement de toutes les langues officielles de l'Organisation grâce à l'harmonisation des procédures de contrôle de la qualité

#### Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 2.141 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à l'obtention de retours positifs concernant l'amélioration de l'homogénéité de la qualité de la documentation mise à la disposition des États Membres, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, qui était de recevoir des retours positifs concernant l'amélioration de l'homogénéité de la qualité de la documentation mise à la disposition des États Membres, rendue possible par l'adoption de directives générales concernant le contrôle de la qualité. Cette cible n'a pas été atteinte car les directives générales ont été établies mais n'ont pas été adoptées en 2021, le groupe de travail ayant besoin de plus de temps pour prendre en compte l'incidence des nouvelles normes de production.
- 2.142 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.17).

Tableau 2.17

#### Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
Le Département établit un rapport sur les indicateurs clés de performance confirmant la nécessité d'une démarche globale s'agissant du contrôle de la qualité	Le groupe de travail sur l'harmonisation du contrôle de la qualité a commencé à recueillir des données dans tous les centres de conférence	Des retours positifs sont reçus concernant l'amélioration de l'homogénéité de la qualité de la documentation mise à la disposition des États Membres, rendue possible par l'analyse de données et l'élaboration de directives générales concernant le contrôle de la qualité	Des retours positifs sont reçus concernant l'amélioration de l'homogénéité de la qualité de la documentation mise à la disposition des États Membres, rendue possible par l'adoption de directives générales, d'une liste de pratiques exemplaires et de normes communes dans tous les centres de conférence	Des retours positifs continuent d'être reçus de la part des États Membres sur la qualité de la documentation grâce au respect des nouvelles directives générales

### Résultat 2 : résilience opérationnelle obtenue grâce à une formation du personnel qui facilite le partage de la charge de travail

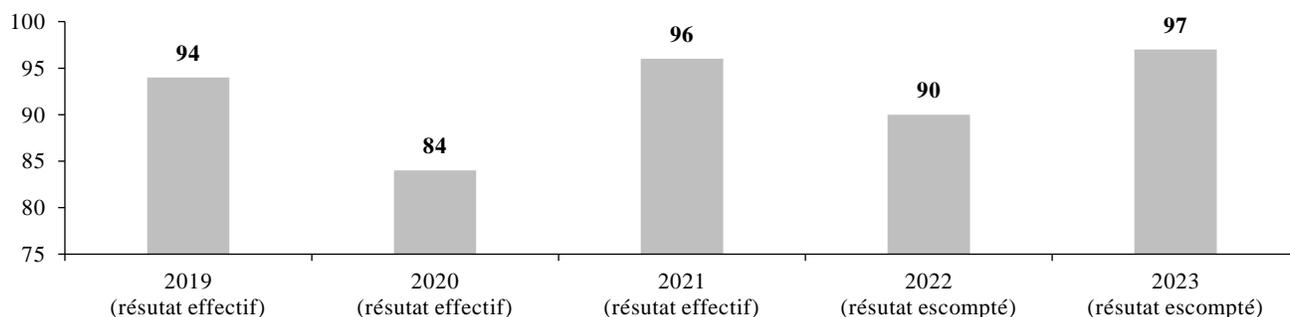
#### Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 2.143 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 96 % des documents soient traités dans les délais prescrits, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée de 86 %.
- 2.144 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXVII).

Figure 2.XXVII

**Mesure des résultats : respect, dans l'ensemble, des délais prescrits pour le traitement des documents**

(En pourcentage)



**Résultat 3 : une qualité durable au service des processus intergouvernementaux**

**Projet de plan-programme pour 2023**

2.145 Dans le cadre du sous-programme, on a mis en place une nouvelle structure en 2021, de sorte qu'une proportion élevée de traducteurs travaille désormais en autorévision. Avant 2021, l'assurance de la qualité en interne reposait sur un système rigoureux de gestion de la performance et sur la révision des travaux produits par des traducteurs moins expérimentés. La nouvelle structure a permis de fournir une documentation de qualité, ce qui a été apprécié par les États Membres. Comme le personnel travaille désormais principalement en autorévision, le temps consacré à la révision des travaux produits par les traducteurs a diminué.

*Enseignements tirés et changements prévus*

2.146 L'enseignement tiré est le suivant : face à l'augmentation des normes de production, qui s'est accompagnée d'une révision dans une moindre mesure des travaux produits par les traducteurs, on a mis en place de nouvelles solutions pour continuer d'assurer la qualité en développant davantage le contrôle en interne de la qualité des documents produits en autorévision. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on ajustera le dispositif d'assurance de la qualité, en collaboration avec les autres centres de conférence, et établira une approche cohérente du contrôle et de l'évaluation de la qualité des traductions produites en autorévision.

2.147 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.18).

Tableau 2.18

**Mesure des résultats**

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
–	Les normes de production en traduction sont relevées comme suite à la résolution 75/252 de l'Assemblée générale	L'augmentation des normes de production en traduction est appliquée	Une méthode cohérente visant à évaluer la qualité des documents produits en autorévision et à la maintenir est mise en place	La méthode d'évaluation de la qualité est mise à l'essai et les États Membres continuent d'être satisfaits de la qualité de la documentation

**Produits**

2.148 On trouvera dans le tableau 2.19 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.19

**Sous-programme 3 (Vienne) : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de documentation pour les réunions (en milliers de mots)</b>	<b>24 700</b>	<b>24 080</b>	<b>24 660</b>	<b>24 400</b>
1. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Commission des stupéfiants, à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, à la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption et à la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ainsi qu'à d'autres organes subsidiaires (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)	10 300	10 005	10 300	10 300
2. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à l'Organe international de contrôle des stupéfiants	3 540	3 299	3 600	3 600
3. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à ses sous-comités	2 400	2 088	2 400	2 400
4. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et à ses groupes de travail	6 000	6 316	6 000	6 000
5. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	60	210	60	100
6. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux Groupes de travail A et B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	1 000	655	1 000	1 000
7. Traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	1 400	1 507	1 300	1 000
<b>C. Activités de fond</b>				
<b>Bases de données et supports numériques</b> : UNTERM, qui comprend actuellement 24 677 fiches de l'Office des Nations Unies à Vienne.				
<b>E. Activités d'appui</b>				
<b>Correspondance et services de documentation</b> : services de documentation dans les langues officielles (édition, traduction et publication assistée par ordinateur de plus de 5 millions de mots pour des documents autres que ceux destinés aux organes délibérants).				

**Sous-programme 4  
Services d'appui aux réunions et de publication**

**Objectif**

2.149 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes

intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'ONU fournit des services à Vienne.

## Stratégie

- 2.150 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- a) on continuera de fournir des services d'interprétation et de publication aux entités des Nations Unies et organes directeurs opérant depuis Vienne, ainsi qu'à d'autres organisations sises à Vienne, comme l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ;
  - b) on continuera de concevoir des moyens de répondre au mieux aux besoins des clients, notamment en enrichissant le vivier d'interprètes indépendants et en collaborant étroitement avec d'autres centres de conférence afin de coordonner des prêts de personnel lorsque cela est possible ;
  - c) on offrira diverses modalités de prestation de services et améliorera la participation à distance aux réunions pour parer aux imprévus et assurer la continuité des opérations. Cela nécessitera l'utilisation, sur demande, de plateformes d'interprétation simultanée à distance, qui devraient évoluer pour offrir une meilleure qualité ;
  - d) on continuera de proposer une gamme élargie de produits de publication électronique.
- 2.151 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) les services d'interprétation s'adapteront au mieux au rythme de plus en plus rapide du monde des services de conférence ;
  - b) les contenus traités seront transmis aux États Membres d'une manière qui est plus efficace, l'impact sur l'environnement étant réduit au minimum.

## Exécution du programme en 2021

### **Pour la première fois, un grand congrès des Nations Unies a bénéficié de services d'interprétation entièrement à distance**

- 2.152 En 2021, un double défi est apparu dans le cadre du sous-programme : a) le nombre de réunions avec services d'interprétation est revenu aux niveaux enregistrés avant la pandémie ; b) en plus de ces réunions et de la charge de travail normale prévue pour 2021, on a également assuré, dans le cadre du sous-programme, le service du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui aurait dû se tenir à Kyoto en 2020 mais avait été reporté à 2021 en raison de la pandémie. Dans le cadre du sous-programme, on s'est adapté aux restrictions rigoureuses en vigueur du fait de la COVID-19, notamment les stricts couvre-feux imposés sur place, et a créé deux pôles d'interprétation à distance à Vienne et à New York. On a tiré parti du décalage horaire et, avec l'aide du personnel technique spécialisé sur place à Kyoto, on a pu utiliser la plateforme d'interprétation à distance afin d'assurer – avec succès – les services d'interprétation à distance depuis Vienne et New York pour les réunions prévues. Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme en témoigne le fait que le Congrès a bénéficié de services d'interprétation qui se sont déroulés sans encombre.
- 2.153 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.20).

Tableau 2.20  
**Mesure des résultats**

<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>	<i>2021 (résultat effectif)</i>
–	–	Le quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui avait été reporté, s'est tenu avec succès en mars 2021 avec des services d'interprétation entièrement à distance assurés depuis les pôles de Vienne et de New York, au bénéfice de plus de 5 000 participants venus du monde entier. Un nombre record de 152 États Membres étaient représentés au Congrès, ainsi que 114 organisations non gouvernementales, 37 organisations intergouvernementales, 600 experts qui y participaient à titre individuel et plusieurs entités et instituts des Nations Unies

## **Résultats escomptés pour 2023**

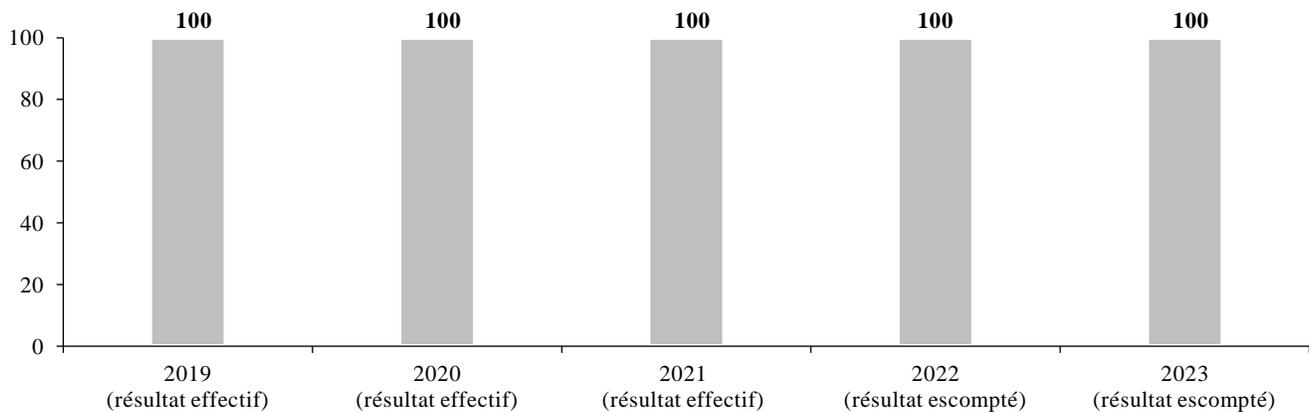
### **Résultat 1 : maintien du taux de réussite de 100 % pour ce qui est de fournir les services d'interprétation requis**

#### **Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

- 2.154 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à répondre avec succès à un pic de demandes de services d'interprétation provoqué par le report de réunions qui auraient dû se tenir en 2020 ou leur reprogrammation depuis d'autres centres de conférence, ainsi qu'à des réunions supplémentaires non planifiées et demandées avec peu de préavis, notamment en tirant parti de la liste de réserve mondiale d'interprètes indépendants qui venait d'être créée, ce qui a permis de donner suite à 100 % des demandes de services en vue de la tenue de réunions multilingues et donc d'atteindre la cible fixée.
- 2.155 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXVIII).

Figure 2.XXVIII

Mesure des résultats : pourcentage des demandes de réunions avec services d'interprétation soumises dans les délais qui sont satisfaites

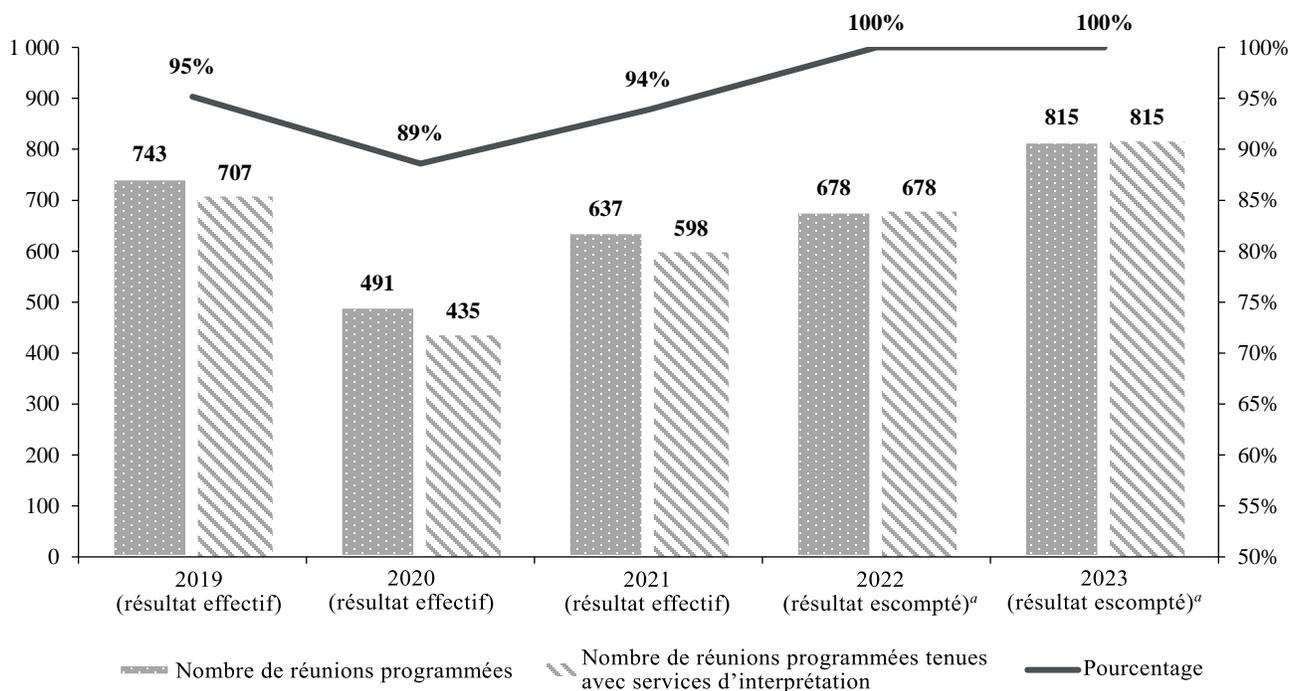


**Résultat 2 : les délibérations multilingues sont sous-tendues par des services d'interprétation et des services de publication dotés de solides outils de continuité des opérations**

**Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

- 2.156 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à faciliter les délibérations multilingues moyennant l'application de solutions avancées en vue d'assurer la continuité des opérations et une meilleure adéquation entre l'environnement hybride des services de conférence et les besoins en matière d'interprétation technique, mais cela n'a pas permis d'atteindre la cible prévue, qui était d'arriver à 100 % des réunions programmées tenues avec services d'interprétation. Cette cible n'a pas été atteinte car de nombreuses réunions programmées ont été annulées en raison des mesures de santé publique et des restrictions de voyage imposées.
- 2.157 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXIX).

Figure 2.XXIX

**Mesure des résultats : réunions ayant bénéficié de services d'interprétation par rapport aux réunions programmées (résultat annuel)**

<sup>a</sup> Le nombre de réunions programmées indiqué dans cette figure pour 2022 et 2023 est une projection reposant sur des informations communiquées par les organisateurs de réunions.

### Résultat 3 : plans de contingence visant à proposer un large choix de services de conférence qui soient durables et universellement accessibles

#### Projet de plan-programme pour 2023

- 2.158 Si les États Membres continuent d'exprimer le besoin d'avoir des publications sur support papier, la multiplication du nombre de manifestations, d'exposés et de réunions se déroulant en ligne pendant les confinements dus à la COVID-19 a eu pour effet de multiplier considérablement les formats de présentation des données. Dans le cadre du sous-programme, on a donné suite à cette nouvelle demande en cherchant des formations spécialisées et en repérant les technologies de l'information qui s'y prêteraient ainsi que d'autres ressources. En outre, on a organisé des réunions avec les secrétariats fonctionnels pour réfléchir à des formats visuels plus adaptés et plus accessibles en vue de la présentation des données aux États Membres.

#### Enseignements tirés et changements prévus

- 2.159 L'enseignement tiré est le suivant : le fait de présenter les données techniques dans un format plus moderne adapté aux besoins des clients peut permettre aux bénéficiaires de bien mieux comprendre les questions étudiées et les tendances émergentes. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on pilotera des solutions de publication assistée par ordinateur de sorte à répondre aux besoins des bénéficiaires dans ce domaine, en encourageant la formation et la spécialisation du personnel et en faisant œuvre de sensibilisation auprès des clients. L'objectif est de proposer des formats de présentation des données de qualité dans toute la gamme de services couverts par le sous-programme, afin d'assurer une meilleure comparabilité des données et d'en faire bénéficier plus de 19 secrétariats et tous les États Membres.

2.160 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.21).

Tableau 2.21  
Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
—	—	Des réunions initiales se tiennent avec les secrétariats fonctionnels des organisations ayant des bureaux à Vienne aux fins de la présentation de formats modernes de communication des données aux États Membres	Des formats modernes de présentation des données (par exemple, des représentations graphiques et des animations de données présentées sur des chronologies) sont testés et affinés en fonction des réactions des bénéficiaires	Un choix plus large de formats adaptés aux besoins des clients est disponible aux fins de la présentation de données techniques aux États Membres

## Produits

2.161 On trouvera dans le tableau 2.22 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.22  
Sous-programme 4 (Vienne) : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>696</b>	<b>611</b>	<b>678</b>	<b>815</b>
Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :				
1. Commission des stupéfiants, Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption et Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ainsi que d'autres organes subsidiaires (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)	302	153	303	340
2. Organe international de contrôle des stupéfiants	59	58	60	60
3. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et ses sous-comités	60	60	60	60
4. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et ses groupes de travail	80	139	70	130
5. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	10	5	10	10

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
6. Groupes de travail A et B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	60	55	60	60
7. Agence internationale de l'énergie atomique	100	88	85	100
8. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	25	53	30	55

**E. Activités d'appui**

**Correspondance et services de documentation** : préparation et traitement au moyen du module eCorrespondance de la correspondance de sept entités des Nations Unies ; conception et mise en page de publications, de produits multimédias, de pages Web, de supports d'information et d'autres produits dans les six langues officielles, qui seront formatés en vue de leur diffusion sur support papier et sous forme électronique, au groupe client de Vienne, et à la demande des entités n'appartenant pas au groupe client de Vienne dans le cadre du partage de la charge de travail.

## Gestion des conférences (Nairobi)

### Sous-programme 2

#### Planification et coordination des services de conférence

##### Objectif

- 2.162 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'Organisation des Nations Unies fournit des services à Nairobi.

##### Stratégie

- 2.163 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- on continuera de fournir un appui fonctionnel et organisationnel aux principaux organes intergouvernementaux ayant leur siège à Nairobi, ainsi qu'aux organes intergouvernementaux dont les réunions ne sont pas inscrites au calendrier, par exemple ceux dont les travaux portent sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement et sont coordonnés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ;
  - on favorisera une utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation puisque la coordination se fera au niveau mondial, en procédant à un examen et à une vérification annuels du calendrier des réunions et en effectuant un suivi des demandes de dérogation au calendrier présentées pour approbation au Comité des conférences entre les sessions, ainsi qu'en mettant l'accent sur une planification à l'avance, l'objectif étant de gérer au mieux les demandes de services de conférence compte tenu du calendrier établi, d'ajuster les capacités de manière souple en fonction des attentes ;
  - on continuera d'assurer la coordination centralisée des activités de gestion, d'analyse et d'évaluation des risques et on mettra à disposition des données fiables de qualité, qui éclaireront la prise de décisions et le suivi des résultats ;
  - on rationalisera le traitement des demandes de services de conférence, selon une approche à deux volets, dont le calendrier d'exécution a été modifié en raison de la pandémie et qui reste cruciale pour la stratégie définie dans le cadre du sous-programme : i) on mettra à l'essai One-Stop Shop, qui deviendra le principal outil en ligne de planification des réunions de l'Office et sera doté d'une fonctionnalité interactive permettant aux clients de faire part de leurs desiderata en vue d'une réunion, les demandes réelles de réunion pouvant se faire en 2022 et l'outil étant

mis en service dans son intégralité en 2023 ; ii) à l'Office, une fonctionnalité de gestion des factures sera introduite dans cet outil en 2023 ;

e) on mettra en place des dispositifs de continuité concernant toutes les activités.

2.164 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) Un plus grand nombre de réunions d'organes intergouvernementaux bénéficieront de services de conférence adéquats ;
- b) L'expérience utilisateur sera améliorée et les organes et entités recevant des services pourront délibérer et prendre des décisions plus efficacement ;
- c) La publication des documents sera assurée en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles.

## Exécution du programme en 2021

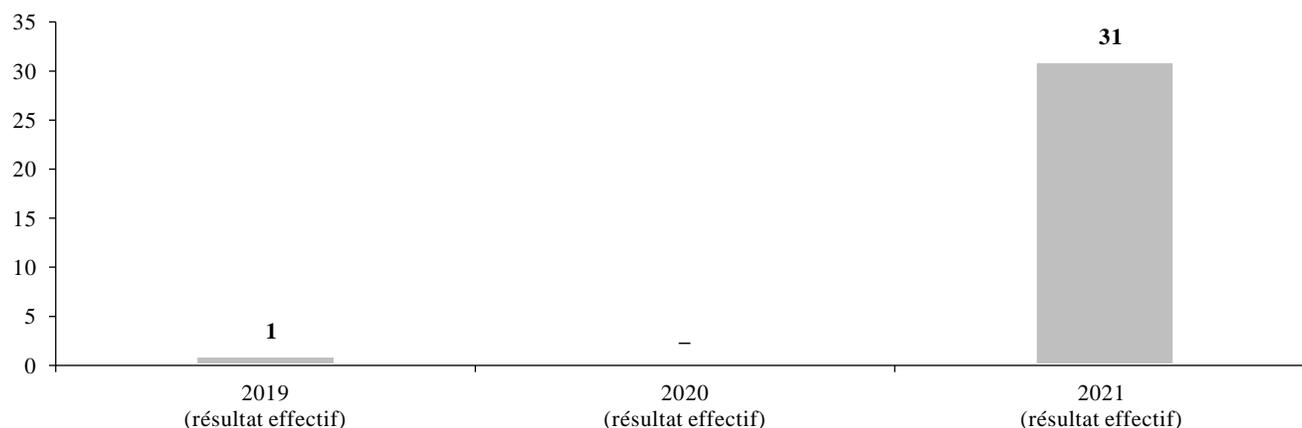
### L'amélioration des capacités disponibles a permis d'assurer le service de délibérations intergouvernementales supplémentaires

2.165 La prestation de services de conférence aux réunions des organes tels que les groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres continue d'être assurée « en fonction des disponibilités » ; il s'agit de l'un des mandats récurrents définis dans le cadre du sous-programme. Cependant, dans le cas de l'Office des Nations Unies à Nairobi, les dates de la plupart des réunions faisant l'objet de ces demandes coïncident avec celles des principales réunions intergouvernementales, les capacités établies étant affectées en priorité à celles-ci. Constatant une chute de la demande de réunions dans le contexte actuel de réunions virtuelles et hybrides, on s'est employé, dans le cadre du sous-programme, à repérer à l'avance, en étroite coordination avec les secrétariats des organes intergouvernementaux dont l'Office assure le service, les créneaux horaires pendant lesquels les organes pourraient bénéficier de services d'interprétation « en fonction des disponibilités », l'objectif étant d'aider les États Membres participant à ces organes à mener à bien leurs délibérations. Cette meilleure approche de la planification a permis aux États Membres de bénéficier plus souvent de services d'interprétation dans le cadre de réunions de cette catégorie.

2.166 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXX).

Figure 2.XXX  
**Mesure des résultats : réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres bénéficiant de services d'interprétation**

(Nombre de réunions)



## Résultats escomptés pour 2023

### Résultat 1 : faciliter la planification et l'organisation des réunions pour les clients

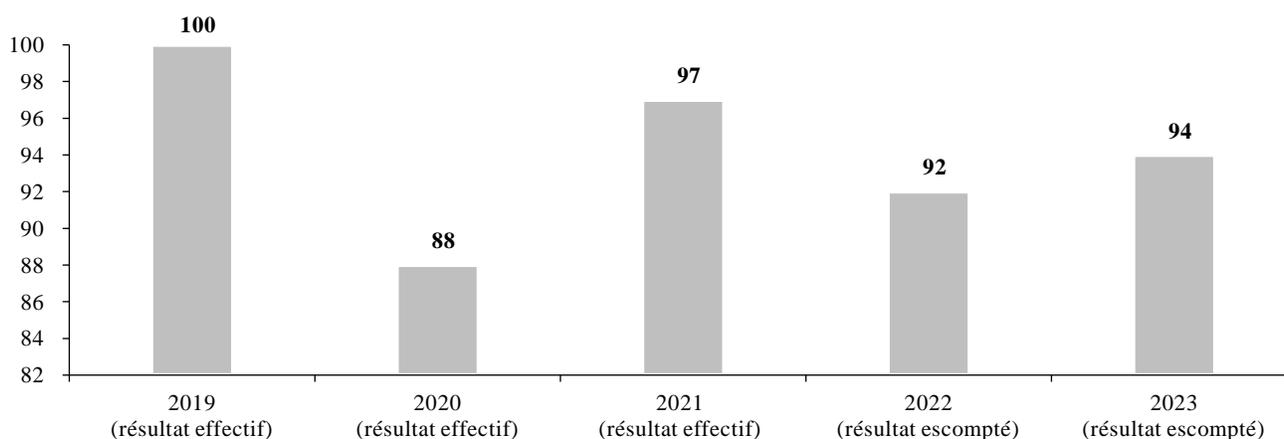
#### Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 2.167 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à l'efficacité de la programmation des réunions et de la planification des documents, qui ont été assurées avec davantage de souplesse, lors d'une année marquée par beaucoup d'incertitudes, des réunions étant reprogrammées et les documents connexes reportés et certains mandats reprenant en 2022. Le pourcentage d'États Membres se déclarant satisfaits des services de conférence fournis a été de 97 %, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 90 %.
- 2.168 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXXI).

Figure 2.XXXI

#### Mesure des résultats : satisfaction globale des États Membres vis-à-vis des services de conférence

(En pourcentage)



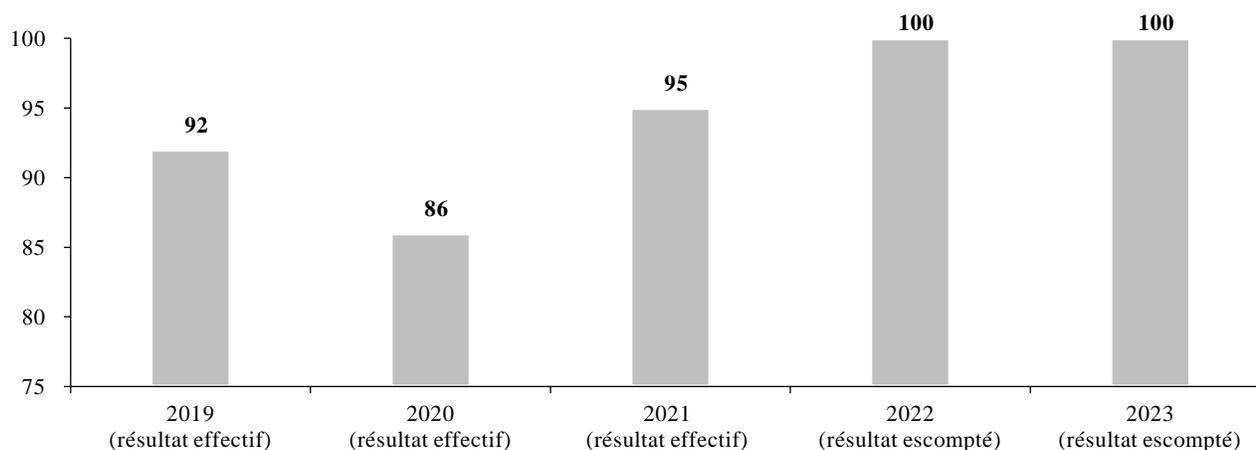
### Résultat 2 : mesures destinées à assurer la continuité des activités de gestion des conférences en appui aux travaux des organes intergouvernementaux

#### Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 2.169 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à assurer la continuité du processus intergouvernemental, le pourcentage de réunions programmées par rapport aux réunions tenues étant de 95 %, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100 %. Cette cible n'a pas été atteinte en raison du caractère imprévisible qui a continué de marquer le calendrier des réunions et conférences et de l'incidence que cela a eu sur les activités de planification effectuées dans le cadre du sous-programme, en raison des effets de la COVID-19, certaines réunions en présentiel qui étaient planifiées n'ayant pas été tenues.
- 2.170 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXXII).

Figure 2.XXXII

Mesure des résultats : pourcentage de réunions programmées effectivement tenues



**Projet de plan-programme pour 2023**

**Résultat 3 : processus de planification des réunions et des manifestations automatisé et simplifié de sorte que l'expérience utilisateur soit améliorée**

2.171 Dans le cadre du sous-programme, on reçoit les demandes de services de conférence au moyen de gMeets. On regroupe manuellement les desiderata des clients et donne des instructions aux autres prestataires de service (installations, sécurité et services médicaux, entre autres). Les devis et la facturation se font également manuellement, ce qui débouche sur un processus long et complexe pour les clients.

*Enseignements tirés et changements prévus*

2.172 L'enseignement tiré est le suivant : le traitement actuel des demandes de services de conférence nécessite de nombreuses interventions manuelles, ce qui alourdit la charge de travail et donne lieu à de nombreux échanges avec les clients. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on mettra à la disposition des clients un outil automatisé en libre-service qui les aidera à définir précisément leur projet avant la soumission d'une demande officielle de réunion. On lancera l'outil en 2023 ; cela devrait permettre de ramener à quatre le nombre de révisions à effectuer avec les clients au niveau de la planification des réunions/manifestations et des devis, alors qu'elles sont de six actuellement. On pilotera également une interface gMeets/One-Stop Shop en 2022, dont l'intégration se fera en 2023. L'objectif sera de réduire le délai nécessaire entre la demande initiale faite par les clients et son approbation.

2.173 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.23).

Tableau 2.23

**Mesure des résultats**

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
–	–	Définition des domaines à automatiser avant la soumission des demandes de réunion	Développement d'un outil de planification préalable aux demandes de réunion à l'intention	Amélioration de l'expérience utilisateur et mise à la disposition des clients qui font une demande de manifestation ou

**Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble**

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
			des clients et des organisateurs de réunions/ manifestations	de réunion de fonctionnalités dans le cadre de l'outil automatisé de planification de scénarios, ce qui permet de réduire les délais et de ramener le nombre de révisions des devis de six à quatre
			Mise à la disposition des utilisateurs finaux d'une interface pilote unique gMeets/One-Stop Shop	Intégration d'une interface unique gMeets/One-Stop Shop visant à automatiser les demandes de réunion et les demandes de prestation de services connexes envoyées à d'autres prestataires de l'Office des Nations Unies à Nairobi, ainsi que la facturation

**Produits**

2.174 On trouvera dans le tableau 2.24 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.24

**Sous-programme 2 (Nairobi) : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie**

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>4 836</b>	<b>599</b>	<b>3 236</b>	<b>3 275</b>
1. Réunions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et de ses organes subsidiaires	423	71	254	75
2. Réunions du Conseil d'administration, de l'Assemblée, du Conseil exécutif et des organes subsidiaires d'ONU-Habitat	124	41	66	50
3. Réunions de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	70	20	–	20
4. Réunions du Groupe d'experts spécial à composition non limitée sur les déchets et les microplastiques dans le milieu marin organisées par le PNUE	–	10	–	–

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
5. Réunions des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	143	40	113	50
6. Réunions consacrées à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination	55	4	30	35
7. Réunions consacrées à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international	56	10	8	35
8. Réunions consacrées à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	65	12	10	35
9. Réunions mondiales des correspondants nationaux pour le Programme de Montevideo organisées par le PNUE	–	3	10	–
10. Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	30	6	25	10
11. Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure	70	17	–	20
12. Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique	–	8	20	10
13. Réunions sur le pacte mondial pour l'environnement organisées par le PNUE	–	6	–	–
14. Réunions des groupes régionaux et autres groupes d'États Membres	500	83	200	200
15. Réunions d'autres organes intergouvernementaux ou organes d'experts et réunions sur la facilitation de l'exécution des programmes	3 300	268	2 500	2 735

**C. Activités de fond**

**Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause** : services d'information et conseils au Bureau du Conseil exécutif d'ONU-Habitat, au Comité des représentants permanents auprès du PNUE et à l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement sur les restrictions liées à la COVID-19 s'appliquant aux réunions hybrides et sur les options en présence pour que les délibérations se déroulent de manière efficace dans le cadre des réunions et conférences à venir ; séances d'orientation à l'intention des nouveaux membres du Comité des représentants permanents auprès du PNUE ; lettre de notification établie à l'intention de l'Assemblée des Nations Unies sur l'environnement portant sur les mesures liées à la COVID-19 ; lignes directrices établies en vue de l'organisation de réunions en présentiel mettant l'accent sur les mesures de prévention de la COVID-19.

**Sous-programme 3  
Services de documentation**

**Objectif**

- 2.175 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'Organisation des Nations Unies fournit des services à Nairobi.

**Stratégie**

- 2.176 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, en coordination avec les centres de conférence et en plus des activités mentionnées au paragraphe 2.53 ci-dessus, à faire ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- a) on participera pleinement aux grands projets d'innovation menés à l'échelle mondiale par le Département, notamment gDoc 2.0 et gText, on exploitera les possibilités qu'offrent les outils

informatiques, notamment eLUNa, on contribuera à l'enrichissement d'UNTERM et on tiendra à jour le répertoire de documents de référence de Nairobi à l'intention des professionnels des langues internes et externes ;

- b) on modernisera les profils d'emploi types du personnel linguistique de façon à prendre en considération le nouvel environnement technologique, de renforcer les mécanismes de gestion de la performance et du contrôle de la qualité, de resserrer la collaboration avec les universités et d'améliorer en continu les méthodes de recrutement ;
- c) on traitera et publiera en temps voulu la documentation destinée aux principaux organes délibérants ayant leur siège à Nairobi et à d'autres organes intergouvernementaux dont les réunions ne sont pas inscrites au calendrier, tout en aidant les secrétariats des réunions à établir les documents officiels issus des réunions ;
- d) on utilisera les tableaux de bord de suivi des performances, tels que l'outil de visualisation des documents à traiter, pour faire, en temps réel, la saisie anticipée des informations concernant le volume prévu de documentation à traiter afin de répondre plus efficacement aux demandes des États Membres et des autres clients.

2.177 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) des documents de qualité seront disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les langues officielles, conformément aux mandats définis ;
- b) la terminologie officielle sera utilisée de manière cohérente dans les langues officielles ;
- c) des documents lisibles par machine seront produits par l'ONU.

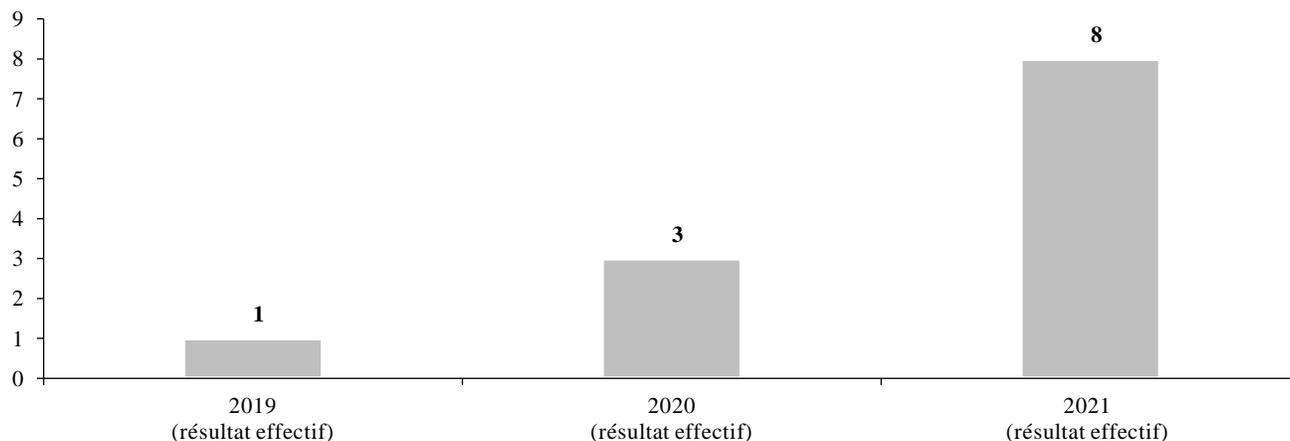
## Exécution du programme en 2021

### **On s'est adapté au plus près aux besoins pour livrer la documentation destinée aux reprises des réunions**

2.178 En raison des changements de calendrier liés à la pandémie, les secrétariats des organes ont été contraints de fractionner les réunions de sorte qu'elles se tiennent en plusieurs fois, ce qui a eu pour effet de multiplier les documents demandés. Dans le cadre du sous-programme, on s'est adapté pour répondre à ce besoin en consultant les secrétariats au sujet de la révision des calendriers de livraison des documents, que ceux-ci relèvent ou non du système des créneaux. Si les délais moyens de traitement des documents ont augmenté en dépit de capacités poussées à leur maximum pour faire face à l'augmentation imprévue des besoins en documentation, dans le cadre du sous-programme, on a réussi à absorber la charge de travail qui en a résulté, ce qui a permis aux secrétariats de mener leurs activités avec une plus grande souplesse.

2.179 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXXIII).

Figure 2.XXXIII  
Nombre de reprises



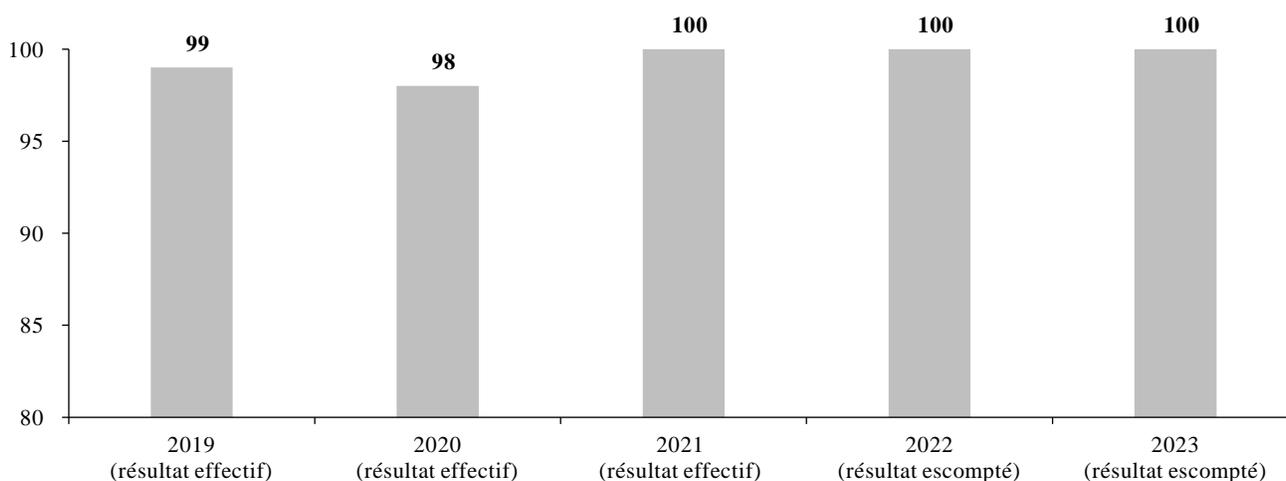
### Résultats escomptés pour 2023

#### Résultat 1 : distribution simultanée des documents de manière constante

##### Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 2.180 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences des Nations Unies, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100 % des documents destinés aux organes délibérants sont distribués simultanément dans les six langues officielles.
- 2.181 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXXIV).

Figure 2.XXXIV  
Mesure des résultats : pourcentage des documents publiés simultanément dans les langues officielles



**Résultat 2 : un environnement de travail virtuel robuste à l'appui de la gestion intégrée à l'échelle mondiale**

**Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

- 2.182 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la mise en place d'un système commun de gestion des documents et à l'harmonisation des pratiques, consignées par écrit, en vue de favoriser la collaboration entre centres de conférence et le partage de la charge de travail entre les quatre centres de conférence, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.
- 2.183 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.25).

Tableau 2.25  
**Mesure des résultats**

<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>	<i>2021 (résultat effectif)</i>	<i>2022 (résultat escompté)</i>	<i>2023 (résultat escompté)</i>
Les plans de continuité des activités de traitement de la documentation prévoient que le service des réunions tenues hors de Nairobi n'est assuré que sur place pendant la session	Les plans de continuité des activités de traitement de la documentation prévoient que le service des réunions tenues hors de Nairobi peut être assuré à distance  Les demandes officielles de partage de la charge de travail font suite à des accords informels entre les quatre centres de conférence	Les demandes officielles de partage de la charge de travail font suite à des accords officiels entre les quatre centres de conférence  Le partage de la charge de travail entre les quatre centres de conférence s'étant amélioré, le traitement de la documentation se fait de manière plus efficace, ce qui permet aux États Membres de la recevoir en temps voulu	Le nombre de documents traités grâce au partage de la charge de travail augmente	La mise en place d'accords de partage de la charge de travail entre les quatre centres de conférence permet une utilisation plus rationnelle des ressources en ce qui concerne le traitement de la documentation et une plus grande souplesse des services liés aux réunions

**Résultat 3 : nouveaux en-têtes destinés aux modèles mis sur une plateforme en ligne à la disposition des secrétariats des organes se réunissant**

**Projet de plan-programme pour 2023**

- 2.184 L'existence d'en-têtes cohérents permet d'améliorer la qualité de la documentation officielle et de réduire les délais de rédaction. On passe en revue les documents publiés par les secrétariats des organes concernés relevant de la compétence du sous-programme en vue de mettre à la disposition des rédacteurs des documents de réunion des modèles approuvés après consultation des secrétariats, documents qui se trouveront sur une plateforme en ligne créée à cette fin. On travaille avec les services techniques de l'Office des Nations Unies à Genève pour intégrer cette plateforme en ligne avec gDoc 2.0. On créera un niveau supplémentaire d'assurance qualité et fera en sorte que des formats de documents cohérents et actualisés soient disponibles dans un répertoire public, tirant pleinement parti des nouvelles technologies et offrant aux secrétariats un accès plus convivial aux

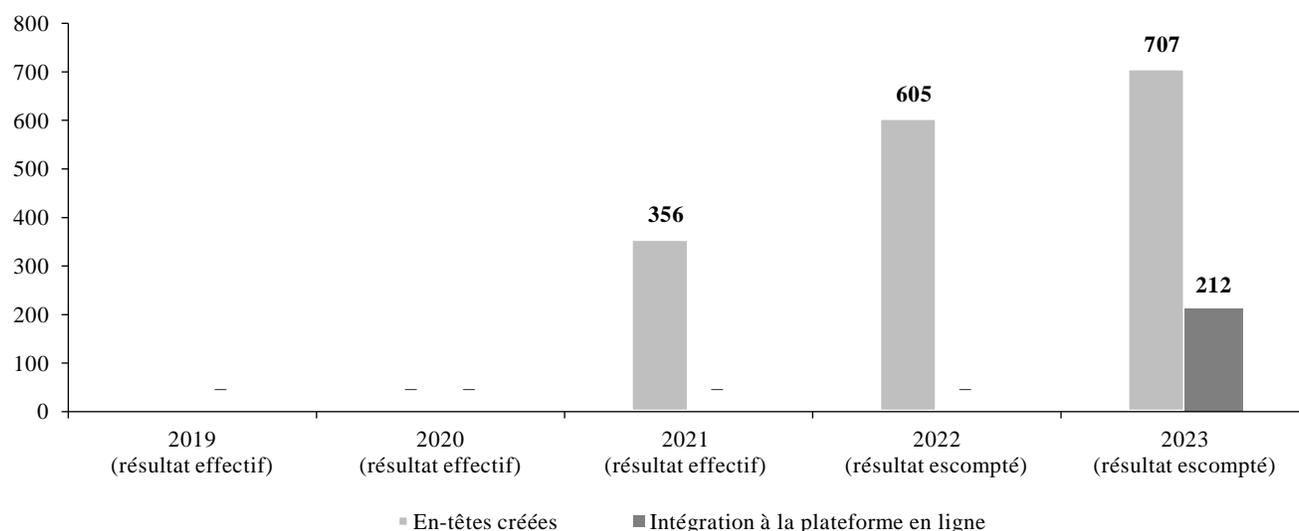
modèles. Le temps de rédaction sera considérablement réduit, puisqu'il y aura moins d'échanges, voire aucun échange, à propos des éléments de l'en-tête.

*Enseignements tirés et changements prévus*

- 2.185 L'enseignement tiré est le suivant : l'absence d'éléments cohérents et harmonisés dans les en-têtes retardait le traitement des documents et les délais de livraison. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on collaborera de plus en plus avec d'autres centres de conférence afin de développer des outils en ligne qui permettront d'harmoniser les éléments des en-têtes.
- 2.186 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXXV).

Figure 2.XXXV

**Mesure des résultats : nombre d'en-têtes disponibles sur la plateforme en ligne**



**Produits**

- 2.187 On trouvera dans le tableau 2.26 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.26

**Sous-programme 3 (Nairobi) : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie**

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de documentation pour les réunions (en milliers de mots)</b>	<b>8 810</b>	<b>10 652</b>	<b>5 720</b>	<b>8 000</b>
Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes suivants :				
1. Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et ses organes subsidiaires	1 500	887	800	500
2. Conseil d'administration, Assemblée, Conseil exécutif et organes subsidiaires d'ONU-Habitat	500	1 082	900	1 500
3. Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	800	577	–	700

**Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
4. Réunions des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	1 200	1 201	1 000	1 200
5. Conférence des Parties à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination	650	345	250	500
6. Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international	650	453	90	500
7. Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	900	513	100	500
8. Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	110	74	80	100
9. Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure	900	1 133	–	1 000
10. Autres organes intergouvernementaux	1 600	4 387	2 500	1 500

**Sous-programme 4  
Services d'appui aux réunions et de publication****Objectif**

2.188 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences auxquels l'Organisation des Nations Unies fournit des services à Nairobi.

**Stratégie**

- 2.189 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on fera ce qui suit dans le cadre du sous-programme :
- on continuera de fournir des services d'appui aux réunions et de publication, notamment des services d'interprétation et de publication dans les langues officielles, aux principaux organes intergouvernementaux ayant leur siège à Nairobi, dont l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et l'Assemblée d'ONU-Habitat et leurs organes subsidiaires, ainsi qu'aux organes intergouvernementaux dont les réunions ne sont pas inscrites au calendrier, par exemple ceux dont les travaux portent sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement et sont coordonnés par le PNUE, ou au secrétariat de tout autre organe multilatéral sollicitant des services d'interprétation et de publication dans le cadre du sous-programme ;
  - on veillera à élargir le type de services offerts, dont des services d'interprétation simultanée entièrement à distance pour les réunions intergouvernementales ou les réunions d'experts, en s'appuyant sur les technologies modernes, notamment les solutions permettant de fournir des services à distance et de participer aux réunions également à distance, pour parer aux imprévus et assurer la continuité des opérations ;
  - on utilisera au mieux les capacités internes et le personnel temporaire en affinant la planification des capacités.
- 2.190 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- l'Organisation utilisera les ressources d'appui aux réunions et de publication dont elle dispose à l'échelle mondiale de façon plus rationnelle ;

- b) les délibérations se dérouleront de façon plus inclusive et l'empreinte écologique sera réduite ;
- c) la continuité des opérations sera assurée de manière plus fiable de sorte que les États Membres reçoivent les services dont ils ont besoin.

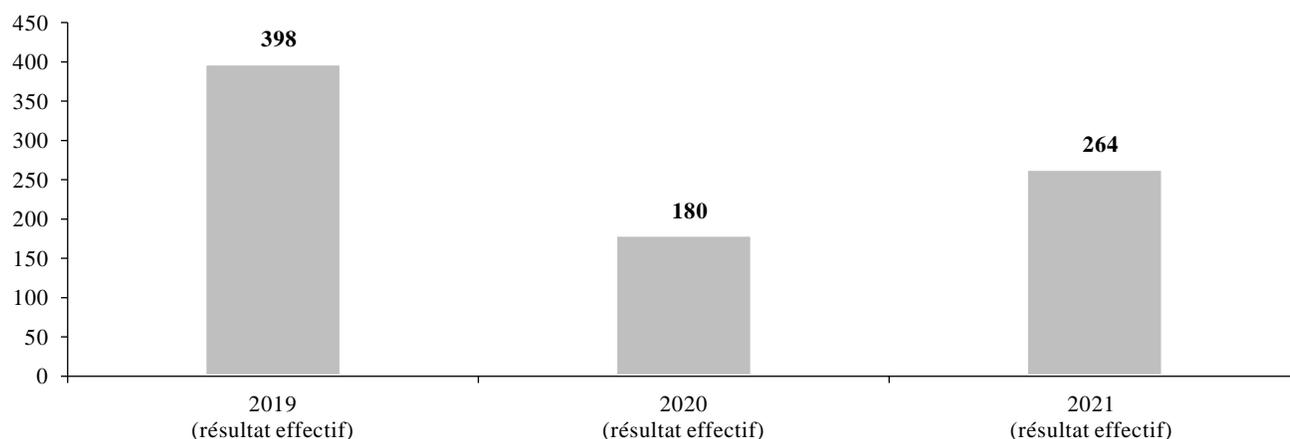
## Exécution du programme en 2021

### La continuité des opérations a été assurée par des services multilingues agiles et réactifs

- 2.191 Les services d'interprétation à distance déployés pour assurer la continuité des opérations dans les conditions imposées par la pandémie de COVID-19 ont été essentiels au service des conférences des Nations Unies. Dans le cadre du sous-programme, on a enregistré une augmentation de la demande d'aide ayant trait aux réunions en ligne et à la publication et renforcé les compétences des membres du personnel afin de tirer parti des nouvelles technologies permettant la prestation de services d'interprétation à distance.
- 2.192 On a fait évoluer les méthodes de travail permettant d'assurer le service des réunions à distance afin d'atténuer les risques liés à l'annulation ou au report des réunions, qui sont des risques inhérents dans des conditions de continuité des opérations. Dans le cadre du sous-programme, on a fourni des services de réunion à distance et apporté un appui à 264 conférences du PNUE et d'ONU-Habitat qui se sont tenues en mode hybride, à Nairobi et ailleurs, services qui ont bénéficié à tous les participants qui n'ont pas pu voyager ou y assister en présentiel en raison de la pandémie.
- 2.193 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXXVI).

Figure 2.XXXVI

**Mesure des résultats : nombre total de réunions tenues par an (en présentiel, en mode hybride ou entièrement en ligne)**



## Résultats escomptés pour 2023

### Résultat 1 : prestation de services de qualité d'interprétation quel que soit le lieu

#### Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

- 2.194 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la prestation de services d'interprétation de qualité, quel que soit le lieu, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée, à savoir aucune plainte reçue concernant les services d'interprétation.
- 2.195 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2.27).

**Tableau 2.27  
Mesure des résultats**

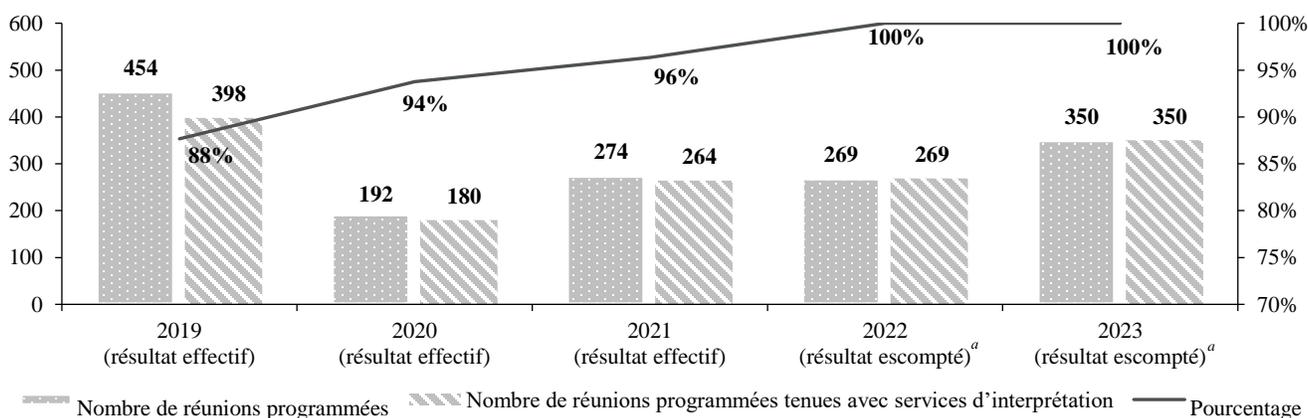
2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
Aucune plainte reçue concernant les services d'interprétation				

**Résultat 2 : les délibérations multilingues sont sous-tendues par des services d'interprétation et des services de publication dotés de solides outils de continuité des opérations**

**Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023**

- 2.196 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la tenue de délibérations multilingues sous-tendues par des services d'interprétation et des services de publication dotés de solides outils de continuité des opérations, le pourcentage de réunions tenues par rapport aux réunions programmées étant de 96 %, ce qui est en deçà de la cible fixée (100 %). Cette cible n'a pas été atteinte en raison d'annulations tardives, une situation échappant au contrôle du sous-programme.
- 2.197 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXXVII).

**Figure 2.XXXVII  
Mesure des résultats : réunions ayant bénéficié de services d'interprétation par rapport aux réunions programmées (résultat annuel)**



<sup>a</sup> Le nombre de réunions programmées indiqué dans cette figure pour 2022 et 2023 est une projection reposant sur des informations communiquées par les organisateurs de réunions.

**Résultat 3 : plans de contingence visant à proposer un large choix de services de conférence qui soient durables et universellement accessibles**

**Projet de plan-programme pour 2023**

- 2.198 Avant la pandémie, on fournissait, dans le cadre du sous-programme, des services pour les réunions se tenant en présentiel à l'Office des Nations Unies à Nairobi et à l'étranger. Cependant, il n'était pas possible de participer à distance à ces réunions ni d'assurer des services d'interprétation à distance. Pendant la pandémie, toutes les réunions de l'Office ont bénéficié de services d'interprétation à distance dans le cadre des dispositions mises en place pour assurer la continuité des opérations. On a donc été étroitement associé, dans le cadre du sous-programme, à la mise à

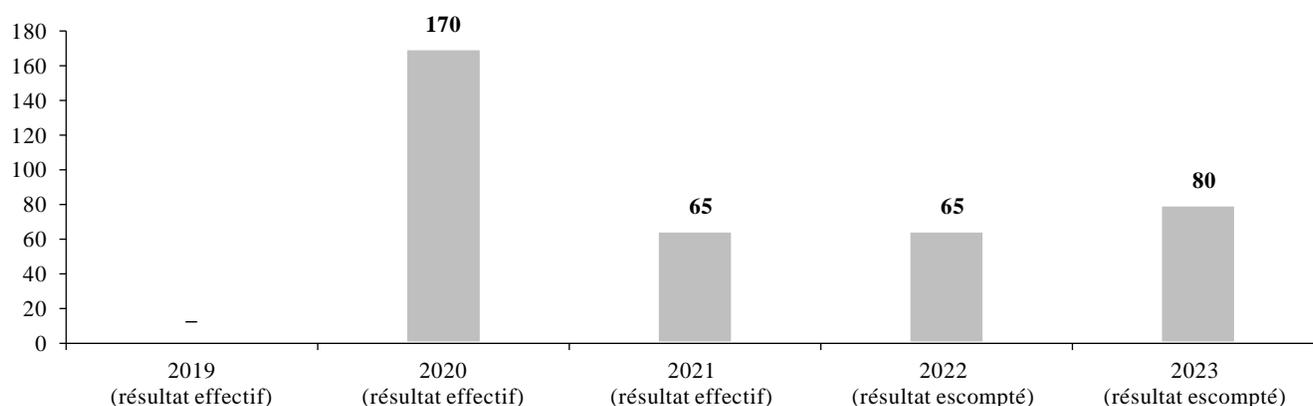
l'essai et à l'évaluation des plateformes d'interprétation à distance et à la formation des interprètes permanents et indépendants à l'utilisation de ces plateformes.

*Enseignements tirés et changements prévus*

- 2.199 L'enseignement tiré est le suivant : il y a, pour parer aux imprévus et assurer la continuité des opérations, une demande croissante de réunions hybrides de la part de toutes les entités dont on assure le service, ce qui suppose l'intervention de services d'interprétation entièrement à distance. Il est donc nécessaire de disposer d'un plus grand nombre d'interprètes à même d'utiliser des plateformes d'interprétation simultanée à distance et d'améliorer la qualité de ces plateformes. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on continuera de former les interprètes – fonctionnaires comme indépendants – à l'utilisation de ces plateformes ; les utilisateurs seront sollicités pour les tester de sorte qu'elles puissent être améliorées.
- 2.200 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 2.XXXVIII).

Figure 2.XXXVIII

**Mesure des résultats : nombre d'interprètes indépendants formés à l'utilisation de plateformes d'interprétation simultanée à distance, ce qui permet de parer aux imprévus et d'assurer la continuité des opérations**



**Produits**

2.201 On trouvera dans le tableau 2.28 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 2.28

**Sous-programme 4 (Nairobi) : produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie**

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
<b>A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts</b>				
<b>Services de conférence et de secrétariat pour les réunions</b> (nombre de réunions de trois heures)	<b>505</b>	<b>264</b>	<b>269</b>	<b>460</b>
Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :				
1. Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et ses organes subsidiaires	35	13	24	10

**Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble**

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
2. Conseil d'administration, Assemblée, Conseil exécutif et organes subsidiaires d'ONU-Habitat	18	13	14	30
3. Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	18	16	–	20
4. Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	23	22	23	23
5. Conférence des Parties à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination	8	2	8	15
6. Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international	8	2	–	7
7. Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	8	6	10	15
8. Réunions mondiales des correspondants nationaux pour le Programme de Montevideo organisées par le PNUE	–	3	–	–
9. Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	12	–	20	20
10. Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure	10	5	–	10
11. Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique	–	7	20	10
12. Réunions d'autres organes intergouvernementaux ou organes d'experts et réunions sur la facilitation de l'exécution des programmes	365	175	150	300

**E. Activités d'appui**

**Correspondance et services de documentation** : conception et mise en page de 163 publications, d'une page Web, de 524 supports d'information et autres produits dans toutes les langues officielles, sur support papier et sous forme électronique.

## B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2023

### Vue d'ensemble

2.202 On trouvera dans les tableaux 2.29 à 2.31 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 2.29

#### Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements					2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes	247 357,6	262 889,5	124,2	–	(129,5)	(5,3)	–	262 884,2
Autres dépenses de personnel	14 361,5	37 608,2	(5 866,8)	3 269,8	–	(2 597,0)	(6,9)	35 011,2
Dépenses de représentation	–	1,5	–	–	–	–	–	1,5
Consultants	66,3	–	–	–	–	–	–	–
Voyages des représentants	66,5	98,4	–	–	–	–	–	98,4
Voyages du personnel	90,9	81,0	–	–	–	–	–	81,0
Services contractuels	12 293,6	13 481,4	–	–	–	–	–	13 481,4
Frais généraux de fonctionnement	3 453,5	1 826,2	–	–	–	–	–	1 826,2
Fournitures et accessoires	177,1	405,1	–	–	–	–	–	405,1
Mobilier et matériel	1 650,3	1 135,5	–	–	–	–	–	1 135,5
Aménagement des locaux	2,6	–	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	27 682,3	28 237,8	(291,6)	166,0	–	(125,6)	(0,4)	28 112,2
<b>Total</b>	<b>307 202,1</b>	<b>345 764,6</b>	<b>(6 034,2)</b>	<b>3 435,8</b>	<b>(129,5)</b>	<b>(2 727,9)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>343 036,7</b>

Tableau 2.30

#### Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2023

(Nombre de postes)

Changements relatifs aux postes	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2022	1 592	1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 18 D-1, 211 P-5, 425 P-4, 334 P-3, 11 P-2/1, 74 G(1°C), 499 G(AC), 12 AL
Réaffectation	–	1 P-3 du sous-programme 3 à New York à la composante Appui au programme à Vienne 1 G(AC) à New York, du sous-programme 4 à la composante Appui au programme
Transfert	–	1 D-1 du sous-programme 4 à Genève à la composante Appui au programme à New York 1 G(AC) à Genève, du sous-programme 4 à la composante Appui au programme
Effectif proposé pour 2023	1 592	1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 18 D-1, 211 P-5, 425 P-4, 334 P-3, 11 P-2/1, 74 G(1°C), 499 G(AC), 12 AL

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Tableau 2.31  
**Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe**

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Changements				Total	Effectif proposé pour 2023
	Effectif approuvé pour 2022	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>						
SGA	1	–	–	–	–	1
SSG	1	–	–	–	–	1
D-2	6	–	–	–	–	6
D-1	18	–	–	–	–	18
P-5	211	–	–	–	–	211
P-4	425	–	–	–	–	425
P-3	334	–	–	–	–	334
P-2/1	11	–	–	–	–	11
<b>Total partiel</b>	<b>1 007</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 007</b>
<b>Agents des services généraux et des catégories apparentées</b>						
G(1°C)	74	–	–	–	–	74
G(AC)	499	–	–	–	–	499
AL	12	–	–	–	–	12
<b>Total partiel</b>	<b>585</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>585</b>
<b>Total</b>	<b>1 592</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 592</b>

- 2.203 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans les tableaux 2.32 à 2.34 et dans la figure 2.XXXIX.
- 2.204 Comme le montrent les tableaux 2.32 1) et 2.34, les ressources proposées pour 2023 s'élèvent globalement à 343 036 700 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 2 727 900 dollars (0,8 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2022. La variation découle des trois facteurs suivants : a) des ajustements techniques ; b) des nouveaux mandats et des mandats élargis ; c) d'autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 2.32

**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
A. Organes directeurs	255,3	349,1	–	–	–	–	–	349,1
B. Direction exécutive et administration	3 764,9	4 181,0	–	–	–	–	–	4 181,0
C. Programme de travail								
<i>Gestion des conférences (New York)</i>								
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	6 083,6	6 315,4	–	–	–	–	–	6 315,4
2. Planification et coordination des services de conférence	7 318,3	16 626,6	(2 250,6)	1 026,5	–	(1 224,1)	(7,4)	15 402,5
3. Services de documentation	79 123,3	90 792,5	–	–	(175,5)	(175,5)	(0,2)	90 617,0
4. Services d'appui aux réunions et de publication	50 400,8	49 448,1	80,4	–	(86,4)	(6,0)	(0,0)	49 442,1
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>								
2. Planification et coordination des services de conférence	14 866,6	36 627,2	(3 576,5)	2 243,3	–	(1 333,2)	(3,6)	35 294,0
3. Services de documentation	55 430,5	55 610,5	–	–	–	–	–	55 610,5
4. Services d'appui aux réunions et de publication	36 386,8	30 652,5	–	–	(384,2)	(384,2)	(1,3)	30 268,3
<i>Gestion des conférences (Vienne)<sup>a</sup></i>	26 590,3	27 087,4	(291,6)	166,0	–	(125,6)	(0,5)	26 961,8
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>								
2. Planification et coordination des services de conférence	2 285,7	2 636,9	(39,7)	–	–	(39,7)	(1,5)	2 597,2
3. Services de documentation	3 954,3	4 464,3	–	–	–	–	–	4 464,3
4. Services d'appui aux réunions et de publication	3 621,5	4 158,5	–	–	–	–	–	4 158,5
<b>Total partiel (C)</b>	<b>286 061,7</b>	<b>324 419,9</b>	<b>(6 078,0)</b>	<b>3 435,8</b>	<b>(646,1)</b>	<b>(3 288,3)</b>	<b>(1,0)</b>	<b>321 131,6</b>
D. Appui au programme	17 120,2	16 814,6	43,8	–	516,6	560,4	3,3	17 375,0
<b>Total partiel (I)</b>	<b>307 202,1</b>	<b>345 764,6</b>	<b>(6 034,2)</b>	<b>3 435,8</b>	<b>(129,5)</b>	<b>(2 727,9)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>343 036,7</b>

<sup>a</sup> Part à la charge de l'ONU dans le cofinancement des activités de gestion des conférences à Vienne.

**Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble**

2) *Ressources extrabudgétaires*

	2021 (dépenses effectives)	2022 (estimations)	Variation	Pourcentage	2023 (prévisions)
A. Organes directeurs	–	–	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	–	–	–	–	–
C. Programme de travail					
<i>Gestion des conférences (New York)</i>					
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	–	–	–	–	–
2. Planification et coordination des services de conférence	90,8	187,5	–	–	187,5
3. Services de documentation	2 551,6	5 476,7	–	–	5 476,7
4. Services d'appui aux réunions et de publication	639,7	1 870,2	–	–	1 870,2
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>					
2. Planification et coordination des services de conférence	550,5	777,7	–	–	777,7
3. Services de documentation	579,2	1 115,0	–	–	1 115,0
4. Services d'appui aux réunions et de publication	1 250,4	1 435,0	–	–	1 435,0
<i>Gestion des conférences (Vienne)</i>					
2. Planification et coordination des services de conférence	18,8	92,0	8,0	8,7	100,0
3. Services de documentation	602,5	1 312,4	87,6	6,7	1 400,0
4. Services d'appui aux réunions et de publication	320,1	350,0	–	–	350,0
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>					
2. Planification et coordination des services de conférence	1 523,7	2 549,3	77,1	3,0	2 626,4
3. Services de documentation	2 367,9	2 768,5	50,9	1,8	2 819,4
4. Services d'appui aux réunions et de publication	2 068,2	2 738,3	68,0	2,5	2 806,3
<b>Total partiel (C)</b>	<b>12 563,4</b>	<b>20 672,5</b>	<b>291,7</b>	<b>1,4</b>	<b>20 964,2</b>
D. Appui au programme	3 204,0	2 865,0	48,9	1,7	2 913,9
<b>Total partiel (2)</b>	<b>15 767,3</b>	<b>23 537,5</b>	<b>340,6</b>	<b>1,4</b>	<b>23 878,1</b>
<b>Total</b>	<b>322 969,4</b>	<b>369 302,1</b>	<b>(2 387,3)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>366 914,8</b>

Tableau 2.33

**Vue d'ensemble : postes proposés pour 2023, par source de financement, composante et sous-programme**

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	Effectif approuvé pour 2022	Changements			Total	Effectif proposé pour 2023
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
A. Organes directeurs	–	–	–	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	22	–	–	–	–	22
C. Programme de travail						
<i>Gestion des conférences (New York)</i>						
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	41	–	–	–	–	41
2. Planification et coordination des services de conférence	46	–	–	–	–	46
3. Services de documentation	509	–	–	(1)	(1)	508
4. Services d'appui aux réunions et de publication	289	–	–	(1)	(1)	288
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>						
2. Planification et coordination des services de conférence	68	–	–	–	–	68
3. Services de documentation	324	–	–	–	–	324
4. Services d'appui aux réunions et de publication	170	–	–	(2)	(2)	168
<i>Gestion des conférences (Vienne)<sup>a</sup></i>						
	–	–	–	–	–	–
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>						
2. Planification et coordination des services de conférence	9	–	–	–	–	9
3. Services de documentation	28	–	–	–	–	28
4. Services d'appui aux réunions et de publication	24	–	–	–	–	24
<b>Total partiel (C)</b>	<b>1 508</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(4)</b>	<b>(4)</b>	<b>1 504</b>
D. Appui au programme	62	–	–	4	4	66
<b>Total partiel (1)</b>	<b>1 592</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 592</b>

<sup>a</sup> En ce qui concerne la gestion des conférences à Vienne, en 2022 et 2023, 186 postes sont financés sur la base du partage des coûts. La répartition des postes est indiquée dans les figures 2.XLIX à 2.LI et 2.LVI.

**Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble**

2) *Ressources extrabudgétaires*

	2022 (estimations)	Variation	2023 (prévisions)
A. Organes directeurs	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	–	–	–
C. Programme de travail			
<i>Gestion des conférences (New York)</i>			
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	–	–	–
2. Planification et coordination des services de conférence	–	–	–
3. Services de documentation	10	–	10
4. Services d'appui aux réunions et de publication	–	–	–
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>			
2. Planification et coordination des services de conférence	–	–	–
3. Services de documentation	–	–	–
4. Services d'appui aux réunions et de publication	–	–	–
<i>Gestion des conférences (Vienne)</i>			
	–	–	–
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>			
2. Planification et coordination des services de conférence	32	–	32
3. Services de documentation	21	–	21
4. Services d'appui aux réunions et de publication	22	–	22
<b>Total partiel (C)</b>	<b>85</b>	<b>–</b>	<b>85</b>
D. Appui au programme	3	–	3
<b>Total partiel (2)</b>	<b>88</b>	<b>–</b>	<b>88</b>
<b>Total</b>	<b>1 680</b>	<b>–</b>	<b>1 680</b>

Tableau 2.34

**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes**

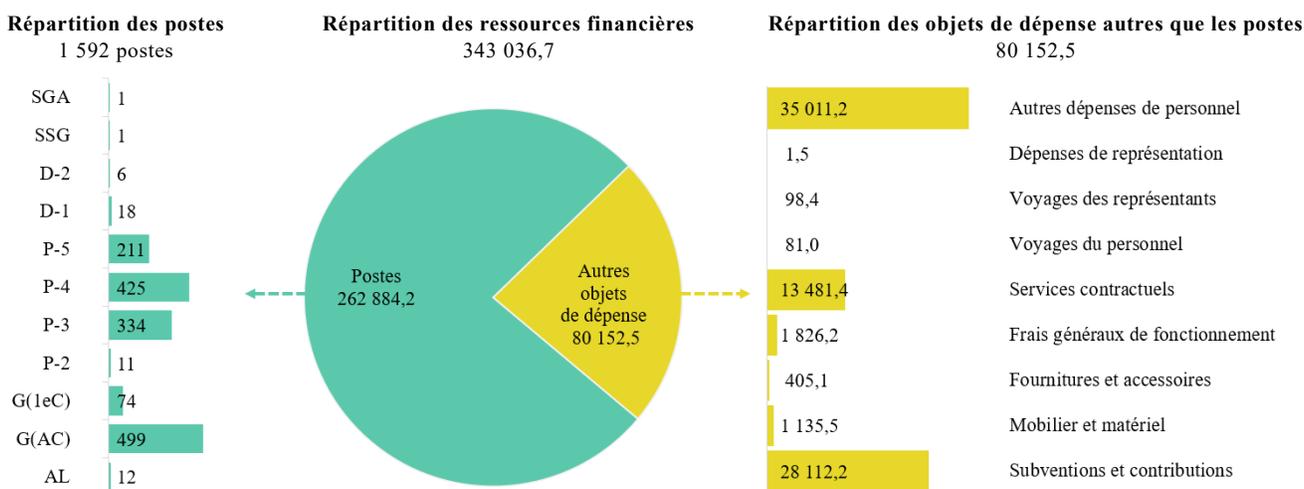
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>							
Postes	247 357,6	262 889,5	124,2	–	(129,5)	(5,3)	– 262 884,2
Autres objets de dépense	59 844,5	82 875,1	(6 158,4)	3 435,8	–	(2 722,6)	(3,3) 80 152,5
<b>Total</b>	<b>307 202,1</b>	<b>345 764,6</b>	<b>(6 034,2)</b>	<b>3 435,8</b>	<b>(129,5)</b>	<b>(2 727,9)</b>	<b>(0,8) 343 036,7</b>

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		1 007	–	–	–	–	–	1 007
Agents des services généraux et des catégories apparentées		585	–	–	–	–	–	585
<b>Total</b>		<b>1 592</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 592</b>

Figure 2.XXXIX  
Répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



## Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme

### Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

#### Ajustements techniques

2.205 Comme le montrent les tableaux 2.32 1) et 2.34, les changements entraînent une diminution nette de 6 034 200 dollars, qui s'explique comme suit :

- New York : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** La diminution de 2 250 600 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient au non-renouvellement de crédits qui visaient à faciliter l'exécution de mandats nouveaux ou élargis approuvés par l'Assemblée générale en 2022 ;
- New York : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication).** L'augmentation de 80 400 dollars tient à la budgétisation en année pleine d'un poste d'interprète russe (P-3) créé en 2022 qui avait été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/245 et pour lequel un taux de vacance de 50 % avait été appliqué conformément à la pratique établie pour les nouveaux postes ;

- c) **Genève : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** La diminution de 3 576 500 dollars tient au non-renouvellement de crédits ouverts en 2022 pour l'application de résolutions et de décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme de sa vingt-huitième à sa trentième session et de sa quarantième à sa quarante-huitième session ;
- d) **Vienne : gestion des conférences.** La diminution de 291 600 dollars au titre des subventions et contributions tient au non-renouvellement de crédits ouverts en 2022 pour l'application de la résolution 75/282 de l'Assemblée sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles ;
- e) **Nairobi : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** La diminution de 39 700 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient au non-renouvellement de crédits ouverts pour 2022 qui visaient à appuyer la mise en œuvre des textes issus de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) et le renforcement d'ONU-Habitat (résolution 71/235), en particulier l'établissement du rapport quadriennal du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, qui est soumis tous les quatre ans ;
- f) **Appui au programme.** L'augmentation de 43 800 dollars s'explique par la budgétisation en année pleine d'un poste d'assistant(e) informaticien(ne) principal(e) [agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe)] réaffecté en application de la résolution 76/245 de l'Assemblée et pour lequel un taux de vacance de 50 % avait été appliqué conformément à la pratique établie pour les postes réaffectés.

#### Nouveaux mandats et mandats élargis

2.206 Comme le montrent les tableaux 2.32 1) et 2.34, les changements entraînent une augmentation de 3 435 800 dollars, qui s'explique comme suit :

- a) **New York : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** L'augmentation de 1 026 500 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient au fait qu'il faut financer en 2023 les nouveaux mandats et les mandats élargis approuvés par l'Assemblée générale sur les sujets suivants :
  - i) jeunes, désarmement et non-prolifération (33 900 dollars ; résolution 76/45) ;
  - ii) vérification du désarmement nucléaire (223 500 dollars ; décision 76/515) ;
  - iii) renforcement de la coopération pour la gestion intégrée des zones côtières aux fins du développement durable (27 100 dollars ; résolution 76/212) ;
  - iv) politiques et programmes inclusifs pour lutter contre le sans-abrisme, notamment à la suite de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) (27 100 dollars ; résolution 76/133) ;
  - v) assurer la viabilité des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrants et à des instruments connexes (294 600 dollars ; résolution 76/71) ;
  - vi) revitalisation des travaux de l'Assemblée générale (85 000 dollars ; résolution 75/325) ;
  - vii) portée, modalités, format et organisation de la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle (33 000 dollars ; résolution 75/315) ;
  - viii) planification des programmes (78 000 dollars ; résolution 76/236) ;
  - ix) nouvelles modalités d'organisation de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (171 500 dollars ; résolution 76/251) ;

- x) Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés (52 800 dollars ; résolution 76/258) ;
- b) **Genève : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence).** L'augmentation de 2 243 300 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient au fait qu'il faut financer en 2023 l'exécution des activités prévues par le Conseil des droits de l'homme dans les résolutions suivantes :

*Résolutions adoptées de sa quarante-sixième à sa quarante-huitième session (2021)  
(732 000 dollars)*

- i) Résolution 46/13 : Promotion d'une coopération mutuellement avantageuse dans le domaine des droits de l'homme (27 700 dollars) ;
- ii) Résolution 46/11 : Les effets négatifs du non-rapatriement des fonds d'origine illicite dans les pays d'origine sur la jouissance des droits de l'homme et l'importance d'une amélioration de la coopération internationale (34 800 dollars) ;
- iii) Résolution 46/7 : Droits de l'homme et environnement (27 700 dollars) ;
- iv) Résolution 46/17 : Situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (27 700 dollars) ;
- v) Résolution 47/24 : Droits de l'homme et changements climatiques (27 700 dollars) ;
- vi) Résolution 47/25 : Mortalité et morbidité maternelles évitables et droits de l'homme (27 700 dollars) ;
- vii) Résolution 47/4 : Gestion de l'hygiène menstruelle, droits de l'homme et égalité des sexes (27 700 dollars) ;
- viii) Résolution 47/23 : Nouvelles technologies numériques et droits de l'homme (51 900 dollars) ;
- ix) Résolution 47/11 : La contribution du développement à la jouissance de tous les droits de l'homme (64 900 dollars) ;
- x) Résolution 47/8 : Élimination des pratiques préjudiciables associées à des accusations de sorcellerie et à des agressions rituelles (27 700 dollars) ;
- xi) Résolution 47/1 : Situation relative aux droits de l'homme des musulmans rohingya et des autres minorités au Myanmar (55 400 dollars) ;
- xii) Résolution 47/21 : Promotion et protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales des Africains et des personnes d'ascendance africaine face au recours excessif à la force et aux autres violations des droits de l'homme dont se rendent coupables des responsables de l'application des lois, grâce à une transformation porteuse de justice et d'égalité raciales (169 400 dollars) ;
- xiii) Résolution 48/6 : mariages d'enfants, mariages précoces et mariages forcés en temps de crise, notamment pendant la pandémie de COVID-19 (27 700 dollars) ;
- xiv) Résolution 48/7 : Effets négatifs de l'héritage du colonialisme sur l'exercice des droits de l'homme (27 700 dollars) ;
- xv) Résolution 48/2 : Participation aux affaires politiques et publiques dans des conditions d'égalité (39 800 dollars) ;
- xvi) Résolution 48/11 : droits de l'homme et peuples autochtones (55 400 dollars) ;
- xvii) Résolution 48/9 : Question de la peine de mort (11 100 dollars) ;

*Résolutions adoptées les années précédentes (avant 2021) (153 300 dollars)*

- xviii) Résolution 26/2 : La question de la peine de mort (35 100 dollars) ;

- xix) Résolution 27/21 et 27/21/Corr.1 : Les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales (35 100 dollars) ;
- xx) Résolution 43/17 : Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (27 700 dollars) ;
- xxi) Résolution 43/19 : Promotion et protection des droits de l'homme et mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (27 700 dollars) ;
- xxii) Résolution 45/9 : Le rôle d'une bonne gouvernance dans la promotion et la protection des droits de l'homme (27 700 dollars) ;

*Ressources nécessaires pour une année complète au titre des mandats dont l'exécution a été prolongée jusqu'en 2023 à sa quarante-neuvième session et dont l'exécution devrait être prolongée jusqu'en 2023 à ses cinquantième et cinquante et unième sessions (1 358 000 dollars)*

- xxiii) Résolution 49/3 : Promotion et protection des droits de l'homme au Nicaragua (34 000 dollars) ;
- xxiv) Résolution 49/26 : Situation des droits de l'homme au Bélarus à la veille et au lendemain de l'élection présidentielle de 2020 (27 100 dollars) ;
- xxv) Résolution 49/27 : Situation des droits de l'homme en République arabe syrienne (634 600 dollars) ;
- xxvi) Résolution 49/2 : Faire progresser les droits de l'homme au Soudan du Sud (34 000 dollars) ;
- xxvii) Résolution 49/35 : Assistance technique et renforcement des capacités au Soudan du Sud (27 100 dollars) ;
- xxviii) Résolution 49/1 : Situation des droits de l'homme en Ukraine à la suite de l'agression russe (68 000 dollars) ;
- xxix) Assistance technique et renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme en République démocratique du Congo (61 100 dollars) ;
- xxx) Situation des droits de l'homme en République bolivarienne du Venezuela (61 100 dollars) ;
- xxxi) Résolution 49/31 : Lutte contre l'intolérance, les stéréotypes négatifs, la stigmatisation, la discrimination, l'incitation à la violence et la violence visant certaines personnes en raison de leur religion ou de leurs convictions (27 100 dollars) ;
- xxxii) Résolution 49/7 : Droits culturels et protection du patrimoine culturel (24 600 dollars) ;
- xxxiii) Résolution 49/8 : Célébration du trente-cinquième anniversaire de la Déclaration sur le droit au développement (38 700 dollars) ;
- xxxiv) Résolution 49/9 : Prévention du génocide (40 100 dollars) ;
- xxxv) Résolution 49/23 : Situation des droits de l'homme au Myanmar (54 200 dollars) ;
- xxxvi) Résolution 49/11 : Droit au travail (27 100 dollars) ;
- xxxvii) Résolution 49/4 : Situation des droits de l'homme dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et obligation de garantir les principes de responsabilité et de justice (\$27 100) ;
- xxxviii) Résolution 49/19 : Promouvoir et protéger les droits économiques, sociaux et culturels et lutter contre les inégalités dans le contexte du relèvement après la pandémie de COVID-19 (106 300 dollars) ;

- xxxix) Résolution [49/20](#) : Droits de l'enfant : réalisation des droits de l'enfant et regroupement familial (11 600 dollars) ;
- xl) Résolution [49/21](#) : Rôle des États dans la lutte contre les effets négatifs de la désinformation sur l'exercice et la réalisation des droits de l'homme (27 100 dollars) ;
- xli) Résolution [49/25](#) : Garantir à tous les pays un accès équitable, rapide et universel, à un coût abordable, aux vaccins mis au point pour lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) (27 100 dollars) ;
- c) **Vienne : gestion des conférences.** L'augmentation de 166 000 dollars au titre des subventions et contributions tient au fait qu'il faut financer en 2023 l'exécution des activités prévues par l'Assemblée générale en application de sa résolution [75/282](#) sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles.

### Autres changements

2.207 Comme le montrent les tableaux 2.32 1) et 2.34, les changements entraînent une diminution nette de 129 500 dollars, qui s'explique comme suit :

- a) **New York : sous-programme 3 (Services de documentation).** La diminution de 175 500 dollars au titre des postes tient au fait qu'il est proposé qu'un poste d'éditeur(trice) de langue anglaise soit réaffecté à l'Équipe technique centrale (composante Appui au programme), où il deviendrait un poste de spécialiste des systèmes informatiques (P-3), comme expliqué à l'annexe III ;
- b) **New York : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication).** La diminution de 86 400 dollars au titre des postes tient au fait qu'il est proposé qu'un poste d'assistant(e) de publication [agent(e) des services généraux (Autres classes)] soit réaffecté à la Section de l'analyse de gestion (composante Appui au programme), où il deviendrait un poste d'assistant(e) informaticien(ne) [agent(e) des services généraux (Autres classes)], comme expliqué à l'annexe III ;
- c) **Genève : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication).** La diminution de 384 200 dollars au titre des postes tient au fait qu'il est proposé qu'un poste de Chef de service (Services de conférence) (D-1) et un poste d'assistant(e) à la distribution des documents [agent(e) des services généraux (Autres classes)] soit transféré à la composante Appui au programme à New York et à Genève respectivement, comme expliqué à l'annexe III ;
- d) **Appui au programme.** L'augmentation de 516 600 dollars au titre des postes s'explique par : a) la proposition de transfert d'un poste de Chef de service (Services de conférence) (D-1) et d'un poste d'assistant(e) à la distribution des documents [agent(e) des services généraux (Autres classes)] du sous-programme 4 à Genève ; b) la proposition de réaffectation d'un poste (P-3) du sous-programme 3 à New York à l'Équipe technique centrale, où il deviendrait un poste de spécialiste des systèmes informatiques (P-3) ; c) la proposition de réaffectation d'un poste du sous-programme 4 à New York à la Section de l'analyse de gestion, où il deviendrait un poste d'assistant(e) informaticien(ne) [agent(e) des services généraux (Autres classes)], comme expliqué à l'annexe III. Le montant demandé pour ces postes prend en compte un taux de vacance de 50 %, correspondant à la pratique établie pour les postes réaffectés.

### Ressources extrabudgétaires

2.208 Comme le montrent les tableaux 2.32 2) et 2.33 2), le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences prévoit de continuer à recevoir des ressources extrabudgétaires. En 2023, le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 23 878 100 dollars, ce qui permettra de financer 88 postes, comme indiqué dans le tableau 2.33 2). Les ressources affectées aux postes et aux autres objets de dépense serviraient principalement à mener des activités extrabudgétaires, notamment les suivantes : appui aux réunions, publication et documentation et applications de

**Titre I Politiques, direction et coordination d'ensemble**

gestion des conférences. Elles sont supérieures de 340 600 dollars au montant qui était prévu pour 2022, en raison de l'augmentation des besoins opérationnels et de la hausse de la demande relative aux services de réunions et de documentation prévue pour 2023. Les ressources extrabudgétaires représentent 6,5 % des ressources totales du présent chapitre.

- 2.209 Les ressources extrabudgétaires sont placées sous le contrôle du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.
- 2.210 Les ressources extrabudgétaires comprennent le fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction, créé en 1984 pour financer la publication en allemand des résolutions et décisions de l'Assemblée générale, ainsi que celle d'autres documents officiels de ces organes, et celle des résolutions et décisions du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social.

**Organes directeurs**

- 2.211 Les ressources prévues au titre de cette composante serviront à couvrir les dépenses liées aux organes intergouvernementaux permanents dont les services techniques sont assurés par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. On trouvera dans le tableau 2.35 des informations sur les organes intergouvernementaux permanents, les mandats correspondants et les ressources financières qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire. En ce qui concerne le Conseil économique et social, les ressources destinées aux services techniques de secrétariat et aux services de conférence pour les réunions relèvent de la composante Gestion des conférences (New York).

Tableau 2.35  
**Organes directeurs**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Organe directeur</i>	<i>Description</i>	<i>Informations supplémentaires</i>	<i>2022 (crédits ouverts)</i>	<i>2023 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
Assemblée générale	Examine toutes questions ou affaires entrant dans le cadre de la Charte ou se rapportant aux pouvoirs et fonctions de l'un quelconque des organes prévus dans la Charte, et formule des recommandations conformément aux dispositions de la Charte	Mandat : Articles 10 à 17 de la Charte des Nations Unies	175,0	175,0
Conseil de tutelle	Aide l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité à s'acquitter de leurs fonctions en ce qui concerne le régime international de tutelle	Mandat : Article 7 de la Charte des Nations Unies	-	-
Conseil économique et social	Favorise la coopération internationale dans les domaines économique, social et culturel et coordonne l'action menée en vue d'atteindre les objectifs convenus au niveau international, y compris les objectifs de développement durable	Mandat : Articles 62 à 66 de la Charte des Nations Unies	-	-
Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Se consacre exclusivement à la question de la décolonisation du fait qu'il a été créé dans le but de suivre l'application de la Déclaration	Mandat : Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 1514 (XV)	174,1	174,1
<b>Total</b>			<b>349,1</b>	<b>349,1</b>

2.212 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 349 100 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.36 et la figure 2.XL.

Tableau 2.36

**Organes directeurs : évolution des ressources financières, par principale catégorie de dépenses**

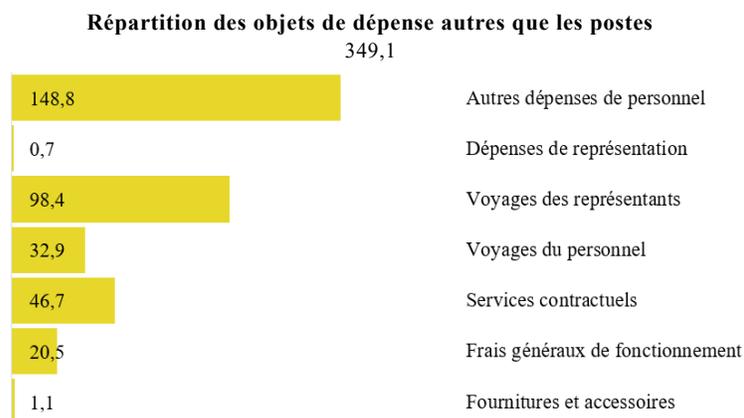
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements					2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Autres objets de dépense	255,3	349,1	–	–	–	–	–	349,1
<b>Total</b>	<b>255,3</b>	<b>349,1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>349,1</b>

Figure 2.XL

**Organes directeurs : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)**

(En milliers de dollars des États-Unis)



**Direction exécutive et administration**

2.213 La composante Direction exécutive et administration comprend le Bureau du Secrétaire général adjoint et le Service du protocole et de la liaison. Le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences chapeaute toutes les activités et l'administration du Département et représente le Secrétaire général aux réunions ayant un rapport avec les attributions du Département et, selon les besoins, à celles des organes intergouvernementaux et organes d'experts. Il est également chargé de la gestion intégrée des conférences mondiales au Siège et dans les Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi, notamment de la gestion des ressources allouées aux services de conférence au Siège et de la formulation d'orientations générales concernant l'emploi des ressources dont l'administration a été déléguée aux directeurs généraux des Offices, en vue d'assurer la cohésion et l'efficacité maximales et d'exploiter au mieux les synergies. Il préside la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications.

2.214 Le Service du protocole et de la liaison fournit un appui protocolaire au Secrétaire général, à la Vice-Secrétaire générale et, sur demande, au Président de l'Assemblée générale. Il sert également les

dignitaires de haut rang qui participent à des réunions et conférences des Nations Unies, en personne au Siège, hors Siège ou au format hybride ou virtuel. Il inscrit le personnel des missions et les participants aux conférences, assure la liaison avec le pays hôte, les missions permanentes et les missions d'observation et donne des orientations concernant les règles protocolaires en vigueur dans le système des Nations Unies.

- 2.215 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Département incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. En 2019, il a obtenu le renouvellement de la certification ISO 14001 pour ses activités de publication à Genève, à Nairobi et à Vienne. En 2020, il a entamé les formalités de certification ISO pour le Siège mais la procédure a été interrompue par la pandémie. En 2022, il a repris les démarches.
- 2.216 On trouvera dans le tableau 2.37 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le Département continuera de prendre des mesures pour faire mieux respecter les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion, notamment en planifiant les voyages et en désignant aussi tôt que possible les personnes appelées à voyager, en planifiant l'entrée en fonctions du personnel de façon à pouvoir faire face aux impondérables et en communiquant avec le personnel et les responsables pour faire mieux connaître les règles. Les cas dans lesquels les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion n'ont pas pu être respectées étaient dus à des circonstances indépendantes de la volonté du Département.

Tableau 2.37  
**Respect des délais**  
(Pourcentage)

	2019 (taux effectif)	2020 (taux effectif)	2021 (taux effectif)	2022 (taux prévu)	2023 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	74	49	51	100	100

- 2.217 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 4 181 000 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.38 et la figure 2.XLI.

Tableau 2.38  
**Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes**  
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

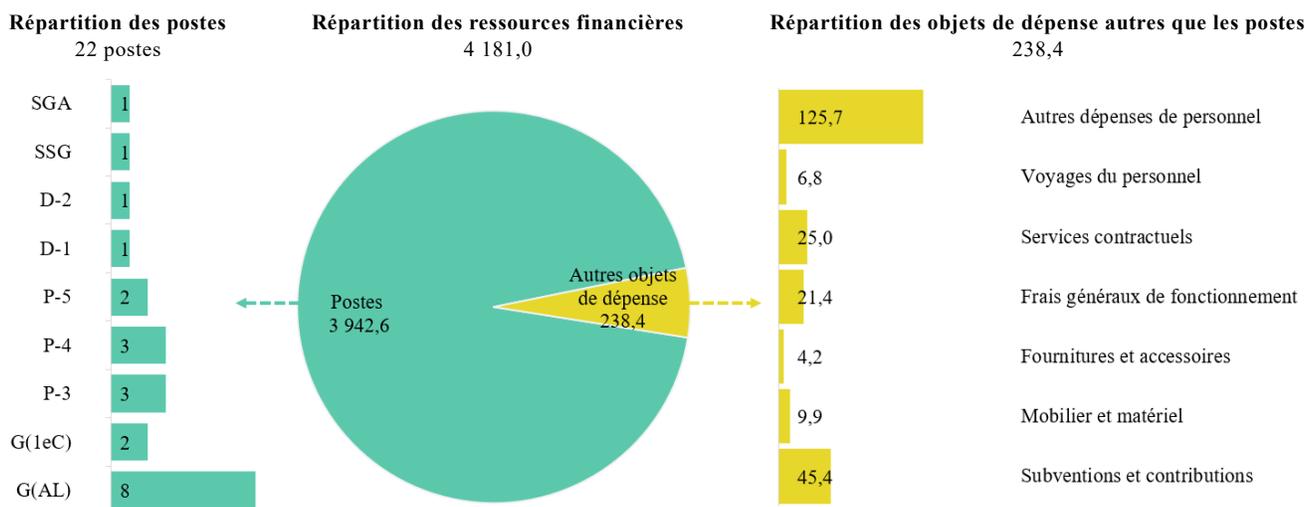
	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>							
Postes	3 687,7	3 942,6	–	–	–	–	3 942,6
Autres objets de dépense	77,2	238,4	–	–	–	–	238,4
<b>Total</b>	<b>3 764,9</b>	<b>4 181,0</b>	–	–	–	–	<b>4 181,0</b>

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
<b>Postes, par catégorie</b>							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		12	–	–	–	–	12
Agents des services généraux et des catégories apparentées		10	–	–	–	–	10
<b>Total</b>		<b>22</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>22</b>

Figure 2.XLI

**Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Programme de travail**

**Sous-programme 1**

**Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social**

2.218 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 6 315 400 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.39 et la figure 2.XLII.

Tableau 2.39

**Sous-programme 1 (New York) : évolution des ressources financières et des postes**

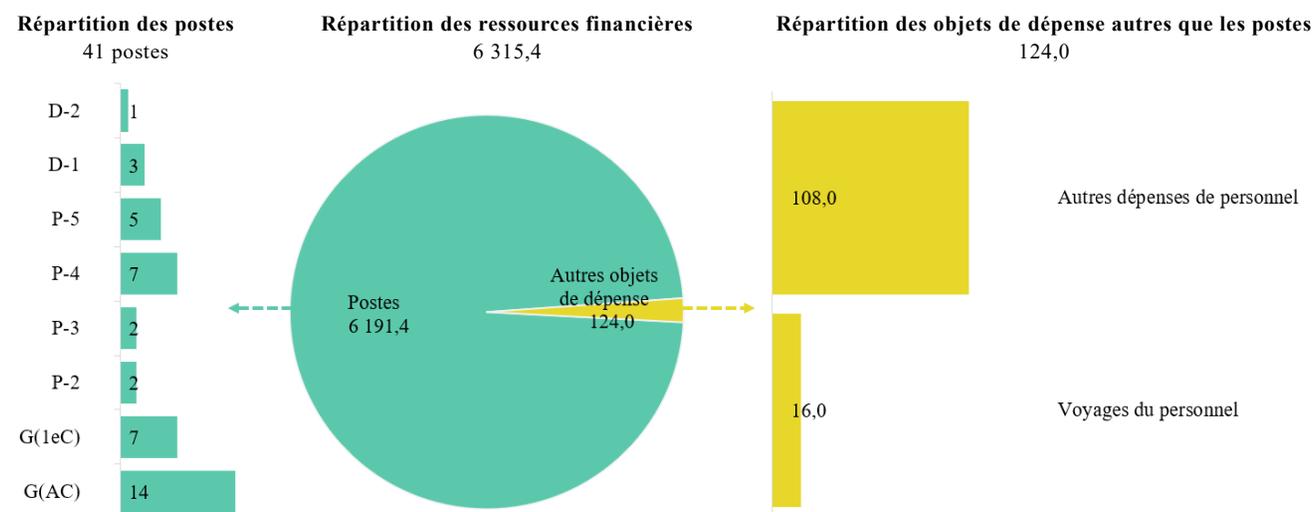
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>							
Postes	6 061,2	6 191,4	–	–	–	–	6 191,4
Autres objets de dépense	22,4	124,0	–	–	–	–	124,0
<b>Total</b>	<b>6 083,6</b>	<b>6 315,4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6 315,4</b>
<b>Postes, par catégorie</b>							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		20	–	–	–	–	20
Agents des services généraux et des catégories apparentées		21	–	–	–	–	21
<b>Total</b>		<b>41</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>41</b>

Figure 2.XLII

**Sous-programme 1 (New York) : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Gestion des conférences (New York)**

**Sous-programme 2**

**Planification et coordination des services de conférence**

2.219 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 15 402 500 dollars et font apparaître une diminution nette de 1 224 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera aux paragraphes 2.205 a) et 2.206 a) des explications sur les changements

proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.40 et la figure 2.XLIII.

Tableau 2.40

**Sous-programme 2 (New York) : évolution des ressources financières et des postes**

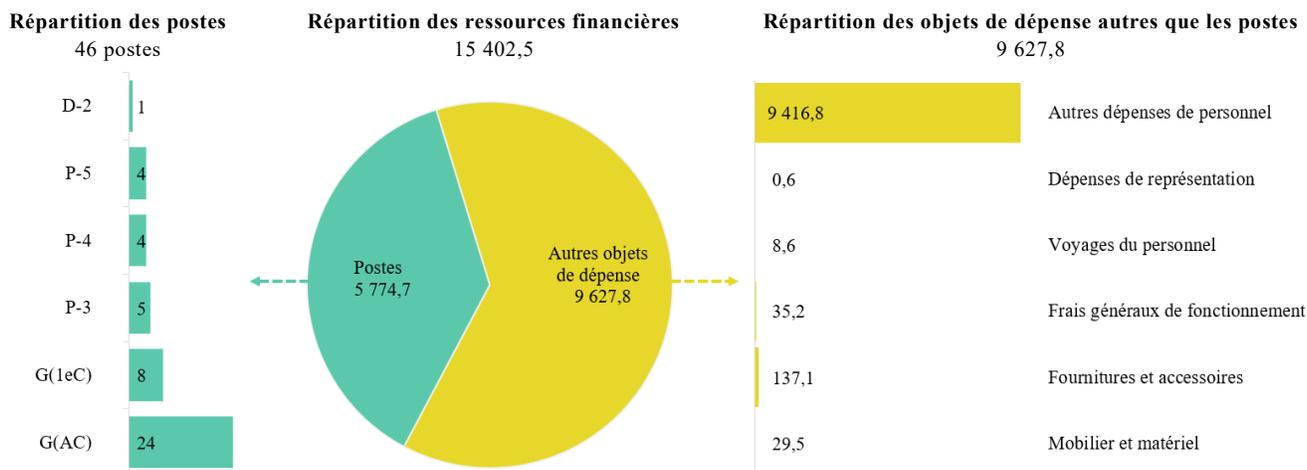
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>							
Postes	5 475,1	5 774,7	–	–	–	–	5 774,7
Autres objets de dépense	1 843,3	10 851,9	(2 250,6)	1 026,5	–	(1 224,1)	9 627,8
<b>Total</b>	<b>7 318,3</b>	<b>16 626,6</b>	<b>(2 250,6)</b>	<b>1 026,5</b>	<b>–</b>	<b>(1 224,1)</b>	<b>15 402,5</b>
<b>Postes, par catégorie</b>							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		14	–	–	–	–	14
Agents des services généraux		32	–	–	–	–	32
<b>Total</b>		<b>46</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>46</b>

Figure 2.XLIII

**Sous-programme 2 (New York) : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources extrabudgétaires**

2.220 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 187 500 dollars, ce qui permettra de financer des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront essentiellement à faire appel à du personnel temporaire pour les réunions chargé de la planification et de la coordination des services de conférence pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires. Les prévisions de dépenses pour 2023 ne font apparaître aucun changement par rapport au montant qui était prévu pour 2022.

**Sous-programme 3  
Services de documentation**

2.221 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 90 617 000 dollars et font apparaître une diminution nette de 175 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera au paragraphe 2.207 a) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.41 et la figure 2.XLIV.

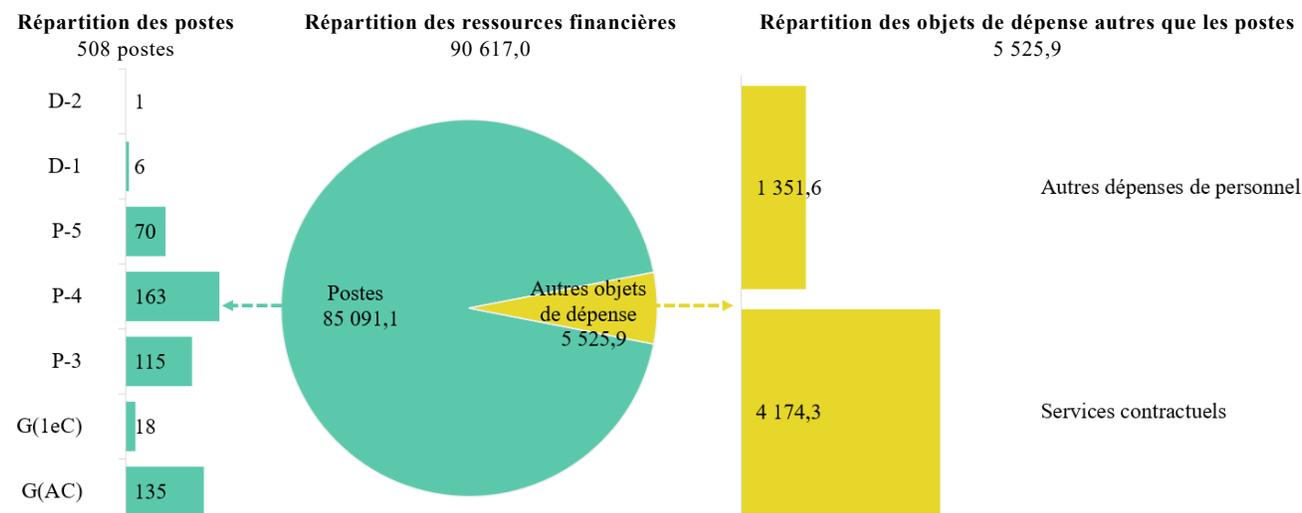
Tableau 2.41  
**Sous-programme 3 (New York) : évolution des ressources financières et des postes**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements					2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	76 958,5	85 266,6	–	–	(175,5)	(175,5)	(0,2)	85 091,1
Autres objets de dépense	2 164,8	5 525,9	–	–	–	–	–	5 525,9
<b>Total</b>	<b>79 123,3</b>	<b>90 792,5</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(175,5)</b>	<b>(175,5)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>90 617,0</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		356	–	–	(1)	(1)	(0,3)	355
Agents des services généraux et des catégories apparentées		153	–	–	–	–	–	153
<b>Total</b>		<b>509</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>508</b>

Figure 2.XLIV  
**Sous-programme 3 (New York) : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



### Ressources extrabudgétaires

2.222 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 5 476 700 dollars, ce qui permettra de financer 10 postes [1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 1 G(1°C) et 2 G(AC)] à la Section allemande de traduction. Ces ressources serviront essentiellement à faire appel à du personnel temporaire pour les réunions chargé de fournir des services de documentation pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires. Les prévisions de dépenses pour 2023 ne font apparaître aucun changement par rapport au montant qui était prévu pour 2022.

### Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

2.223 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 49 442 100 dollars et font apparaître une diminution nette de 6 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera aux paragraphes 2.205 b) et 2.207 b) des explications sur les changements proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.42 et la figure 2.XLV.

Tableau 2.42

#### Sous-programme 4 (New York) : évolution des ressources financières et des postes

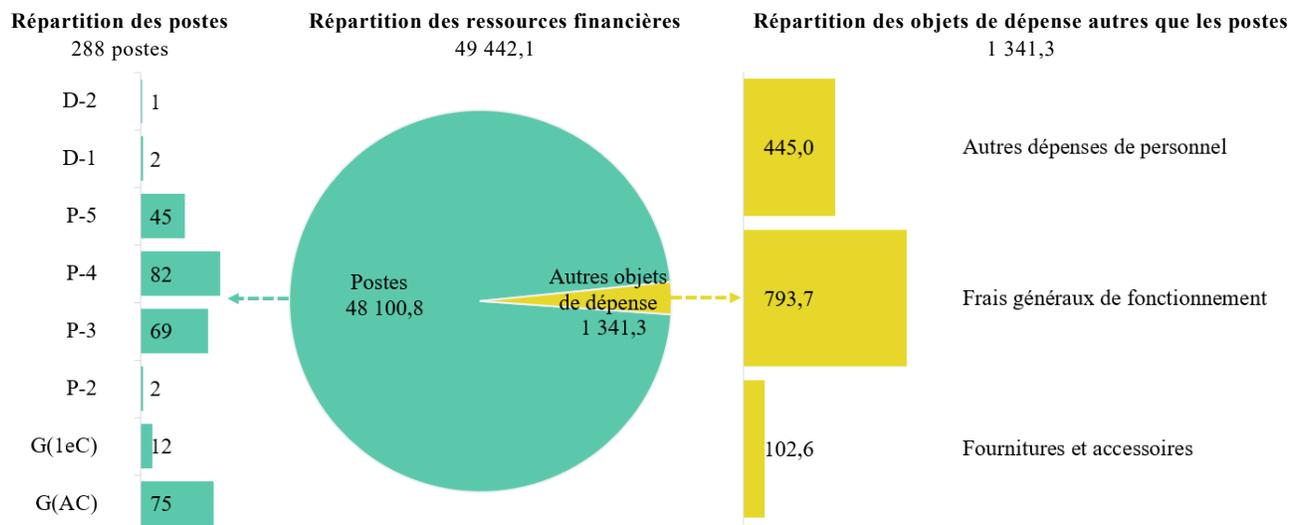
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>									
Postes	45 404,8	48 106,8	80,4	–	(86,4)	(6,0)	(0,0)	48 100,8	
Autres objets de dépense	4 995,9	1 341,3	–	–	–	–	–	1 341,3	
<b>Total</b>	<b>50 400,8</b>	<b>49 448,1</b>	<b>80,4</b>	<b>–</b>	<b>(86,4)</b>	<b>(6,0)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>49 442,1</b>	
<b>Postes, par catégorie</b>									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		201	–	–	–	–	–	201	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		88	–	–	(1)	(1)	(1,1)	87	
<b>Total</b>		<b>289</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>288</b>	

Figure 2.XLV

**Sous-programme 4 (New York) : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources extrabudgétaires**

2.224 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 1 870 200 dollars, ce qui permettra de faire appel à du personnel temporaire pour les réunions chargé d'assurer des services d'interprétation et des services de publication, de reproduction et de distribution pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires. Les prévisions de dépenses pour 2023 ne font apparaître aucun changement par rapport au montant qui était prévu pour 2022.

**Gestion des conférences (Genève)**

**Sous-programme 2**

**Planification et coordination des services de conférence**

2.225 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 35 294 000 dollars et font apparaître une diminution nette de 1 333 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera aux paragraphes 2.205 c) et 2.206 b) des explications sur les changements proposés. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.43 et la figure 2.XLVI.

Tableau 2.43

**Sous-programme 2 (Genève) : évolution des ressources financières et des postes**

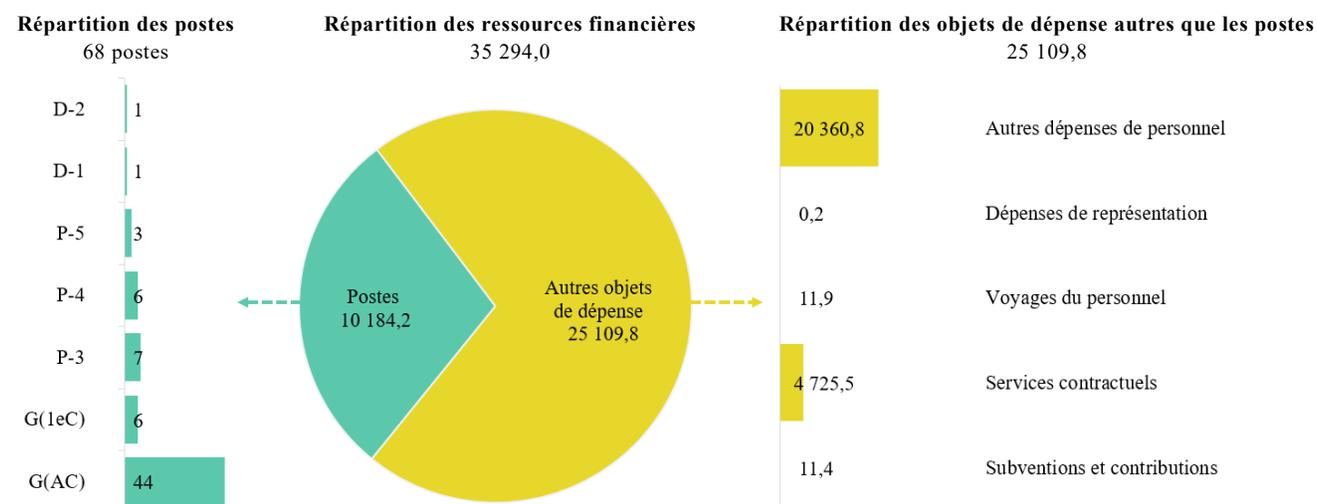
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>							
Postes	10 148,5	10 184,2	–	–	–	–	10 184,2
Autres objets de dépense	4 718,0	26 443,0	(3 576,5)	2 243,3	–	(1 333,2)	25 109,8
<b>Total</b>	<b>14 866,6</b>	<b>36 627,2</b>	<b>(3 576,5)</b>	<b>2 243,3</b>	<b>–</b>	<b>(1 333,2)</b>	<b>35 294,0</b>
<b>Postes, par catégorie</b>							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		18	–	–	–	–	18
Agents des services généraux et des catégories apparentées		50	–	–	–	–	50
<b>Total</b>		<b>68</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>68</b>

Figure 2.XLVI

**Sous-programme 2 (Genève) : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources extrabudgétaires**

2.226 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 777 700 dollars, ce qui permettra de faire appel à du personnel temporaire pour les réunions chargé d'assurer des services de coordination des séances pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires, notamment les réunions portant sur les conventions relatives au désarmement suivantes : Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, Convention sur certaines armes classiques, Convention sur les armes à sous-munitions et Convention sur les armes biologiques. Les prévisions de dépenses pour 2023 ne font apparaître aucun changement par rapport au montant qui était prévu pour 2022.

**Sous-programme 3  
Services de documentation**

2.227 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 55 610 500 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.44 et la figure 2.XLVII.

Tableau 2.44

**Sous-programme 3 (Genève) : évolution des ressources financières et des postes**

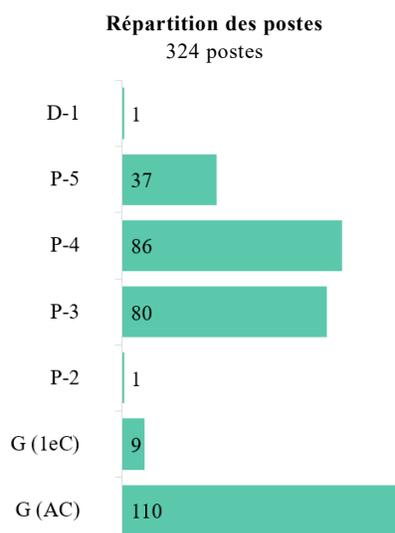
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements					2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	53 362,9	55 610,5	–	–	–	–	–	55 610,5
Autres objets de dépense	2 067,6	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>55 430,5</b>	<b>55 610,5</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>55 610,5</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		205	–	–	–	–	–	205
Agents des services généraux et des catégories apparentées		119	–	–	–	–	–	119
<b>Total</b>		<b>324</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>324</b>

Figure 2.XLVII

**Sous-programme 3 (Genève) : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)**

(Nombre de postes)



### Ressources extrabudgétaires

2.228 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 1 115 000 dollars, ce qui permettra de faire appel à du personnel temporaire pour les réunions chargées d'assurer des services de documentation pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires, notamment les réunions portant sur les conventions relatives au désarmement suivantes : Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, Convention sur certaines armes classiques, Convention sur les armes à sous-munitions et Convention sur les armes biologiques. Les prévisions de dépenses pour 2023 ne font apparaître aucun changement par rapport au montant qui était prévu pour 2022.

### Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

2.229 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 30 268 300 dollars et font apparaître une diminution nette de 384 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera au paragraphe 2.207 c) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.45 et la figure 2.XLVIII.

Tableau 2.45

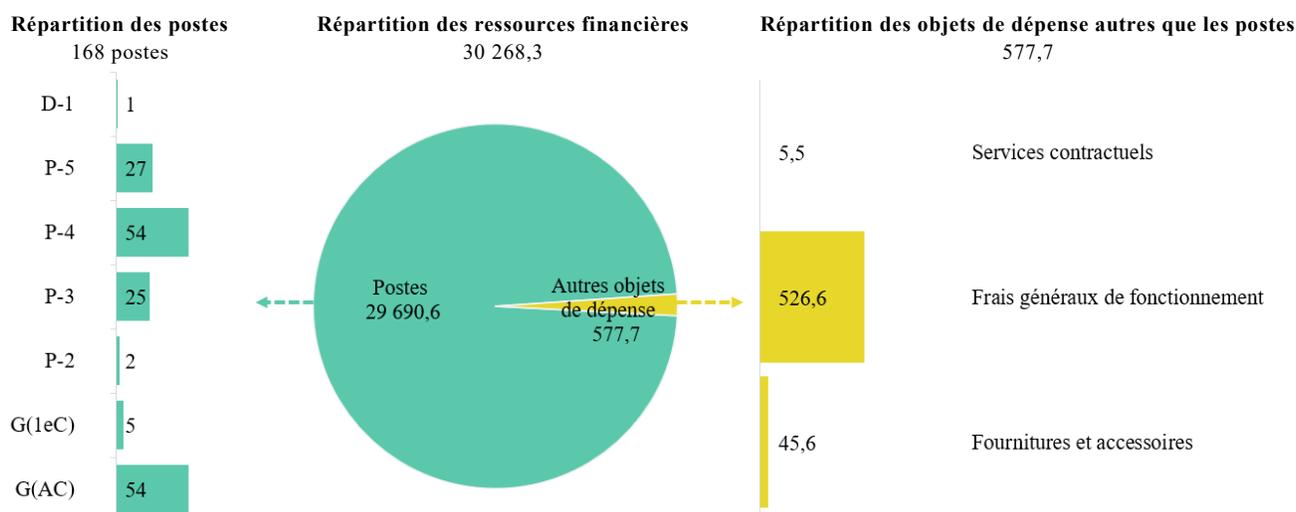
#### Sous-programme 4 (Genève) : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements					2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	30 770,7	30 074,8	–	–	(384,2)	(384,2)	(1,3)	29 690,6
Autres objets de dépense	5 616,0	577,7	–	–	–	–	–	577,7
<b>Total</b>	<b>36 386,8</b>	<b>30 652,5</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(384,2)</b>	<b>(384,2)</b>	<b>(1,3)</b>	<b>30 268,3</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		110	–	–	(1)	(1)	(1,0)	109
Agents des services généraux et des catégories apparentées		60	–	–	(1)	(1)	(1,7)	59
<b>Total</b>		<b>170</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(2)</b>	<b>(2)</b>	<b>(1,2)</b>	<b>168</b>

**Figure 2.XLVIII**  
**Sous-programme 4 (Genève) : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



### Ressources extrabudgétaires

- 2.230 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 1 435 000 dollars, ce qui permettra de faire appel à du personnel temporaire pour les réunions chargé d'assurer des services d'interprétation et des services de publication, de reproduction et de distribution pour les réunions non inscrites au calendrier, organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires, notamment les réunions portant sur les conventions relatives au désarmement suivantes : Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, Convention sur certaines armes classiques, Convention sur les armes à sous-munitions et Convention sur les armes biologiques. Les prévisions de dépenses pour 2023 ne font apparaître aucun changement par rapport au montant qui était prévu pour 2022.

### Gestion des conférences (Vienne)

- 2.231 Dans sa résolution [49/237](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de procéder à la mise en place de services de conférence unifiés au Centre international de Vienne, qui seraient administrés par l'Organisation des Nations Unies. En conséquence, le Service de la gestion des conférences fournit des services non seulement à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, mais aussi à l'AIEA, à l'ONUDI et à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Aux termes du mémorandum d'accord signé entre les organisations ayant leurs bureaux au Centre international de Vienne, l'AIEA fournit à tous ces organismes des services d'impression.
- 2.232 Pour 2023, les services à fournir à ceux des organismes clients indiqués ci-dessus qui ne relèvent pas du Secrétariat de l'ONU représenteront, dans le volume de travail, environ 26 % des services d'interprétation, 26 % du service des séances et 8 % des services de documentation (traduction, édition et mise en page).

### Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies

- 2.233 Le montant des ressources à inscrire au budget-programme de l'ONU au titre des services de conférence à Vienne représente la part à la charge de l'Organisation dans ces activités. Toutefois, le montant global des ressources budgétaires afférentes aux services de conférence unifiés, dont la

responsabilité incombe à l'ONU en vertu des accords régissant ces services, est également présenté à l'Assemblée générale pour examen et approbation. Les prévisions qui suivent se rapportent donc à la fois au montant global des ressources budgétaires afférentes aux services unifiés, qui englobe les sommes à rembourser par les organismes ne relevant pas du Secrétariat, et à la part à la charge de l'ONU, comme indiqué dans le tableau 2.46.

Tableau 2.46

**Programme de travail (Vienne) : évolution des besoins (budget global et part à la charge de l'ONU)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021	2022	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
Services de conférence (Vienne) (budget global)	29 367,3	32 491,1	32 365,5
Remboursements de l'AIEA, de l'ONUDI et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	2 777,0	5 403,7	5 403,7
<b>Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies</b>	<b>26 590,3</b>	<b>27 087,4</b>	<b>26 961,8</b>

2.234 Comme indiqué dans le tableau 2.46, le montant à inscrire au budget ordinaire pour 2023 est estimé à 26 961 800 dollars.

**Services de conférence (Vienne) (budget global)**

Tableau 2.47

**Évolution des ressources financières, par composante et sous-programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Programme de travail								
2. Planification et coordination des services de conférence	5 117,3	6 057,1	(116,1)	–	–	(116,1)	(1,9)	5 941,0
3. Services de documentation	13 936,4	16 023,5	(175,5)	–	(98,7)	(274,2)	(1,7)	15 749,3
4. Services d'appui aux réunions et de publication	10 313,6	10 410,5	–	166,0	98,7	264,7	2,5	10 675,2
<b>Total</b>	<b>29 367,3</b>	<b>32 491,1</b>	<b>(291,6)</b>	<b>166,0</b>	<b>–</b>	<b>(125,6)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>32 365,5</b>

**Récapitulatif des changements relatifs aux ressources, Vienne (budget global)**

**Ajustements techniques**

2.235 Comme le montre le tableau 2.47, les changements entraînent une diminution de 291 600 dollars au titre des sous-programmes 2 et 3, qui s'explique comme suit :

- a) **Vienne : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférence)**. La diminution de 116 100 dollars tient au non-renouvellement de crédits ouverts pour 2022 pour la planification et la coordination de services de conférence liés à la résolution [75/282](#) de

l'Assemblée générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles ;

- b) **Vienne : sous-programme 3 (Services de documentation).** La diminution de 175 500 dollars tient au non-renouvellement de crédits ouverts pour 2022 pour les services de documentation liés à la résolution [75/282](#) de l'Assemblée générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles.

#### **Nouveaux mandats et mandats élargis**

- 2.236 Comme le montre le tableau 2.47, les changements entraînent une augmentation de 166 000 dollars au titre du sous-programme 4, qui s'explique comme suit :

**Vienne : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication).** L'augmentation de 166 000 dollars tient à la demande de crédits non renouvelables supplémentaires pour 2023 pour les services d'interprétation liés à la résolution [75/282](#) de l'Assemblée générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles.

#### **Autres changements**

- 2.237 Comme indiqué dans le tableau 2.47, des changements sans incidence sur les coûts touchent les sous-programmes 3 et 4, comme suit :

- a) **Vienne : sous-programme 3 (Services de documentation).** La diminution de 98 700 dollars est liée au transfert proposé d'un poste d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur [agent(e) des services généraux (Autres classes)] au sous-programme 4 à Vienne, comme expliqué à l'annexe III ;
- b) **Vienne : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication).** L'augmentation de 98 700 dollars est liée au transfert proposé d'un poste d'assistant(e) graphiste [agent(e) des services généraux (Autres classes)] du sous-programme 3 à Vienne, comme expliqué à l'annexe III.

## **Sous-programme 2**

### **Planification et coordination des services de conférence**

- 2.238 Les ressources (montant global) qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 5 941 000 dollars et font apparaître une diminution de 116 100 dollars par rapport aux ressources approuvées pour 2022. On trouvera au paragraphe 2.235 a) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.48 et la figure 2.XLIX.

Tableau 2,48

**Sous-programme 2 (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)**

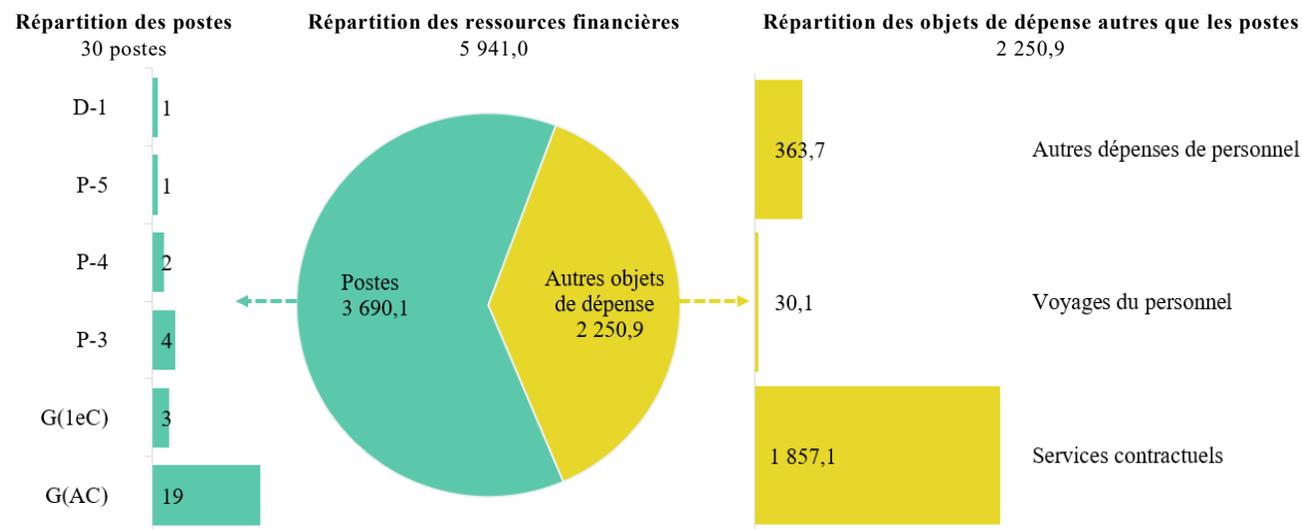
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépendances effectives)	2022 (ressources approuvées)	Changements					2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	3 541,2	3 690,1	–	–	–	–	–	3 690,1
Autres objets de dépense	1 576,1	2 367,0	(116,1)	–	–	(116,1)	(4,9)	2 250,9
<b>Total</b>	<b>5 117,3</b>	<b>6 057,1</b>	<b>(116,1)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(116,1)</b>	<b>(1,9)</b>	<b>5 941,0</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		8	–	–	–	–	–	8
Agents des services généraux et des catégories apparentées		22	–	–	–	–	–	22
<b>Total</b>		<b>30</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>30</b>

Figure 2.XLIX

**Sous-programme 2 (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts) (budget global)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources extrabudgétaires**

2.239 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 100 000 dollars, ce qui permettra de financer des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront essentiellement à faire appel à du personnel temporaire pour assurer le service des réunions. L'augmentation de 8 000 dollars qui est proposée tient au fait que l'on prévoit une augmentation en 2023 du nombre de réunions sans services d'interprétation qui seront organisées par les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires.

**Sous-programme 3  
Services de documentation**

2.240 Les ressources (montant global) qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 15 749 300 dollars et font apparaître une diminution de 274 200 dollars par rapport aux ressources approuvées pour 2022. On trouvera au paragraphe 2.235 b) et 2.237 a) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.49 et la figure 2.L.

Tableau 2.49

**Sous-programme 3 (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)**

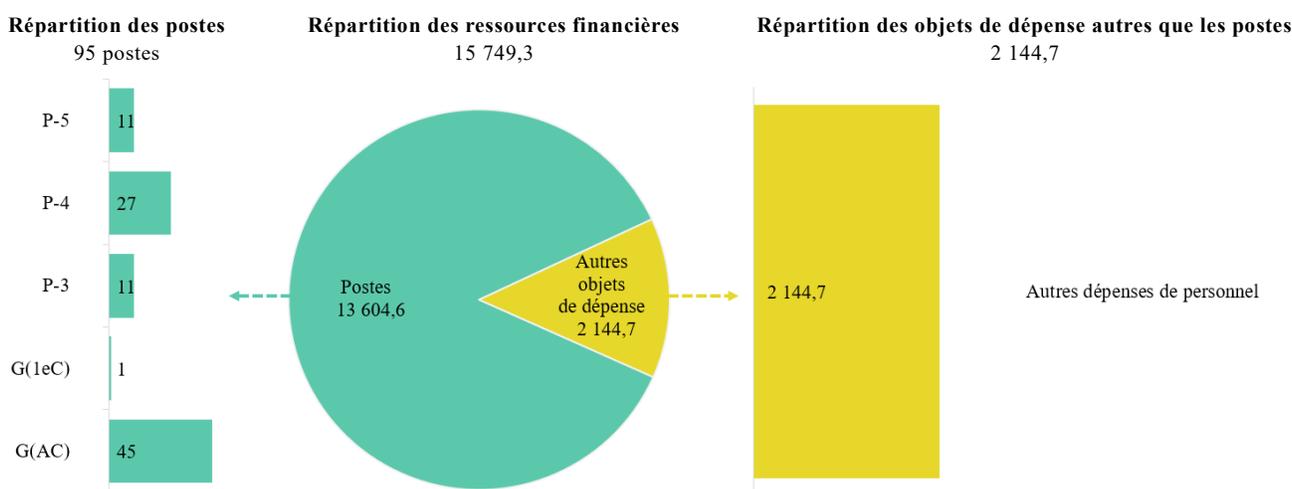
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (ressources approuvées)	Changements				2023 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	13 109,6	13 703,3	–	–	(98,7)	(98,7)	(0,7)	13 604,6
Autres objets de dépense	826,8	2 320,2	(175,5)	–	–	(175,5)	(7,6)	2 144,7
<b>Total</b>	<b>13 936,4</b>	<b>16 023,5</b>	<b>(175,5)</b>	<b>–</b>	<b>(98,7)</b>	<b>(274,2)</b>	<b>(1,7)</b>	<b>15 749,3</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		49	–	–	–	–	–	49
Agents des services généraux et des catégories apparentées		47	–	–	(1)	(1)	–	46
<b>Total</b>		<b>96</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>95</b>

Figure 2.L

**Sous-programme 3 (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts) (budget global)**

(En nombre de postes/milliers de dollar des États-Unis)



### Ressources extrabudgétaires

- 2.241 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 1 400 000 dollars, ce qui permettra de financer des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront essentiellement à faire appel à du personnel temporaire et à des services contractuels pour assurer des services de documentation. L'augmentation de 87 600 dollars qui est proposée tient au fait que l'on prévoit une augmentation en 2023 des services de documentation pour les clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires.

### Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

- 2.242 Les ressources (montant global) qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 10 675 200 dollars et font apparaître une augmentation de 264 700 dollars par rapport aux ressources approuvées pour 2022. On trouvera au paragraphe 2.236 et 2.237 b) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.50 et la figure 2.LI.

Tableau 2.50

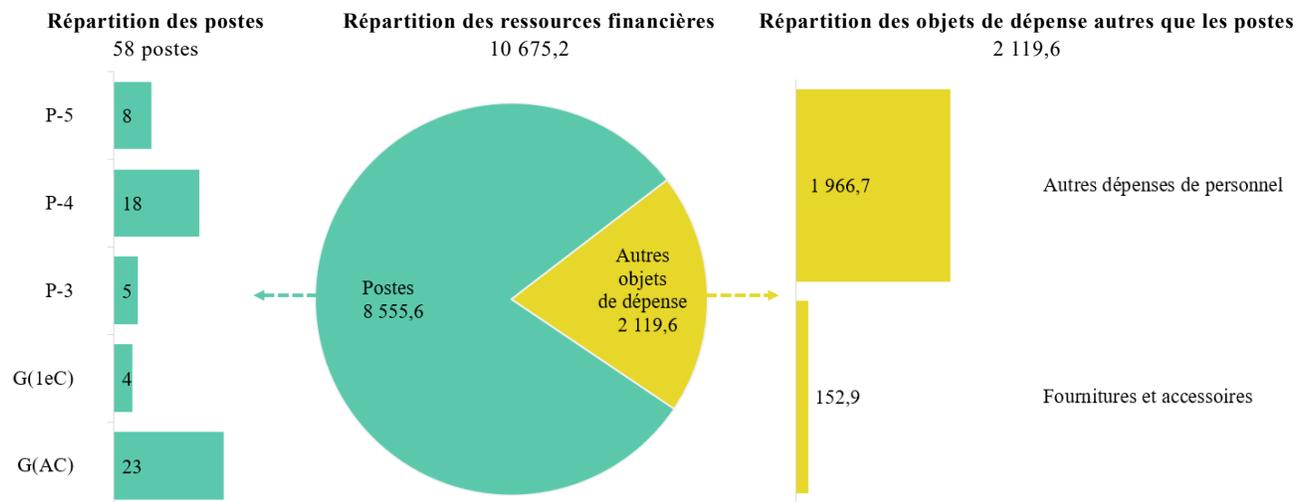
#### Sous-programme 4 (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (ressources approuvées)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>									
Postes	8 391,8	8 456,9	–	–	98,7	98,7	1,2	8 555,6	
Autres objets de dépense	1 921,8	1 953,6	–	166,0	–	166,0	8,5	2 119,6	
<b>Total</b>	<b>10 313,6</b>	<b>10 410,5</b>	<b>–</b>	<b>166,0</b>	<b>98,7</b>	<b>264,7</b>	<b>2,5</b>	<b>10 675,2</b>	
<b>Postes, par catégorie</b>									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		31	–	–	–	–	–	31	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		26	–	–	1	1	–	27	
<b>Total</b>		<b>57</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>58</b>	

**Figure 2.LI**  
**Sous-programme 4 (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts) (budget global)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources extrabudgétaires**

2.243 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 350 000 dollars, ce qui permettra de financer des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront essentiellement à faire appel à du personnel temporaire pour assurer les services d'interprétation. Les prévisions de dépenses pour 2023 ne font apparaître aucun changement par rapport au montant qui était prévu pour 2022.

**Gestion des conférences (Nairobi)**

**Sous-programme 2**

**Planification et coordination des services de conférence**

2.244 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 2 597 200 dollars et font apparaître une diminution de 39 700 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera au paragraphe 2.205 e) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.51 et la figure 2.LII.

Tableau 2.51

**Sous-programme 2 (Nairobi) : évolution des ressources financières et des postes**

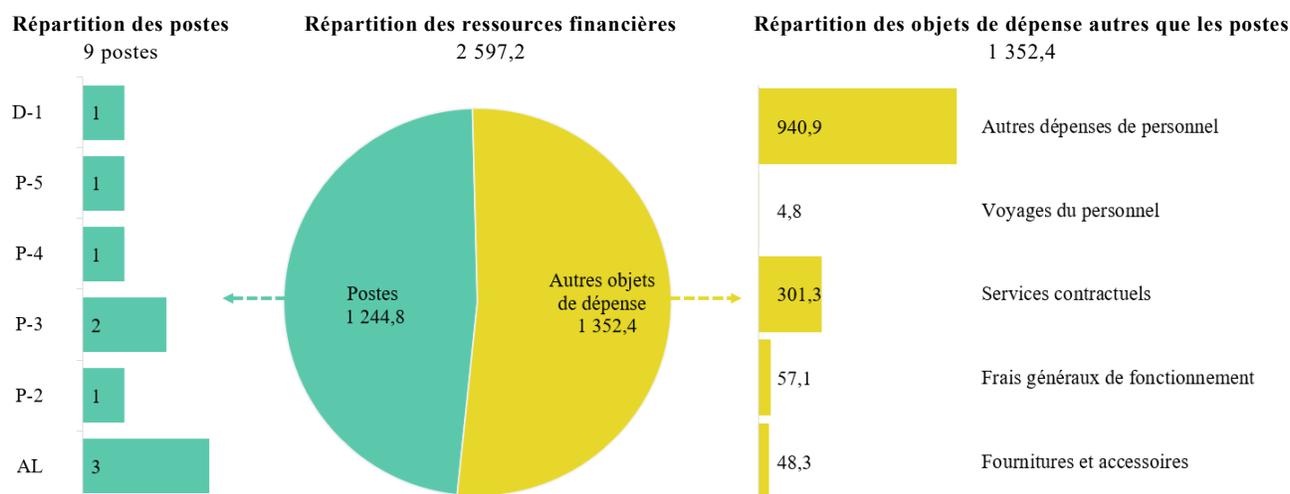
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>							
Postes	1 244,1	1 244,8	–	–	–	–	1 244,8
Autres objets de dépense	1 041,6	1 392,1	(39,7)	–	–	(39,7)	(2,9) 1 352,4
<b>Total</b>	<b>2 285,7</b>	<b>2 636,9</b>	<b>(39,7)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(39,7)</b>	<b>(1,5) 2 597,2</b>
<b>Postes, par catégorie</b>							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		6	–	–	–	–	6
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	3
<b>Total</b>		<b>9</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>9</b>

Figure 2.LII

**Sous-programme 2 (Nairobi) : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



**Ressources extrabudgétaires**

2.245 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 2 626 400 dollars, ce qui permettra de financer 32 postes (1 P-5, 3 P-4, 1 P-3 et 27 AL] et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront essentiellement à fournir des services de planification et de coordination des réunions et de la documentation moyennant remboursement. L'augmentation de 77 100 dollars qui est proposée tient au fait que l'on prévoit une augmentation en 2023 du nombre de réunions.

**Sous-programme 3  
Services de documentation**

2.246 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 4 464 300 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.52 et la figure 2.LIII.

Tableau 2.52

**Sous-programme 3 (Nairobi) : évolution des ressources financières et des postes**

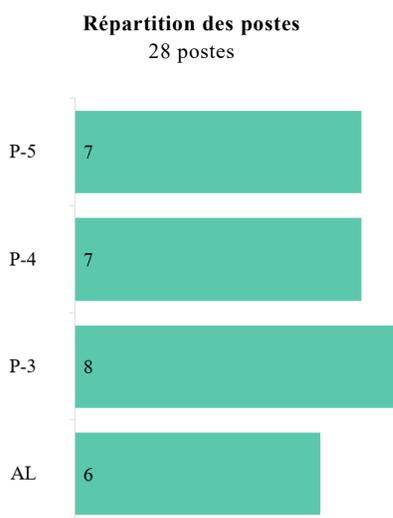
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>									
Postes	3 639,3	4 464,3	–	–	–	–	–	–	4 464,3
Autres objets de dépense	315,0	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>3 954,3</b>	<b>4 464,3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4 464,3</b>
<b>Postes, par catégorie</b>									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		22	–	–	–	–	–	–	22
Agents des services généraux et des catégories apparentées		6	–	–	–	–	–	–	6
<b>Total</b>		<b>28</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>28</b>

Figure 2.LIII

**Sous-programme 3 (Nairobi) : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)**

(Nombre de postes)



### Ressources extrabudgétaires

2.247 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 2 819 400 dollars, ce qui permettra de financer 21 postes d'agent(e) local(e) et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront essentiellement à fournir des services de documentation moyennant remboursement. L'augmentation de 50 900 dollars qui est proposée tient principalement au fait que l'on prévoit une augmentation de la documentation en 2023.

### Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

2.248 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 4 158 500 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.53 et la figure 2.LIV.

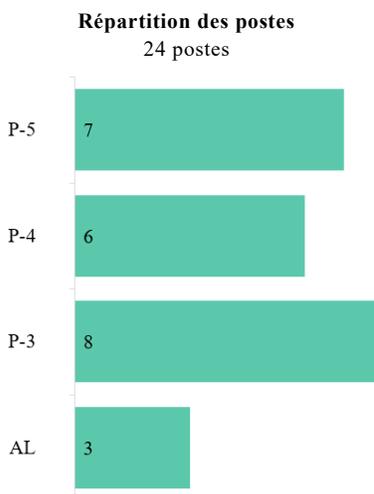
Tableau 2.53

#### Sous-programme 4 (Nairobi) : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>									
Postes	3 434,5	4 158,5	–	–	–	–	–	–	4 158,5
Autres objets de dépense	187,0	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>3 621,5</b>	<b>4 158,5</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4 158,5</b>
<b>Postes, par catégorie</b>									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		21	–	–	–	–	–	–	21
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	–	–	3
<b>Total</b>		<b>24</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>24</b>

Figure 2.LIV  
**Sous-programme 4 (Nairobi) : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)**  
 (Nombre de postes)



**Ressources extrabudgétaires**

2.249 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 2 806 300 dollars, ce qui permettra de financer 22 postes d'agent(e) local(e) et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront essentiellement à fournir des services d'appui aux réunions et de publication moyennant remboursement. L'augmentation de 68 000 dollars qui est proposée tient principalement au fait que l'on prévoit une augmentation en 2023 du nombre de réunions pour lesquelles il faudra fournir des services d'interprétation et de publication.

**Appui au programme**

2.250 L'appui au programme est assuré par le Service administratif du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, basé à New York, ainsi que par l'Équipe technique centrale, basée à Vienne, chargée de fournir des solutions de gestion des conférences aux quatre centres de conférence et aux entités des Nations Unies qui bénéficient en outre des technologies de pointe que le Département met au point pour appuyer les activités complexes de gestion des conférences partout dans le monde. La composante Appui au programme se compose également de la Section de l'analyse de gestion, basée à New York, qui offre ses services aux clients basés dans cette ville, le Groupe des technologies de l'information et de l'analyse fonctionnelle, à Genève, qui apporte son concours au développement des solutions de gestion des conférences et offre ses services aux entités locales et les Groupes des technologies de l'information, à Vienne et à Nairobi, qui offrent leurs services localement.

2.251 Le Service administratif fournit des services centralisés d'appui administratif et des orientations en matière de planification des ressources, de gestion des ressources humaines, de gestion financière, de gestion des contrats et d'administration générale. Dans le contexte de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale, il est chargé de normaliser et d'harmoniser les méthodes administratives et budgétaires des quatre centres de conférence et de coordonner la gestion prévisionnelle des besoins en personnel et la gestion de la performance.

2.252 Le Groupe des technologies de l'information et de l'analyse fonctionnelle, à Genève, et les groupes des technologies de l'information, à Vienne et Nairobi, sont chargés de la maintenance et de l'amélioration des solutions informatiques propres à la gestion des conférences, ainsi que de l'appui

technique connexe : leurs activités sont axées sur les priorités stratégiques et les besoins opérationnels du Département et visent à aider celui-ci à s'acquitter de son mandat.

- 2.253 L'équipe technique centrale se compose de fonctionnaires, de personnel temporaire (autre que pour les réunions) et de vacataires. Elle assure la maintenance des produits informatiques du Département dans les trois grands domaines que sont les réunions, la documentation et la traduction. Les systèmes gMeets et gDoc, dont l'Équipe assure le développement et la maintenance, font partie des solutions de gestion des conférences, et gText facilite le traitement de la documentation.
- 2.254 La Section de l'analyse de gestion de New York continuera d'analyser les besoins en vue de simplifier les procédures. Forte de ces analyses, elle continuera de concevoir, de développer et de mettre en service des solutions informatiques novatrices à l'intention des délégations à New York et à répondre de manière agile, rapide et efficace aux besoins des États Membres en leur proposant des plateformes informatiques modernes.
- 2.255 Comme expliqué à l'annexe III, le transfert d'un poste de Chef des Services de conférence (D-1), dont le ou la titulaire sera à la tête des projets d'innovation et initiatives de gestion des données, permettra de regrouper les moyens technologiques du Département pour rationaliser et harmoniser les applications de gestion des conférences et les intégrer aux systèmes institutionnels (Umoja, Inspira), dans le prolongement de la stratégie du Secrétaire général et de la stratégie Informatique et communications. Le ou la Chef représentera le Département aux réunions des organes de gouvernance des systèmes institutionnels (celles du Comité des changements Umoja, par exemple) et coordonnera avec les autres parties prenantes les efforts d'intégration stratégique. Il ou elle dirigera les initiatives de gestion des données et de communication de l'information et supervisera une équipe chargée de la technologie et de l'innovation afin de contribuer au suivi et à l'évaluation des indicateurs clés de performance établis par l'Assemblée générale pour le Département dans son ensemble, pour chaque lieu d'affectation et pour chaque service.
- 2.256 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 17 375 000 dollars et font apparaître une augmentation de 560 400 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2022. On trouvera aux paragraphes 2.205 f) et 2.207 d) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.54 et la figure 2.LV.

Tableau 2.54

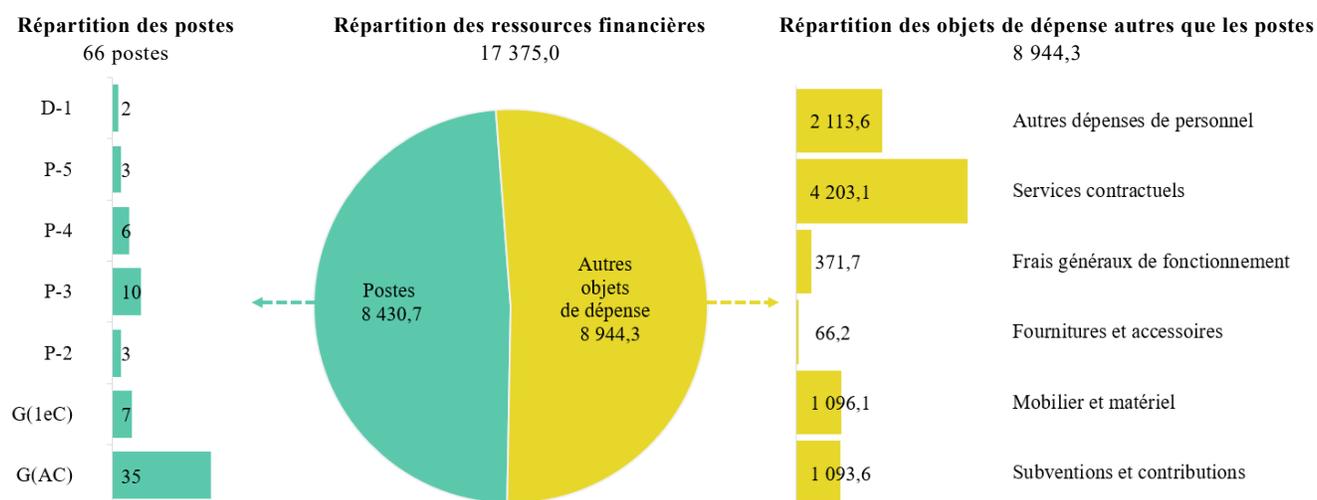
**Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>									
Postes	7 170,0	7 870,3	43,8	–	516,6	560,4	7,1	8 430,7	
Autres objets de dépense	9 950,0	8 944,3	–	–	–	–	–	8 944,3	
<b>Total</b>	<b>17 120,2</b>	<b>16 814,6</b>	<b>43,8</b>	<b>–</b>	<b>516,6</b>	<b>560,4</b>	<b>3,3</b>	<b>17 375,0</b>	
<b>Postes, par catégorie</b>									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		22	–	–	2	2	9,1	24	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		40	–	–	2	2	5,0	42	
<b>Total</b>		<b>62</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>6,5</b>	<b>66</b>	

Figure 2.LV  
**Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



### Ressources extrabudgétaires

- 2.257 **New York.** Le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 2 428 600 dollars, ce qui permettra de financer des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront à fournir des services administratifs et informatiques aux clients dont les activités sont financées au moyen de ressources extrabudgétaires. Les prévisions de dépenses pour 2023 ne font apparaître aucun changement par rapport au montant qui était prévu pour 2022.
- 2.258 **Genève.** Le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 36 700 dollars, ce qui permettra de fournir, moyennant remboursement, des services d'appui informatique aux réunions financées au moyen de ressources extrabudgétaires. Les prévisions de dépenses pour 2023 ne font apparaître aucun changement par rapport au montant qui était prévu pour 2022.
- 2.259 **Vienne.** Le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 110 000 dollars, ce qui permettra de financer des activités de formation à des questions de fond et à des questions techniques.
- 2.260 **Nairobi.** Le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 338 600 dollars, ce qui permettra de financer trois postes d'agent(e) local(e) et les dépenses connexes, en vue de fournir des services d'appui aux réunions, de documentation et de publication moyennant remboursement. L'augmentation de 54 500 dollars qui est proposée tient principalement au fait que l'on prévoit une augmentation en 2023 du nombre de réunions pour lesquelles il faudra fournir des services d'appui informatique.

### Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies : services d'appui informatique (Vienne)

- 2.261 Le montant des ressources à inscrire au budget-programme de l'ONU au titre des services d'appui informatique pour les services de conférence à Vienne représente la part à la charge de l'Organisation dans ces activités. Toutefois, le montant global des ressources budgétaires afférentes aux services de conférence unifiés, dont la responsabilité incombe à l'ONU en vertu des accords régissant ces services, est également présenté à l'Assemblée générale pour examen et approbation. Les prévisions qui suivent se rapportent donc à la fois au montant global des ressources budgétaires afférentes aux services unifiés, qui englobe les sommes à rembourser par les organismes ne relevant pas du Secrétariat, et à la part à la charge de l'ONU, comme indiqué dans le tableau 2.55.

Tableau 2.55

**Services d'appui informatique (Vienne) : évolution des ressources nécessaires (budget global et part à la charge de l'ONU)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021	2022	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
Services de conférence (Vienne) (budget global)	1 238,9	1 334,1	1 334,1
Remboursements de l'AIEA, de l'ONUDI et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	149,1	240,5	240,5
<b>Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies</b>	<b>1 089,8</b>	<b>1 093,6</b>	<b>1 093,6</b>

2.262 Comme le montre le tableau 2.55, les ressources à inscrire au budget ordinaire pour 2023 sont estimées à 1 093 600 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2022.

**Ressources nécessaires (budget global) : services d'appui informatique (Vienne)**

2.263 Les ressources (montant global) qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2023 s'élèvent à 1 334 100 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux ressources approuvées pour 2022. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2023 dans le tableau 2.56 et la figure 2.LVI.

Tableau 2.56

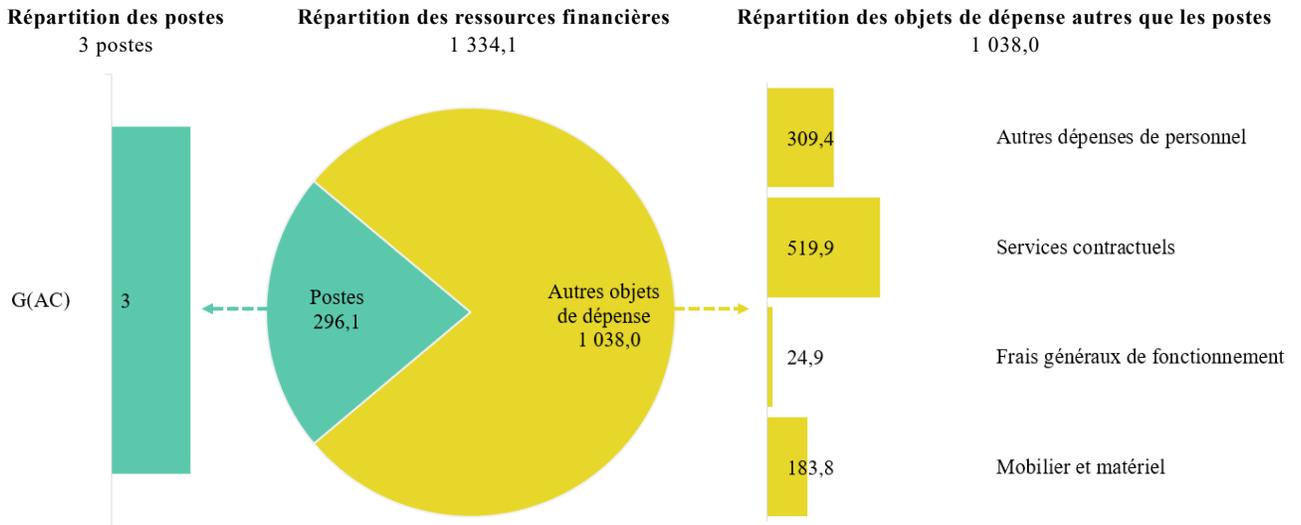
**Services d'appui informatique (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (ressources approuvées)	Changements			Total	Pourcentage	2023 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
<b>Ressources financières, par grande catégorie de dépenses</b>								
Postes	309,5	296,1	–	–	–	–	–	296,1
Autres objets de dépense	929,4	1 038,0	–	–	–	–	–	1 038,0
<b>Total</b>	<b>1 238,9</b>	<b>1 334,1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 334,1</b>
<b>Postes, par catégorie</b>								
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	–	3
<b>Total</b>		<b>3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>

**Figure 2.LVI Services d'appui informatique (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2023 (avant actualisation des coûts) (budget global)**

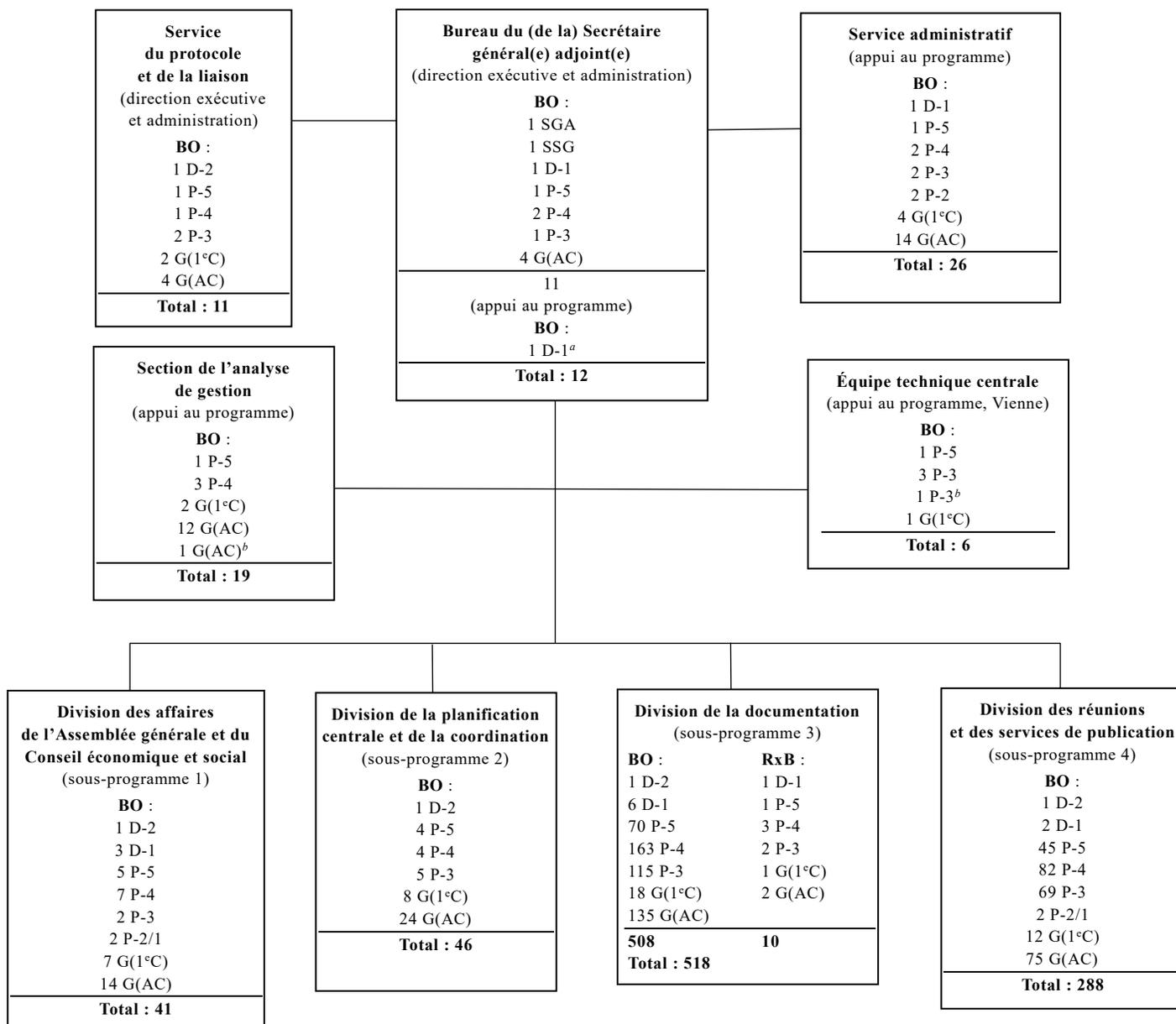
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



## Annexe I

### Organigramme et répartition des postes pour 2023

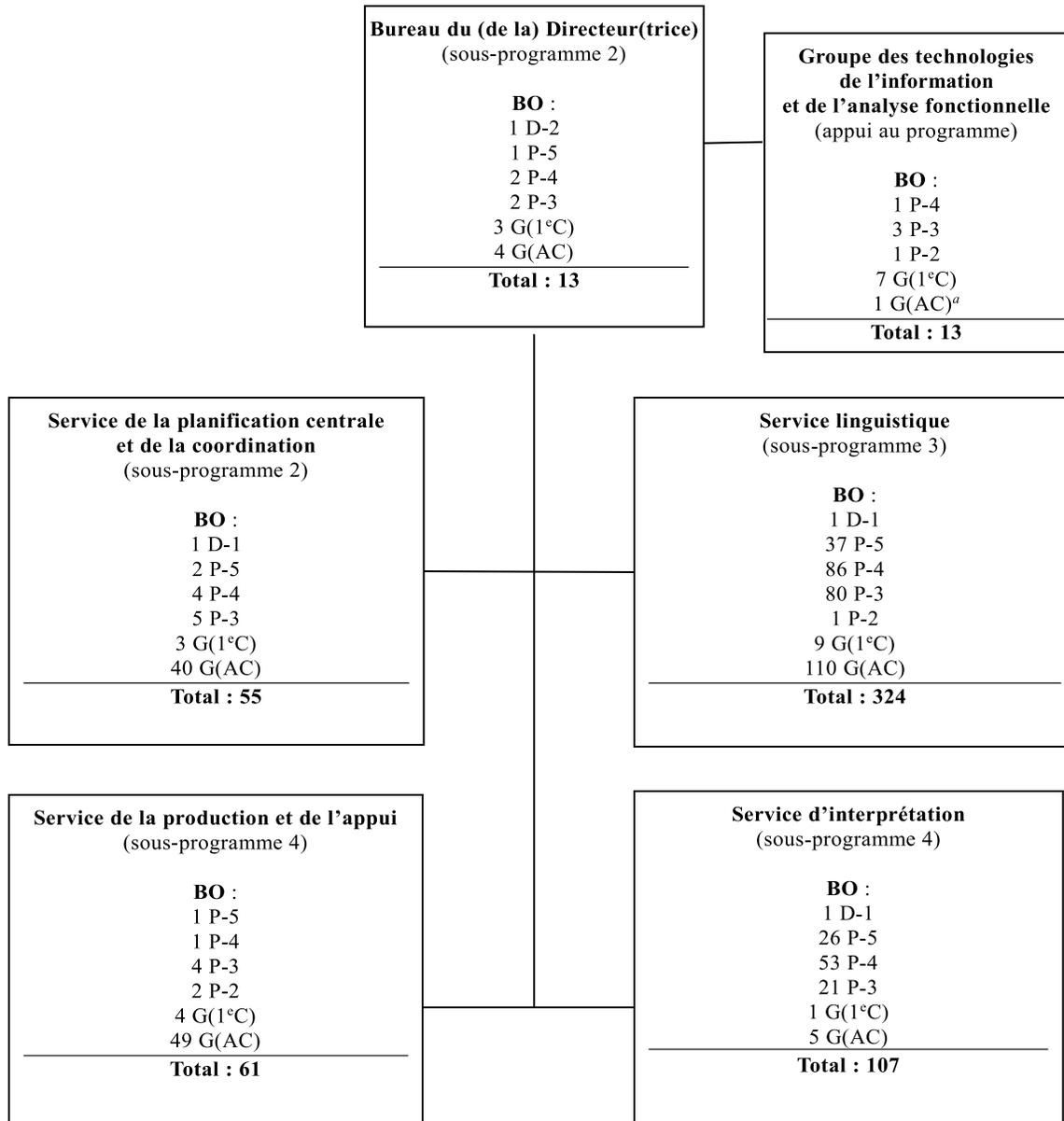
#### A. Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (New York)



<sup>a</sup> Transfert.

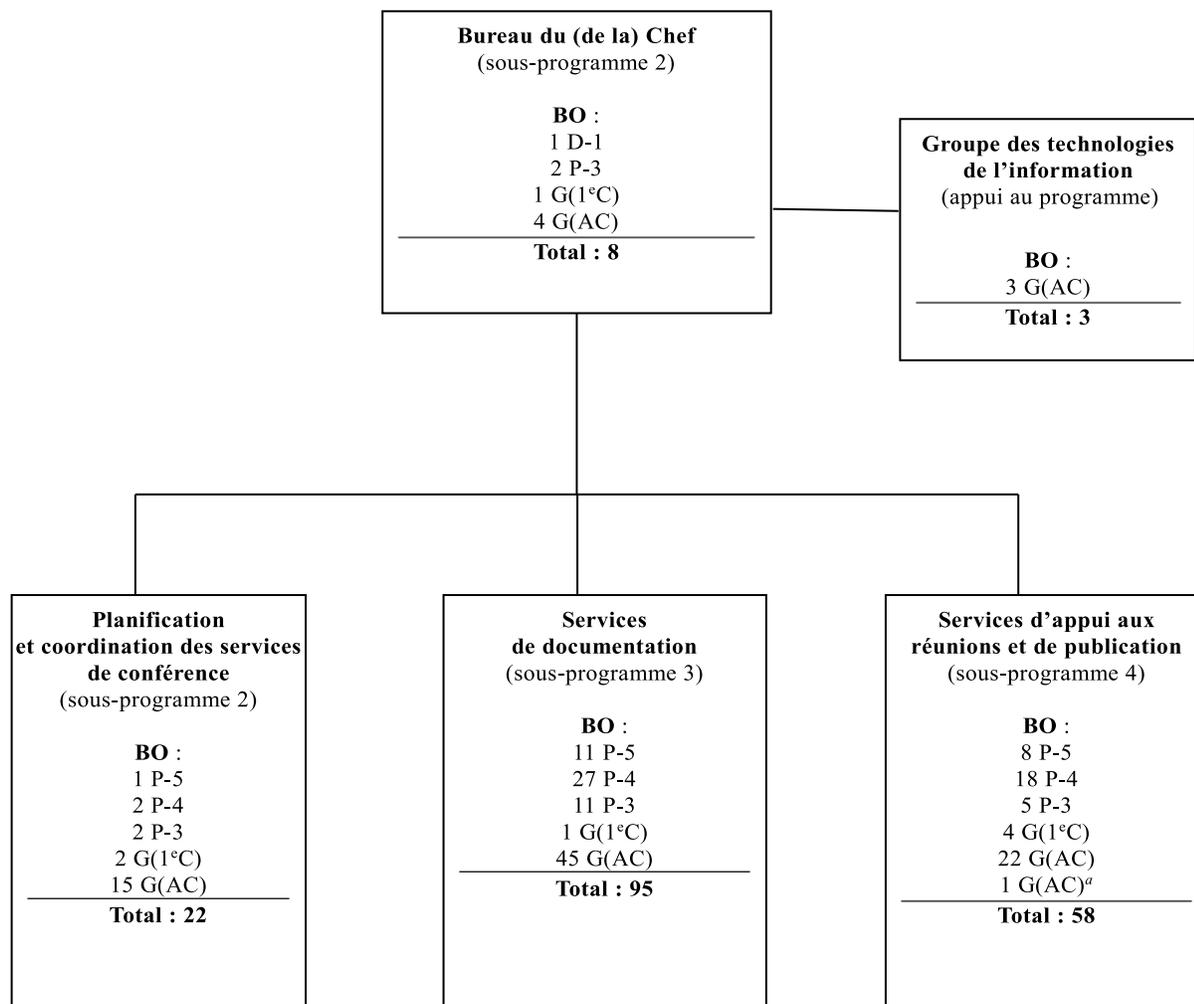
<sup>b</sup> Réaffectation.

## B. Division de la gestion des conférences (Genève)



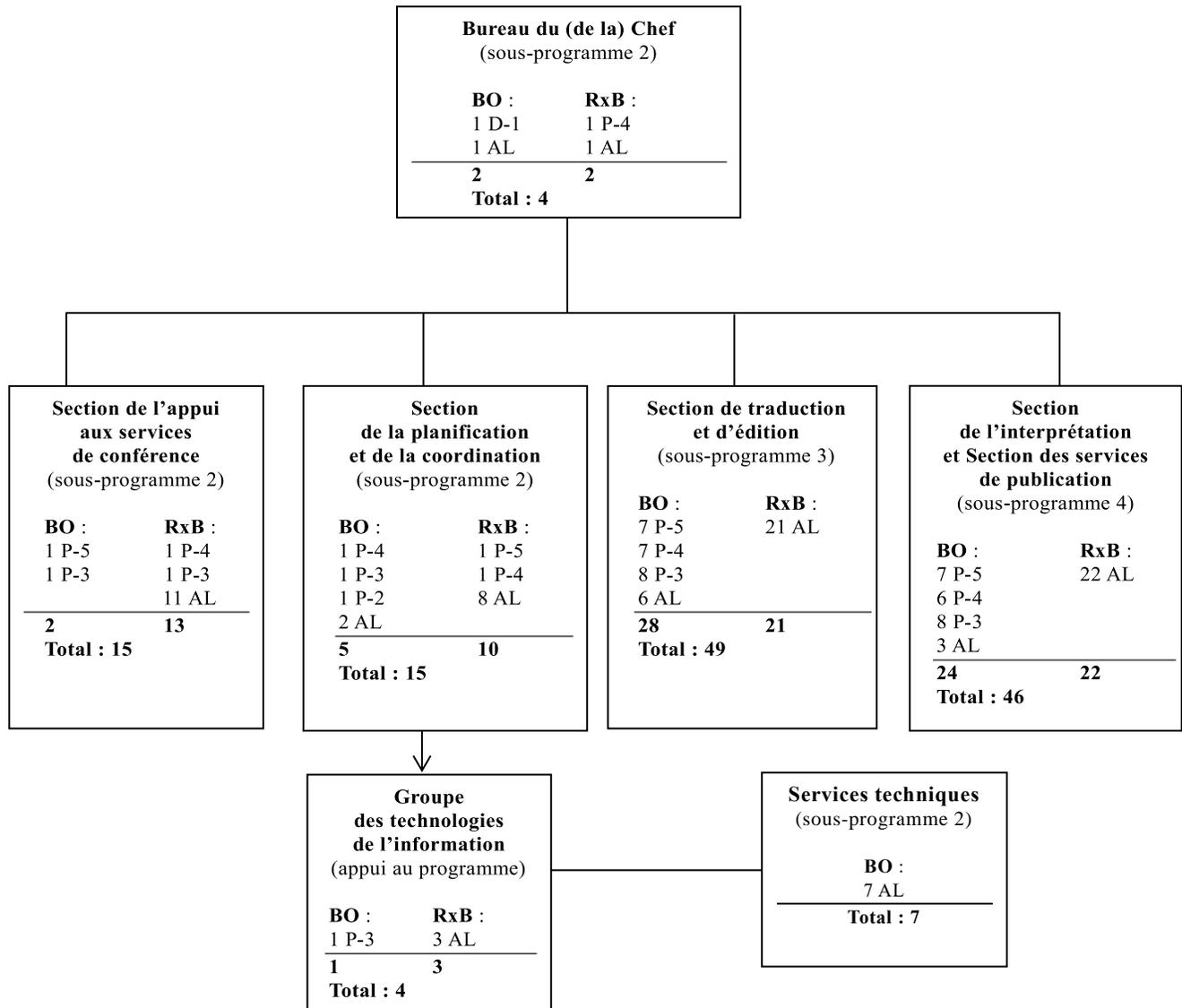
<sup>a</sup> Transfert.

### C. Service de la gestion des conférences (Vienne)



<sup>a</sup> Transfert.

## D. Division des services de conférence (Nairobi)



*Abréviations :* AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; G(1<sup>re</sup>C) = agent(e) des services généraux (1<sup>re</sup> classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

## Annexe II

### État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle

---

*Résumé de la recommandation*

*Suite donnée à la recommandation*

---

#### **Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

[A/76/7](#)

Le Comité consultatif considère que les informations communiquées sur les coûts des différents types de réunions ne sont pas suffisamment claires et détaillées. Il compte que le Secrétaire général communiquera à l'Assemblée générale, lorsqu'elle examinera le rapport, des informations exhaustives sur les types de réunions, les services fournis par les centres de conférence, notamment l'appui technique en matière d'informatique et de communications et les modalités de recouvrement des coûts, ainsi que sur l'analyse comparative de toutes dépenses connexes et autres ressources nécessaires à la tenue de réunions en présentiel et de réunions virtuelles ou hybrides dans les six langues officielles. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de donner des informations supplémentaires sur la question dans le prochain projet de budget (par. I.69).

Le Comité consultatif compte que des informations détaillées sur le mécanisme de recouvrement des coûts et les montants recouverts seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le rapport et que ces informations seront actualisées dans le prochain projet de budget (par. I.74).

Les informations supplémentaires que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé de fournir figureront dans le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences.

Les questions relatives au recouvrement des coûts sont abordées dans le présent projet de budget. Les montants recouverts sont indiqués dans les paragraphes sur les ressources extrabudgétaires.

---

## Annexe III

## Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes

<i>Composante/ sous-programme</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
New York : sous-programme 3 (Services de documentation)	(1)	P-3	<b>Réaffectation</b> d'un poste d'éditeur(trice) de langue anglaise, qui deviendrait un poste de spécialiste des systèmes informatiques	La réaffectation de ce poste à l'Équipe technique centrale vise à appuyer le développement de solutions informatiques innovantes pour favoriser la gestion intégrée mondiale des services de documentation.
Appui au programme	1	P-3		
New York : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)	(1)	G(AC)	<b>Réaffectation</b> d'un poste d'assistant(e) de publication, qui deviendrait un poste d'assistant(e) informaticien(ne)	La réaffectation de ce poste permettrait au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences de planifier ses acquisitions et de disposer d'une fonction permanente de gestion du matériel informatique, et vise également à garantir le respect du dispositif de contrôle interne du Secrétariat.
Appui au programme	1	G(AC)		
Genève : sous-programme 4, Services d'appui aux réunions et de publication	(1)	D-1	<b>Transfert</b> d'un poste de Chef de service (Services de conférence)	Les efforts déployés par le Département ces dernières années pour s'améliorer et innover ont abouti à la mise au point de plates-formes informatiques efficaces et efficaces (application de gestion des services d'interprète, gMeets, gDoc, gText) et d'autres outils (e-deleGATE, Indico.UN) axés sur les services aux États Membres. Le recours aux technologies permet de rationaliser la planification, la répartition, la gestion et le contrôle des ressources linguistiques dans les quatre centres de conférence et d'assurer la continuité des activités pendant les périodes de perturbation.
Appui au programme	1	D-1		La demande de services de conférence et la complexité de leur prestation ne cessant d'augmenter, il est de plus en plus important de tirer parti des technologies les plus récentes et d'adapter les méthodes de travail pour exécuter le mandat principal du Département, qui est de fournir dans les délais prévus des services de gestion des conférences de haute qualité, économiques, durables et accessibles.  En outre, l'intégration des logiciels de gestion des conférences aux systèmes institutionnels demandée par l'Assemblée générale dans le prolongement de la stratégie Informatique et communications, passe par un changement concernant la gestion de ces ressources. Afin de parvenir à une véritable gestion intégrée et harmonisée des centres de conférence et d'intégrer les logiciels de gestion des conférences aux systèmes institutionnels, il est proposé de centraliser l'architecture et la gouvernance des ressources actuellement dispersées dans les multiples unités organisationnelles des divers centres.  Il est donc proposé de transférer un poste (D-1) du sous-programme 4 de Genève à la composante Appui au programme du Département ; le ou la titulaire dirigera et supervisera les initiatives novatrices de gestion des données qui facilitent la prestation des services de conférence. Il ou elle supervisera les ressources informatiques pour tous les centres de conférence et rendra compte directement au (à la) Sous-Secrétaire général(e) du Département.

## Chapitre 2 Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

<i>Composante/ sous-programme</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Genève : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)	(1)	G(AC)	<b>Transfert</b> d'un poste d'assistant(e) à la distribution des documents	Le transfert de ce poste vise à appuyer la fourniture de services informatiques pour les applications, services et outils propres aux conférences, et notamment à améliorer la distribution électronique des documents, et à faire en sorte que la structure organisationnelle réponde aux besoins opérationnels.
Appui au programme	1	G(AC)		
Vienne: sous-programme 3 (Services de documentation)	(1)	G(AC)	<b>Transfert</b> d'un poste d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur qui deviendrait un poste d'assistant(e) graphiste.	Le transfert de ce poste vise à répondre à la demande croissante de supports spécialisés de visualisation des données dans le domaine de la publication électronique et à faire en sorte que la structure organisationnelle réponde aux besoins opérationnels.
Vienne: sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)	1	G(AC)		

*Abréviation* : G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).